

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXLI
ANNÉE 2014
2^e LIVRAISON



SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON 2014

● Compte rendu de la séance	
du 5 février 2014	163
du 5 mars 2014	168
du 2 avril 2014.....	173
● Éditorial : Dialogue avec les lecteurs (Gérard Fayolle).....	179
● Programme de nos réunions. 3 ^e trimestre 2014.....	180
● La maison rurale et villageoise en val de Dronne du XVI ^e siècle au début du XX ^e siècle. 1 ^{re} partie (Vincent Marabout)	181
● Le retour. Un petit « refuge » bergeracois dans la première moitié du XVIII ^e siècle (René Costedoat).....	217
● Les faïences de Thiviers. Des arts de la table à quelques éléments d'analyse des décors et des formes (Jean-Pierre Marchand).....	245
● Dans notre iconothèque : Cro-Magnon : images et petites histoires (Estelle Bougard et Gilles Delluc)	267
● Petit patrimoine rural : La lanterne des morts d'Atur (Catherine Schunck / La Pierre Angulaire)	287
● Notes de lecture : Du Périgord à la Nouvelle France 1640-1760 (M. Souloumiac) ; Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944. 24 Dordogne (E. Delaunay) ; Le Périgord Blanc. L'Isle aux trésors (S. Boissart et M.-F. Bunel) ; Petite histoire du Périgord et Petite histoire de Périgueux (G. Penaud) ; Trigant- Gautier, un maire protestant à La Roche-Chalais (1804-1808). Sa vie, son œuvre : l'église Saint-Napoléon (M. Biret) ; Dictionnaire des députés de la Dordogne de 1789 à nos jours (Guy Penaud) ; Deux étés en Guyenne. Journal de voyage au fil de la Dordogne 1892-1893 (E. Harrison Barker)	291
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	295

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Assiette attribuable à Thiviers (1^{er} tiers du XIX^e siècle). L'influence nivernaise : les fleurs primitives (coll. J.-P. Marchand).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 5 FÉVRIER 2014

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 102. Excusés : 2

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Girardy (Claudine), avec la collaboration d'Étienne Saliège et d'Hervé Gaillard, 2013. *Carte archéologique de la Gaule. Périgieux 24/2*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture et de la Communication et Maison des Sciences de l'Homme (don de l'auteur)

- Gillot (Jean-Jacques), 2013. *Chroniques des années de guerre en Périgord. Occupation, Collaboration et Résistance*, Paris, éd. De Borée (don de l'auteur)

- Boissart (Sarah), Bunel (Marie-France), 2013. *Le Périgord Blanc. L'Isle aux trésors*, La Crèche, Geste éditions (don des auteurs)

- Delaunay (Else), 2013. *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944. 24 Dordogne*, préface de Michel Combet et Bernard Lachaise, Paris, éd. Bibliothèque nationale de France (don de la BNF)

- Biret (Maurice), 2013. *Trigant-Gautier, un maire protestant à La Roche-Chalais (1804-1808). Sa vie, son œuvre : l'église Saint-Napoléon*, Neuvic, éd. Les Livres de l'Îlot (don de l'auteur)

- Félix (Anne-Paule et Christian), 2013. *Se souvenir du Périgord*, La Crèche, Geste éditions (don des auteurs).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- « Relation par Ulrich d'Abzac de Ladouze d'une visite à son cousin Dom Augustin d'Abzac de Ladouze, moine à la trappe d'Aiguebelle, février 1858 », texte et illustrations, photocopies (don de Robert Mosnier)

- « La Basilique Saint-Front de Périgueux », conférence donnée au Grand Séminaire le 31 mai 1906, photocopie d'un manuscrit (don du père Philippe Doumenge, recteur de la cathédrale)

- Affiche publicitaire de « Lothaire club, chemisier habilleur, 2, crs Montaigne Périgueux » (don de Nicole Pigot).

REVUE DE PRESSE

- *Bulletin du Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras*, n° 43, 2013 : *Coutras pendant l'entre-deux-guerres. Aspects de la vie publique, politique et sociale* (P. Subilet)

- *Annales du Midi, revue de la France méridionale*, t. 125, n° 284, 2013 : « L'État et les sociétés rurales : enquêtes agricoles, enquêteurs et enquêtés en Europe du Sud aux XIX^e et XX^e siècles », études réunies et présentées par Corinne Marache et Nadine Vivier

- *Hautefort, notre Patrimoine*, n° 38, 2014 : « De La Forge d'Ans à Peyzac-le-Moustier, la route des canons (1691-1830) », CR d'une conférence de MM. Chouzenoux, Gamboa et Marsac

- *Périgueux, le magazine des Périgourdins*, n° 22, 2014 : travaux et aménagements des abords de la cathédrale Saint-Front (2^e phase)

- *Vivre en Périgord*, magazine du Conseil général de la Dordogne, n° 40, 2014 : activités des Archives départementales, « Mémoires de Résistances » mises en ligne sur leur site, numérisation du cadastre.

COMMUNICATIONS

Le président rappelle que l'assemblée générale aura lieu le mercredi 5 mars prochain, à la suite de la décision prise en assemblée générale en 2013 et conformément aux statuts. Il salue les nouveaux membres présents aujourd'hui. Il invite les membres présents à voter l'admission de 16 nouveaux membres, présentés par le conseil d'administration. Ils sont élus à l'unanimité.

Dominique Audrerie souligne l'intérêt de visiter des sites peu connus ou transformés au fil du temps. Ils font partie de notre patrimoine. Pour 2014, nous avons 4 projets d'excursions. 1 - Notre traditionnelle sortie de printemps est prévue pour le 21 juin 2014. Au programme : la vallée de la Crempse, de Mussidan à Pont-Saint-Mamet, avec un déjeuner à Villamblard et une fin d'excursion dans les ruines d'un prieuré oublié. Prévoir des chaussures de marche. 2 - Une excursion supplémentaire le 24 mai après-midi (1 seul autocar, départ à 13 h du parking de Vesunna, comme d'habitude), pour visiter les deux églises de Champeaux-et-La-Chapelle-Pommier, en réponse à l'invitation de l'association de protection de ces édifices. Au retour, nous ferons un arrêt à Saint-Méard-de-Drôme pour admirer les peintures murales de l'église en cours de dégagement et de restauration. 3 - La sortie d'automne aura lieu à Brantôme à une date non encore fixée. C'est une randonnée d'une heure et demie organisée par M. Cestac (prévoir des chaussures de marche). 4 - Le voyage en Sardaigne, début septembre, compte actuellement 31 inscrits. Il reste 3 ou 4 places. D. Audrerie se fait l'écho de l'amiral Bonne qui nous a reçus récemment au château de Puymangou et qui s'inquiète des projets d'éoliennes dans le nord-ouest du département (une dizaine de parcs) : pour lui, ces projets s'inscrivent dans un mouvement de destruction des paysages.

Le président annonce le décès de Claude Bassier, fondateur de la SOCRA, cette entreprise très originale spécialisée dans la restauration des statues, tels les chevaux de Marly. Au cours des années 1960, il avait réalisé le premier grand plan de Lascaux, à la suite de celui relevé par le Spéléo-Club de Périgueux.

Notre bibliothèque vient de recevoir en don de l'auteur la *Carte archéologique de la Gaule. Périgueux* par Claudine Girardy. L'auteur était venue nous la présenter en avant-première il y a quelques mois. C'est un ouvrage superbe et passionnant qui rassemble toutes les découvertes, petites ou grandes, relatives à la période gallo-romaine dans l'agglomération de Périgueux. La *Carte archéologique de la Gaule. Dordogne* avait paru en 1997.

Gilles Delluc évoque le **Dr Jean Faurel** (Périgueux, 1919 - Joigny, 1965), chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur agrégé à la faculté. Sa mort accidentelle en 1965 l'avait beaucoup frappé : Faurel avait été membre de son jury d'externat en 1957 et l'intervenant, alors interne en médecine, avait travaillé avec lui, lorsque J. Faurel était chef du service de chirurgie vasculaire à l'hôpital de Bicêtre. Il est mort dans un accident de la route en allant aider un de ses collègues à Joigny (Yonne), accompagné de son externe Christian Pelleray. Il était issu d'une famille d'enseignants originaires de Montignac, sa mère institutrice et son père directeur du collège moderne de garçons d'Excideuil de 1938 à 1957, puis proviseur du collège MT de garçons de Périgueux, et honoré de la médaille de Juste parmi les nations. Le cursus universitaire de leur fils est magistral : après une année préparatoire à Lyon,

il réussit successivement tous les concours des hôpitaux de Paris : l'externat, l'internat en 1944 (23^e), le clinicat, le prosectorat d'anatomie, avant d'être nommé chirurgien des hôpitaux de Paris en 1955 (il a 36 ans) et maître de conférence agrégé à la faculté peu après. Il fut l'élève du Pr Henri Mondor (spécialiste de chirurgie viscérale) et devint spécialiste de chirurgie vasculaire. Ses travaux anatomiques et chirurgicaux sont très nombreux. À une époque où les chirurgiens ne disposaient pas encore des progrès de l'imagerie médicale, il avait mis au point toute une série d'opérations vasculaires remarquables, telle la pratique des homogreffes et le traitement des sténoses de la carotide interne. Il fut aussi un anatomiste de qualité, un excellent clinicien, un chirurgien minutieux et très doux, un bon enseignant, sévère mais de grande sensibilité, à l'écoute de ses patients. Son souvenir est resté très vivant chez ses élèves à Paris. Il est moins connu en Dordogne, mais, à Montignac, une plaque est apposée sur la maison familiale et une avenue porte son nom. De même des rues à Excideuil, Joigny, Noisy-le-Sec et Brive-la-Gaillarde et une clinique à Migennes (Yonne).

Maurice Biret présente *Trigant-Gautier, un maire protestant à La Roche-Chalais (1804-1808), sa vie, son œuvre*. C'est le titre du livre qu'il vient de publier, avec, en sous-titre *l'église Saint-Napoléon*. « Il tient à remercier Robert Bouet, ancien curé de La Roche-Chalais, qui a profité de son séjour dans cette paroisse pour rassembler plusieurs documents anciens relatifs à sa commune d'adoption, documents qui dormaient dans le grenier de M. Cheylud, ancien maire de la commune de 1919 à 1953. R. Bouet comprit très vite l'importance des documents. Il les tria, les classa et fut principalement intéressé par une curiosité locale, l'église Saint-Napoléon... [En effet], le principal des documents déposé aux Archives départementales de la Dordogne était constitué par les archives personnelles de Jean-Pierre Trigant-Gautier, le grand artisan de la construction de l'église. Jean Secret (1904-1981), notre ancien président [alerté par R. Bouet], les présenta, en 1971, dans deux articles de l'hebdomadaire *Périgord actualités* (n^{os} 533 et 534). [L'intervenant], en racontant les péripéties mouvementées de la construction de cette église, donne un aperçu de la vie de sa commune au début du XIX^e siècle puis, surtout, parle de Trigant-Gautier, un homme d'exception... » Jean-Pierre Trigant-Gautier est en effet issu d'une longue lignée protestante. « Né en 1766, il fut doublement baptisé : au désert, dans la religion protestante peu de jours après sa naissance puis dans la religion catholique, quelques mois plus tard, par décision de justice, le curé ayant porté plainte. En 1789, il participe avec enthousiasme à l'épopée révolutionnaire dans sa commune créée en 1794 par la réunion de celles de Michel-de-Rivière et de L'Ami-des-Lois, création réalisée avec l'aide du géographe Belleyme... En 1804 il est nommé maire de sa commune. La même année un autre enfant du pays, Pierre-François Galaup, est nommé sous-préfet de Ribérac... Le maire protestant Trigant-Gautier et le sous-préfet

catholique Galaup sont bien d'accord en 1804 pour construire une église à La Roche-Chalais d'autant plus qu'il s'agit d'une église dédiée à saint Napoléon, le saint patron de l'auguste empereur des Français. Très vite cependant une rivalité implacable va naître entre les deux enfants du pays. Elle grandira au fil des années... Trigant-Gautier, démis de son mandat de maire, persiste seul dans son entreprise [malgré les vexations successives]. Il se ruine mais l'église est construite (fig. 1)... En 1815, au

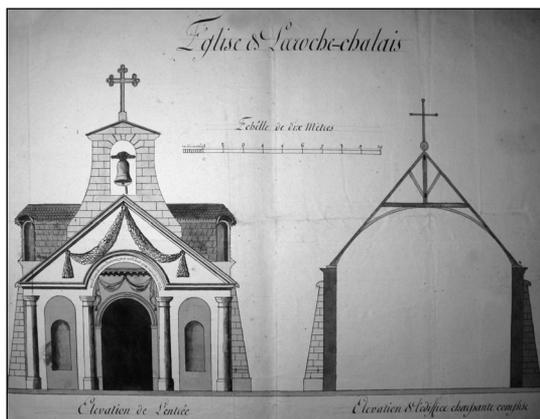


Fig. 1.

moment du retour des Bourbons, l'église est débaptisée et barbouillée afin de faire disparaître toutes les traces du culte de saint Napoléon. La plaque même qui indiquait que Trigant-Gautier en avait été le constructeur est remplacée par une inscription à la gloire du sous-préfet Galaup qui garde son poste malgré le changement de régime... L'église que Jean-Pierre Trigant-Gautier avait fait bâtir était un symbole de la réconciliation entre catholiques et protestants. Cependant, construite avec peu de moyens, mal aimée, mal entretenue, trop petite pour une paroisse en grande expansion, l'église Saint-Napoléon devenue Notre-Dame menaçait ruine lorsqu'elle fut démolie en 1867. L'église actuelle, reconstruite sur le même emplacement, fut consacrée en 1872 » (résumé d'après le texte complet de l'intervenant qui est déposé à la bibliothèque). Il reste un souvenir de l'ancienne église : un lutrin en forme d'aigle.

Gilles Delluc se souvient que, dans l'ancienne chapelle du lycée de garçons de Périgueux, lorsque le desservant était l'abbé Jarry et qu'il était lui-même élève de ce lycée, il y avait une statue de saint Napoléon (en fait l'empereur dans sa tenue de Petit caporal). La fête de ce martyr des empereurs Dioclétien et Maximien avait été fixée au 15 août par un décret impérial. Cette date de l'Assomption fêtait aussi le rétablissement de la religion catholique en France ; c'était aussi la date anniversaire de la signature du Concordat de 1801 et celle de la naissance de l'Empereur en 1769.

Jean-Noël Biraben présente son travail sur *les trésors celtes en Périgord*, ou l'archéologie au secours de l'histoire, avec l'aide, pour les illustrations, de Noëlle et Jacques Grimbert. L'intervenant s'intéresse au patrimoine de Belvès depuis 70 ans et, en particulier, au trésor découvert à Monroubier en 1815 : une cruche remplie de petites pièces en argent pour un poids de 1,5 kg. Il s'agissait de drachmes à la croix d'un type particulier, qu'on identifie aujourd'hui comme type Belvès. Le paysan avait fait fondre la majorité des

pièces, mais heureusement il avait vendu le reste aux « antiquaires », en particulier à Wlgrin de Taillefer. Il s'agit de drachmes des Pétrócores imitant les drachmes de Toulouse, elles-mêmes imitant les pièces de Rosas, datées du 1^{er} siècle avant J.-C. L'intervenant a repris l'étude de ce trésor en 2012 à la suite d'une discussion avec C. Chevillot, en particulier pour l'histoire des Celtes depuis 1 300 ans av. J.-C. et les mouvements des peuples au fil des guerres entre ces peuples et contre les Romains. Il a dressé des cartes montrant les mouvements des troupes. Des pièces celtes de type Belvès ont été découvertes dans tout le Sud-Ouest, et en particulier huit en Périgord. Manifestement, il s'agit de trésors enfouis à la hâte. C'est particulièrement spectaculaire pour les six découvertes de drachmes de type Belvès effectuées dans le sud du Périgord : ces trésors jalonnent les routes supposées des Cimbres et des Teutons (107 à 104 av. J.-C.), lors de leurs invasions du Périgord. L'intervenant suppose que les troupes armées étaient très nombreuses, ce qui expliquerait la précipitation pour enfouir ces trésors jamais récupérés.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 5 MARS 2014

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 110. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Suzanne Miquel, qui fut longtemps, avec son mari, Jacques Miquel, décédé en 1992, un membre actif de notre conseil d'administration : bibliothèque et communication avec la presse

- Léo Gibon

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Bondonneau (Romain) (sous la dir.), *Autour de La Boétie et de la Servitude volontaire*, éd. Périgord Patrimoines (coll. Sédiments, 1), 2013 (cahier à tirage limité, réunissant 27 contributions à l'occasion des 450 ans de la mort de l'ami de Montaigne) (don de Jean-Pierre Boissavit)

- Aubarbier (Jean-Luc), 2014. *Guide secret du Limousin*, Rennes, éd. Ouest-France (don de l'éditeur). Traditions et légendes d'une région toute proche du Périgord.

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- « Saint Front ou Fronton de Lycaonie, premier évêque de Périgueux », extrait de *Les Petits Bollandistes, Vies des saints*, tome 12 (don du P. Ph. Doumenge)

- « Décès de Philippe Boiry, prince d'Araucanie, le 5 janvier 2014 », lot de coupures de presse (don d'Alain Le Ner)

- Galpérine (Alexis), « Défense de Léon Bloy », extrait du *Figaro littéraire*, 28 novembre 2013. Réaction d'A. Galpérine, arrière-petit-fils de l'écrivain, à l'étonnante censure récente par décision de justice de *Le Salut des Juifs*, ouvrage maintes fois réédité depuis 121 ans (don de Jean-Pierre Boissavit)

- Delluc (Dr Gilles), 2013 : « À propos de Paul Lapuyade », note médicale rédigée à l'attention de J.-J. Gillot (1 page dactylographiée).

REVUE DE PRESSE

- *Paleo*, n° 23, 2012 : « Une nouvelle découverte d'art pariétal aurignacien *in situ* à l'abri Castanet (Dordogne) : contexte et datation » (R. Menans, R. Bourrillon, C. Crétin, R. White, Ph. Gardère, L. Chiotti, et col.) ; « La grotte du Sorcier à Saint-Cirq-du-Bugue (Dordogne) : nouvelles lectures. Bilan des campagnes 2010 et 2011 » (R. Pigeaud et col.) ; « Armatures et pièces à dos du Magdalénien supérieur de La Madeleine (Tursac), nouvelles données de la technologie lithique » (A. Taylor)

- *Paleo*, n° 24, 2013 : « Attribution culturelle au Gravettien ancien des fossiles humains de l'abri de Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac) » (D. Henry-Gambier, R. Nespoulet et L. Chiotti) ; « Deux nouveaux fragments moustériens de côtes humaines identifiés à Combe-Grenal (Domme) » (A. Gomez-Olivencia, M. D. Garralda, B. Vandermeersch, S. Madelaine, J.-L. Arsuaga, B. Maureille) ; « Des œuvres d'art magdaléniennes inédites à Pont d'Ambon (Bourdeilles) » (P. Paillet, E. Man-Estier, P. Bonnet-Jacquement)

- *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 1, 2014 : « La représentation de l'art préhistorique dans l'enseignement et la fiction du second XX^e siècle français » (P. Semonsut)

- *GRHiN*, CR 439, 2014 : « Notes sur les fouilles de la grange médiévale *Chez Tézy à Cercles* » (G. Duverneuil) ; « Notes sur les graffiti du clocher de l'église de La Tour-Blanche et sur les cloches » (G. Duverneuil)
- Fondation du Patrimoine, *La Lettre d'information Aquitaine*, n° 32, 2014 : « Projets de travaux dans l'église Saint-Sylvestre à Prats-de-Carlux »
- *Maisons paysannes de France*, n° 85, 2014-1 : « Les galeries et escaliers couverts dans les maisons rurales de Dordogne » (J. de Bord)
- *Les Amis de Saint-Pardoux-de-Mareuil*, n° 26, 2014 : « Le clocher de l'église de Saint-Pardoux » (J. Vives) ; Notes sur les carrières de pierre de La Rochebeaucourt (Y. Parrot)
- *Église en Périgord* : table des matières 2013
- *Fondation du Patrimoine* : rapport d'activité de la délégation Dordogne 2013.

COMMUNICATIONS

Le président ouvre la réunion par l'assemblée générale ordinaire, reportée en ce premier mercredi de mars par décision de l'assemblée générale de 2013, comme il est statutaire. Après lecture et approbation du rapport moral pour l'année 2013, après présentation du bilan financier par M. Gérard Couderc, du cabinet comptable qui contrôle notre budget, l'intervention de la trésorière qui souligne que notre budget a retrouvé son équilibre grâce à l'apport des loyers de notre nouveau locataire, aux bénéfices de nos excursions et à l'esprit constamment innovant de notre équipe et après acceptation de ce budget, le président s'associe aux remerciements à tous les membres de notre compagnie qui contribuent à son bon fonctionnement, remercie la secrétaire générale et la trésorière. En ce 140^e anniversaire de la SHAP, il se réjouit de la vitalité de notre compagnie, tout en soulignant que nous ne bénéficions d'aucune subvention depuis les années 1990 et que toutes nos ressources proviennent de nos adhérents, dont le nombre reste stable, tant par leur cotisation que par leur participation active, et qu'il remercie. Le compte rendu de l'assemblée générale est publié dans la première livraison 2014 de notre *Bulletin*.

Des précisions sont données sur les deux prochaines sorties de la SHAP : le 24 mai 2014 (12 h 45 - 19 h), visites des églises de Champeaux et de La Chapelle-Pommier et des nouvelles peintures murales de Saint-Méard-de-Drôme ; le 21 juin 2014 (7 h 45 - 19 h), la vallée de la Crempse de Mussidan à Pont-Saint-Mamet. Le voyage en Sardaigne du 5 au 12 septembre s'annonce bien. Le magnifique programme, établi par François Michel pour découvrir les richesses archéologiques et historiques de cette île méditerranéenne peu connue, est disponible sur le bureau. Il reste encore 2 ou 3 places.

Gilles Delluc, en souriant, demande si quelqu'un, dans l'assistance, a repéré que le pape François, dans sa première homélie au lendemain de son élection, le 14 mars 2013, a cité une phrase d'un Périgordin. Plusieurs

personnes avaient en effet remarqué que, pour stigmatiser « la mondanité du démon », il avait cité une phrase de Léon Bloy : « Celui qui ne prie pas le Seigneur prie le Diable ». Il annonce que, le 19 mars prochain, avec Brigitte Delluc, il est invité, comme conseiller scientifique, à la présentation du site de Cro-Magnon à la presse scientifique nationale, en vue de son ouverture très prochaine au public.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente ensuite ***une nouvelle grotte à gravures schématiques linéaires, le Trou croisé*** à Saint-Georges-de-Montclar (communication qu'ils présenteront au Spéléo-club de Périgueux dans deux jours). « Cette petite grotte, qui s'ouvre dans le massif de la Grande Coste, a été repérée en 1994 par Christian Hérault qui a signalé sa visite dans *Spéléo-Dordogne*, le bulletin du Spéléo-Club de Périgueux, en mentionnant qu'il y avait remarqué de curieuses gravures de croix paraissant anciennes et méritant examen. Récemment, libérés d'un certain nombre de travaux de publication, nous nous sommes rendus sur place avec Patrick Lasserre. Après avoir éliminé des graffiti et conclu à des gravures anciennes, nous les avons comparé à des motifs de ce que l'on appelle l'art schématique linéaire, fréquent dans le Midi méditerranéen, présent seulement en Dordogne dans quelques rares cavités. Étant donné le contexte archéologique de trois de ces grottes au décor semblable, ces gravures datent sans doute du Moyen Âge, entre le XIII^e et le XV^e siècle » (résumé revu par l'intervenant ; le texte complet a été publié dans la 1^{re} livraison 2014 de notre *Bulletin*).

Noëlle Duvernois, membre de l'association des amis de ***l'église Saint-Germain de Sorges***, nous présente ensuite une intéressante communication bien illustrée sur cet édifice. « Encadrée à l'ouest et à l'est par deux petites places, elle est située au centre du bourg. Le mur au nord s'appuie sur la mairie, autrefois le presbytère. Une ruelle longe le mur sud. Comme la plupart des églises, le bâtiment a évolué au cours des siècles. Toutefois, la façade occidentale comporte deux portails (fig. 2), l'un roman dont la voûture a été abaissée, l'autre Renaissance. L'agencement des pierres de la façade confirme l'extension de l'église initiale romane par une construction gothique, Renaissance. L'intérieur conforte cette vision. À droite,



Fig. 2.



Fig. 3.

la partie romane (fin XII^e - début XIII^e siècle). L'avant-chœur, partie la plus ancienne, avec coupole à pendentifs qui soutient le clocher (fig. 3), donne accès à un chevet plat avec baie en forme de meurtrière comme dans les églises défensives. La nef (28 m sur 8 m) présente à droite un mur à quatre travées à l'intérieur mais trois à l'extérieur. Le mur à gauche garde les traces des évolutions. Le collatéral gothique, construit au XVI^e siècle, conserve les culots de nervures : deux baies gothiques éclairent l'espace, la troisième, dont il ne reste que la trace, a été obstruée lors de l'agrandissement du presbytère. On entre dans ce collatéral par un portail Renaissance, inscrit à l'inventaire supplémentaire des MH en 1967 et dont le bandeau est orné d'un double monogramme à Jésus et à Marie. À l'époque classique, des travaux de consolidation sont conduits. Les voûtes de l'avant-chœur sont abaissées et les piliers renforcés. Le décor de têtes d'hommes et d'animaux ne date donc pas du Moyen Âge. Dans la nef, deux baies du mur sud sont agrandies, l'intérieur de l'abside est remanié. Lors d'une campagne de restauration en 1968, une litre funèbre fut découverte sous un enduit : cette bande noire porte les blasons des familles d'Allègre et de Beaupoil de Saint-Aulaire. Elle pourrait avoir été peinte lors du décès en 1661 de Marc Antoine Beaupoil de Saint-Aulaire, plus connu sous le nom de Couturas. Une grande campagne de restauration, en ce début de XXI^e siècle, a mis en valeur tous les éléments de cette église. Les murs martyrisés par des enduits de ciment ont retrouvé leur beauté d'origine et le sol est désormais fait de dalles de pierres. En totale harmonie avec la couleur de la pierre de l'édifice, on remarque la pureté du mobilier tout de laiton, la grâce du chemin de croix, la luminosité des vitraux. En 2015, l'installation de l'orgue viendra compléter l'ensemble » (résumé de l'intervenante).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 AVRIL 2014

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 102.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Andrée Darves-Bornoz

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Cocula (Anne-Marie) et Legros (Alain), 2011. *Montaigne aux champs*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'éditeur)

- Briand (Roger), 2013. *Le livre d'heures romain de Claude d'Urfé*, La Diana, tome LXXII, n° 3, p. 180-272

- Bitard (Jean-Pierre), 2013. *Léa et Fernand, photographes périgourdins*, éd. Lo Trebuc, Christian Lamaison (don de l'auteur).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- 1788-1789. *Si le Sud-Ouest m'était conté*, Bicentenaire de la Révolution française, Dossier du quotidien *Sud Ouest* (don de Nicole Pigot).

REVUE DE PRESSE

- *GRHiN*, CR 440, 2014 : CR de l'ouvrage *La Phalange nord-africaine en Dordogne* par P. Rolli

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 136, 2014 : « Aliénation des biens temporels du chapitre de l'église de Saint-Avit-Sénieur, au XVI^e siècle » (J. Darriné) ; « Un mystérieux esprit frappeur à Cadouin en 1940 » (B. et G. Delluc)

- *Le Journal du Périgord*, n° 2007, 2013 : « La bête du Sarladais » (J.-L. Aubarbier)

- *L'Ascalaphe*, n° 22, 2014 : « Saint-Vincent sur l'Isle » (J.-F. Faucher et C. Lamy) ; articles concernant Savignac-les-Églises (état-civil, toponymie, faune...) (J.-L. d'Hondt, A. Herguido, P. Dauphin, C. Lecuyer, G. Brusseau)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 108, 2014 : « Félibres du Périgord » (J.-C. Dugros, C. Jambon, B. Lesfarges, G. Faurie-Lajonie, R. Kuntzmann)

- *Le Festin*, n° 89, 2014 : « Trois demeures converties en auberges » (texte par L. Becker et V. Marabout ; photographies de J. Barbat) (Castel-Peyssard à Périgueux ; hostellerie de la Commanderie de Condat-sur-Vézère ; château du Mas-de-Montet à Petit-Bersac)

- *Mémoire de la Dordogne*, n° 24, 2013 : « L'histoire du tour de France en Dordogne » (J.-M. Linfort) ; « Le servage en Périgord à la fin du Moyen Âge » (B. Fournieux) ; « Chronique de la transformation de Périgueux de 1821 à 1871 par Jean-Baptiste Fourteau » (B. Reviriego) ; « Sur les traces de Fourteau » (M. Balout) ; « Le fonds photographique des éditions de cartes postales René » (A. Clazure) ; « Bourdeilles, tisserand en 1778, tel que rapporté par François de Paule Latapie » (G. Latgé)

- *Subterranea*, suppl. au n° 167-168, 2013 : notice nécrologique de Maurice Franc, spécialiste des souterrains annulaires, et compte rendu de l'assemblée générale de la SFES tenue à Ribérac en 2013.

COMMUNICATIONS

Le président présente les 17 nouveaux membres retenus par le dernier conseil d'administration : ils sont élus à l'unanimité. Il salue les nouveaux membres présents aujourd'hui : M. Besombes et M^{me} Pichon. Il remercie très vivement Michel Soubeyran qui a travaillé pendant des décennies au classement de notre bibliothèque. Il annonce les manifestations à venir, en particulier l'exposition *Goya, los nuevos caprichos* à la galerie l'Événementiel de la rue du Plantier, une conférence sur *Frédéric Mistral, le Périgord et les Périgourdiens* par Pierre Martial le 12 avril à Coulaures, et deux conférences de B. et G. Delluc le 7 avril sur *La nutrition paléolithique* au campus Condorcet à Aubervilliers et le 26 avril sur *L'homme de Lascaux, un humaniste avant la lettre* à Sainte-Foy-la-Grande.

Dominique Audrerie précise les prochaines sorties de notre compagnie : le 24 mai 2014 (rendez-vous à 12h45 à la Cité administrative à Périgueux), pour visiter les deux églises de Champeaux-et-La Chapelle-Pommier et les peintures de l'église de Saint-Méard-de-Drôme ; le 21 juin 2014 (rendez-vous à 7h45 à la Cité administrative à Périgueux) pour la visite de la vallée de la Crempse de Mussidan à Pont-Saint-Mamet, sous la direction de Thérèse Ronot et de D. Audrerie. Le voyage en Sardaigne aura lieu du 5 au 12 septembre et tout est bien organisé sous la conduite de François Michel. Des précisions seront données plus tard pour la sortie d'automne. D. Audrerie se réjouit de ces différentes activités : comme notre *Bulletin* et nos réunions, elles témoignent de la vitalité de notre association. Il rappelle qu'elle ne vit que grâce à ses membres. Il faut penser à recruter de nouveaux membres. Nous sommes une des seules associations vivant sans subventions depuis les années 1990. Le 11 avril aura lieu un colloque organisé sous la direction de D. Audrerie par le campus universitaire de Périgueux sur *Patrimoine et cinéma*. Nous

sommes tous invités. D. Audrerie annonce que ce sont les dernières rencontres organisées par lui.

Brigitte Delluc précise qu'Andrée Darves-Bornoz, notre collègue décédée en août 2013, fut une des responsables de la Résistance estudiantine à Paris pendant la guerre. Elle était la petite-fille d'Édouard Bourdelle, professeur de mammalogie au Muséum national d'histoire naturelle, ancien propriétaire de la maison familiale (ancienne maison de bains), sur le boulevard Georges-Saumande, au coin de la rue Port-de-Graule.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) présente *le préhistorien Alain Roussot (1937-2013)*, qui fut membre de notre compagnie pendant plus d'un demi-siècle. « Alain Roussot, arrivé à Périgueux pendant la guerre, se passionne très tôt pour la Préhistoire. Encore lycéen puis jeune étudiant, il connaît l'abbé Breuil dès 1953 et il échange avec lui une étonnante correspondance comme en témoignent les lettres qui sont conservées par sa famille. Au milieu des années 1950, il est lauréat de la Fondation nationale des bourses Zellidja créée par l'architecte Jean Walter et peut ainsi visiter les grottes ornées alors connues. À cette époque, il entre à la SHAP, dont il demeurera un membre assidu jusqu'à la fin de sa vie. Il est un des principaux collaborateurs d'André Glory pendant son travail de relevés des gravures de Lascaux entre 1952 et 1963 : il est l'auteur du seul relevé qui ne soit pas de la main de Glory, celui du cheval cabré gravé à l'intérieur de la Vache noire de la Nef. Très jeune, il rencontre le chanoine Jean Bouyssonnie, co-inventeur de l'homme de La Chapelle-aux-Saints en Corrèze : il l'admire profondément et dirigera une brochure en son hommage en 1966. Titulaire du certificat de préhistoire et de géologie de l'université de Bordeaux, préparé à l'Institut de Préhistoire de Bordeaux sous la direction de François Bordes (1960), il devient conservateur des collections de Préhistoire du Musée d'Aquitaine et il le demeure pendant toute sa carrière professionnelle. Il jouera un rôle important dans la création des sections Paléolithique et Protohistorique de ce musée, inauguré en 1987. On lui doit l'étude de nombreux sites paléolithiques en Périgord : en particulier la fouille de Reignac (fig. 4) ; des fouilles dans les sites de Reverdit et de Cap Blanc, pour tenter de préciser l'âge des décors sculptés pariétaux ; l'étude du décor de la grotte ornée Nancy et celle des sculptures de l'abri de Cap Blanc. Minutieux dessinateur, il laisse une série de cartes postales illustrées et, excellent photographe, il a réalisé de nombreux clichés d'objets décorés paléolithiques. Son nom est attaché à la réalisation et à l'illustration du livre *La Préhistoire moderne* de Denise de Sonnevile-Bordes et de *L'Art en Périgord* de Jean Secret. Il participe volontiers aux activités des sociétés savantes, en particulier depuis son départ à la retraite à la fin du siècle dernier et son installation définitive au Moustier, sur la place de l'église, dans l'ancienne maison de l'homme politique Bourgès-Maunoury, maison qu'il avait acquise il y a une vingtaine d'années. Le 20 décembre 1979, il avait reçu le prix

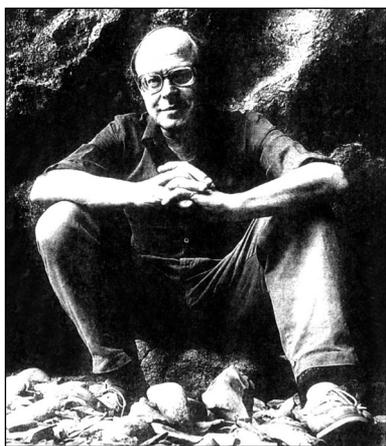


Fig. 4.

Edmond Bastide décerné par l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pour son travail de préhistorien. Mais il était aussi un poète reconnu en Périgord et a publié *Périgord de mes rêves* en 1979 : il faisait partie d'un petit cercle de poètes qui se réunissait autour de Pierre Fanlac dans le quartier de Vésone à Périgueux et, le 27 août 1980, il participait à une soirée poétique d'Hélène Duc, actrice française, originaire de Bergerac. Mais sa véritable passion était la Préhistoire comme en témoigne sa bibliographie, riche de plus de 200 titres. Sa première publication date de 1953 : il était lycéen et avait tout juste 16 ans. » Un volume d'hommage va être édité par *Préhistoire du Sud-Ouest* (résumé des intervenants).

Georges Labrousse « a retrouvé des documents dans sa maison familiale lorsqu'il en a pris possession : la correspondance entre son grand-père et sa grand-mère pendant la première guerre mondiale, un carnet sur lequel son grand-père avait noté les déplacements de son régiment (Lorraine, Picardie, Artois, Italie, Monténégro) et divers objets rapportés du front. Cette découverte l'a incité à effectuer des recherches plus approfondies sur la vie de son grand-père sur les champs de bataille et sur le quotidien du reste de la famille en Périgord. Pour cela, il a consulté le journal de marche du 108^e Régiment d'Infanterie basé à Bergerac et la presse départementale de l'époque. Grâce à ces différents éléments, il a pu écrire l'ouvrage *Justin Descombes, paysan périgourdin, poilu de 14-18* (édition Pilote 24) ». L'intervenant illustre son propos par la projection de documents, « à commencer par le diplôme du certificat d'études de Justin, symbole de l'importance de la correspondance entre le Front et les familles. Elle constitue un lien indispensable pour maintenir le moral des deux côtés. Des images d'époque et des photos d'aujourd'hui des zones de combat, entrecoupées de courriers du soldat [écrites au revers de cartes postales pieusement conservées par sa femme, surtout pendant la campagne d'Italie, puis au Monténégro et en Lybie où il est libéré le 9 mars 1919] ont tenté d'illustrer ce que pouvait être la vie d'un paysan, père de famille, devenu combattant, pendant que son épouse et ses parents continuaient d'exploiter leur petite ferme » (résumé de l'intervenant).

Charles Bohnert évoque ensuite la dernière guerre telle qu'elle a été vécue par sa famille : *Des bords de l'Ill aux rives de l'Isle. Le drame des réfugiés alsaciens mosellans 1939-1945*. « Le drame lié aux réfugiés alsaciens dans le Périgord fait partie d'un ensemble d'événements trop souvent ignorés. L'Alsace a été toujours sujette aux influences allemandes et françaises dans tous

les aspects de la vie en général, culturel, économique et autres. L'Alsace, en cette année 1939, va voir plus de 110 000 personnes évacuées pour prendre le statut de réfugiés dans les départements choisis, dont le Périgord. Certains vont le garder pendant 5 ans (10 francs par jour par adulte et 5 francs par enfant), pour d'autres durant plusieurs mois en attendant l'autorisation de retour suite à l'armistice du 22 juin 1940 et à l'annexion de fait des départements d'Alsace et de la Moselle. Il leur faut en attendant s'adapter et partager entre Français les douleurs de ce conflit. Si, pour certains, cette adaptation se fait facilement, pour d'autres, les difficultés de la langue, de la culture, du quotidien, mais aussi l'éloignement de la famille et du lieu de résidence vont entraîner l'envie de retour en ne tenant pas compte des conséquences présentes en Alsace. Durant cette période de déplacés à réfugiés, des liens vont se tisser entre les accueillants et les accueillis. Pour beaucoup, ils resteront gravés dans les mémoires et plus pour certains. À leur retour en Alsace en 1940, ils vont entrer contraints et forcés dans le système national socialiste imposé par les autorités du Reich. De réfugiés, les voilà membres de la communauté allemande, sans en avoir la nationalité. Ils seront 130 000 Alsaciens et Mosellans à être incorporés de force, dont 40 000 ne reviendront pas. Plus de 150 000 Alsaciens resteront dans la France de l'intérieur durant toute la durée de la guerre » (résumé de l'intervenant).

L'arrière-grand-père de M. Bohnert a changé de nationalité plusieurs fois au cours de sa vie : mais il est né et mort français. En 1914, les Alsaciens ont été intégrés dans l'armée allemande. Devant plusieurs redditions d'Alsaciens à l'armée française, l'armée allemande a choisi de les envoyer sur le front de l'Est. Après 1918, la France ne comprenait pas le problème des Alsaciens Mosellans, redevenus français : on leur refusait toutes les traces de leur langue allemande et de leur vie pendant des décennies. En 1920, ils étaient intégrés dans l'armée française avec la mention « a servi dans l'armée allemande ». L'intervenant rappelle que, dès la déclaration de la guerre le 2-3 septembre 1939, les populations entre la frontière et la ligne Maginot (sur une bande de 5 à 15 km de large) ont été évacuées vers des départements choisis. Strasbourg a été complètement évacuée, en partie vers Périgueux [en particulier la famille Bohnert-Schloegel, propriétaire du restaurant *Estaminet Schloegel* à Strasbourg]. Le 4 septembre 1939, la famille de M. Bohnert est arrivée à Château-l'Évêque, elle a été accueillie à l'hôtel-restaurant de M. Constant, puis à Savignac-les-Églises dans la famille Lallet. Elle a eu du mal à s'intégrer dans cette ferme où tout leur paraissait dater du Moyen Âge. Dès le 22 juin 1940, l'Allemagne a réintégré l'Alsace et la Moselle dans les frontières du Reich. Une partie des réfugiés alsaciens revenus chez eux dans les semaines suivantes ont connu très vite un grand désenchantement : ils ont assisté à une germanisation de leur vie quotidienne et à des autodafés de livres en français. En août 1942, le père de l'intervenant a été intégré de force dans l'armée allemande et envoyé sur le front de l'Est. Fait prisonnier en 1944 sur

le front russe, il a été enfermé dans le camp de Tampov, dont il est revenu en 1945. Du restaurant de la famille à Strasbourg, il ne reste que le nom. La famille Bohnert-Schloegel a payé un lourd tribut à cette guerre : 8 incorporés d'office, 2 morts, 1 blessé, 4 disparus, sans compter les suites de la guerre.

M. Dubois indique qu'il possède toute la collection des *Dernières nouvelles d'Alsace*, via sa belle-fille qui est Alsacienne, et il les tient à disposition des chercheurs intéressés.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 31 mars 2014. Ont été élus :

- M. Jean Besombes, 6, rue La Fayette, 24000 Périgueux, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Gérard Fayolle ;
- M^{me} Estelle Bougard et M. Yvan Elissalde, Le Maillet, 24580 Fleurac, présentés par M^{me} Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc ;
- M. Jean-Michel Darves-Bornoz, 48, boulevard de Montparnasse, 75015 Paris, présenté par M. le président et M. le vice-président (prend la suite de sa mère Andrée Darves-Bornoz, décédée en 2013) ;
- M. Henri Ducommun, Le Soleillal, 24260 Campagne, présenté par M^{me} Bernadette Eymerit et M. le président ;
- M. et M^{me} Michel et Noëlle Duvernois, Le Clapier, 24420 Sorges, présentés par M^{me} Marie-Noëlle Chabry et M. le président ;
- M^{me} Annie-Paule Félix, 1, rue Millet, 24100 Bergerac, présentée par M. Jean Batailler et M. Gérard Fayolle ;
- M. Laurent Foignier, 84, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présenté par M^{me} Marie-Aude Besombes et M. Gérard Fayolle ;
- M^{me} Danielle Giberti, 87, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} Marie-Rose Brout et M. le président ;
- M. et M^{me} de Mullenheim, Le Paradis, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, présentés par M. Jean-Pierre Boissavit et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{me} Maryse Pichon, 16, boulevard Albert-Claveille, 24000 Périgueux, présentée par M. le président et M. le vice-président ;
- M^{me} Brigitte de Rivasson, 14, rue de Glatigny, 78150 Le Chesnay, présentée par M^{me} Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc ;
- M. Lionel de Rivasson, 14, rue de Glatigny, 78150 Le Chesnay (réintégration) ;
- M. et M^{me} Jean-Baptiste et Pascale Winter, 13, place Saint-Silain, 24000 Périgueux, présentés par M^{me} Marie-Rose Brout et M. le président.

ÉDITORIAL

Dialogue avec les lecteurs

Nous ne pouvons mentionner dans notre *Bulletin* les nombreuses marques de satisfaction que nous adressent nos lecteurs en diverses occasions, mais il convient de leur dire combien nous y sommes sensibles. Il convient aussi que les nombreux auteurs qui concourent à l'image de notre *Bulletin* en soient informés. Nous ne pouvons le répéter à chaque publication, mais il faut le dire de temps en temps.

Nous pensons que le présent *Bulletin* ne nuira pas, bien au contraire, à notre réputation de qualité. Nous y trouverons aussi une diversité de thèmes, pour alterner avec les parutions vouées à un sujet unique.

Alors qu'un colloque va avoir lieu sur les faïences de Thiviers, Jean-Pierre Marchand se livre à des analyses des décors et des formes de ce fleuron de notre patrimoine artistique. Vincent Marabout nous présente une étude très approfondie sur la maison rurale en val de Dronne depuis le XVI^e siècle jusqu'à l'arrivée de l'architecture « moderne ». René Costedoat, grand spécialiste du protestantisme bergeracois, parle d'un « refuge » dans cette région au XVIII^e siècle. Quant à Brigitte et Gilles Delluc, ils trouvent dans une iconothèque, décidément pour eux inépuisable, des images de l'homme de Cro-Magnon qui va enfin être rétabli dans sa splendeur en son abri des Eyzies grâce à la volonté et au travail de Jean-Max Tournon, aidé par nos collègues préhistoriens Estelle Bougard et Gilles Delluc.

Les rubriques traditionnelles enrichissent ce numéro, comme celle du petit patrimoine rural consacrée cette fois à la lanterne des morts d'Atur. Les notes de lecture rendent compte des parutions qui concernent notre histoire

tandis que le courrier des chercheurs et des petites nouvelles permet d'entretenir un véritable dialogue entre nos collègues.

Rappelons que le dialogue se poursuit et s'amplifie grâce à la qualité de notre site internet, constamment enrichi grâce au savoir-faire de Pierre Besse, site qui multiplie et valorise la rencontre avec nos lecteurs.

Gérard Fayolle

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

3^e trimestre 2014

2 juillet 2014

1. Claude Ribeyrol : *Histoire(s) d'archives*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *La mort du Nontronnais Louis Jaurès*
3. Henri Aristizabal : *L'orgue de Carouge de la Cité, un orgue classique français* (communication suivie d'une illustration musicale à l'église Saint-Étienne de la Cité)

6 août 2014

1. Anne Bécheau et Thierry Baritaud : *Sarlat, 150 ans de restauration*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *Deux grottes ornées du Haut-Périgord : la Font-Bargeix et la Croix*
3. à définir

3 septembre 2014

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Roux-Fazillac et le Masque de fer*
2. Philippe Rallion : *Edward Harrison Barker, un journal de voyage inédit en Périgord (1892-1893)*
3. Martine Sombrun et Sylvie Marty : *La rue du Pot-au-Lait à Périgueux*

La maison rurale et villageoise en val de Dronne du XVI^e siècle au début du XX^e siècle

1^{re} partie

par Vincent MARABOUT*

*La maison est à l'architecture
ce que la famille est à la société,
à la fois figure centrale et emblème¹*

Au cœur des différents thèmes de l'architecture, dont les manifestations modèlent les paysages, la maison ne s'impose pas de manière aussi ostensible que le monument. Accompagnée de ses dépendances, elle n'en est pas moins, sous l'angle quantitatif, la composante dominante du bâti.

La maison reflète l'âme d'une société peut-être mieux que toute autre architecture. Elle est une matérialisation et un témoin de la diversité sociale. Elle se pare des signes hiérarchisés de cette diversité. On peut y

* Chercheur, service de la Conservation du patrimoine départemental, Conseil général de la Dordogne. Cf. plan de l'article en annexe.

1. CHIVA, 1987.

lire l’empreinte de l’évolution des savoirs techniques, des moyens mis en œuvre, des contextes culturels et des modes décoratives. La maison parle de l’histoire des hommes et, en ce sens, son étude ne peut faire l’économie d’un regard social. « La maison est à la fois d’un lieu et d’un temps² ». Elle est multiple, plurielle. Elle se conjugue avec d’autres fonctions que le simple fait d’habiter : activités domestiques, économiques, affirmation d’un statut...

I. Une famille nombreuse

Ferme, maison paysanne, maison rurale, maison de ville, maison de pays, maison rustique, maison de maître, villa, logis, logement, habitation, autant d’appellations qui, selon des références réelles ou rêvées, trahissent cette pluralité. Comme l’a rappelé Jean-Pierre Frey, les mots familiers de la maison sont nombreux³. Pourtant, la fonction initiale demeure inchangée : habiter. Mais habiter comment ? Cette variété génère un brouillard dans lequel il convient de se repérer. En quelque sorte, cela nécessite d’établir la généalogie de cette « famille nombreuse ». Elle possède des ancêtres communs. Ils ont vraisemblablement vu le jour au Moyen Âge, mais ils demeurent très mal connus. L’archéologie tarde encore à nous en révéler les visages. Par contre, leur descendance est pléthorique. Elle s’est croisée avec d’autres familles dont elle a gardé quelques caractères. Certaines branches se sont éteintes. D’autres sont apparues et prolifèrent encore. Réhabilités, d’anciens membres trouvent même une nouvelle jeunesse au sein de la famille.

Par « famille », l’enquête d’inventaire entend réunir sur un territoire donné les œuvres de même fonction-destination⁴, c’est-à-dire l’ensemble des édifices offrant un usage identique. Ainsi, la famille des maisons et des fermes regroupe toutes les habitations repérées en val de Dronne⁵, mais également les dépendances qui y sont associées. Ces dernières peuvent être liées aux fonctions domestiques (puits, four, charreterie, communs...) ou relever d’activités économiques (grange, étable, atelier, hangar, séchoir, boutique...). En ce qui concerne les fermes, fonctions résidentielles et agricoles sont intimement liées d’un point de vue architectural. Ces édifices possèdent donc leur propre désignation, même si, dans le cas d’une ferme où les dépendances sont clairement séparées du logis, ce dernier n’est autre qu’une maison. Cela

2. MOUSSET, 2003, p. 46.

3. FREY, 2003.

4. MASSARY et COSTE, 2001, p. 182.

5. Par simplification, l’aire d’étude nommée « val de Dronne » dans cet article, comprend en réalité les cantons de Brantôme, Montagrier, Ribérac, Saint-Aulaye et Verteillac.

explique le choix de la double dénomination « maisons et fermes » pour cette famille.

1. Une architecture vernaculaire ?

Dans la plupart des ouvrages consacrés au thème, cette famille est habituellement désignée sous le terme générique d'« architecture rurale ». Mais cette appellation, *stricto sensu*, n'est pas satisfaisante puisqu'elle recouvre des réalités qui dépassent ou limitent notre objet. Ainsi, tel château ou tel manoir édifié à la campagne, bien que d'essence savante, peut également relever de l'architecture rurale. De plus, nous n'avons pas opéré l'habituelle distinction entre le rural et l'urbain quant à l'habitation. D'une part, le phénomène urbain est très minoritaire sur l'aire d'étude, d'autre part, la frontière est souvent floue entre ville et campagne puisqu'on observe des fermes proches du cœur même de certains bourgs (Agonac, Tocane...) ainsi que des habitations aux caractéristiques urbaines dans des hameaux (La Besse, Corneguerre...). Aussi, certains écarts sont-ils parfois plus « urbanisés » que le chef-lieu communal. À l'opposé, d'autres ouvrages évoquant l'architecture « paysanne ⁶ », voire l'architecture agricole, offrent des terminologies restrictives dans la mesure où elles ne concernent que l'habitation et les dépendances de ceux vivant de l'agriculture ou de l'élevage. Elles ne prennent pas en compte, par exemple, celles des artisans qui ont tout autant leur place dans le paysage bâti. En somme, l'expression « architecture vernaculaire ⁷ », surtout rencontrée chez les ethnologues, désigne sous un autre angle la matière de cette recherche. En effet, c'est en général une architecture « sans architecte » qui s'oppose donc à l'architecture savante, celle des châteaux, églises, grandes bâtisses bourgeoises et autres édifices civils. Ces monuments ont nécessité un programme explicite, une mise en plan, ainsi que l'intervention d'un concepteur plus qualifié que le maçon ou l'entrepreneur. Dans ce qui relève de l'architecture vernaculaire, chaque témoin, appelé également *exemplum* ou *specimen*, n'est qu'une adaptation d'un modèle théorique, sorte de construction mentale dont les caractéristiques sont une liste d'éléments récurrents. Sur le terrain, ceux-ci peuvent être conjugués sous d'innombrables formes qui, au final, sont autant de types ou de sous-types qu'il peut paraître vain de vouloir définir. Ce problème met en évidence l'opposition entre les deux types d'architecture. Aucun nom, aucun plan, aucun programme raisonné ne se cache derrière le bâti vernaculaire. Une ferme ancienne, par exemple, est issue d'un compromis

6. CHAUVET, 2005.

7. Vernaculaire signifie « propre au pays », le terme vient du latin *vernaculus* « indigène, domestique », de *verna* « esclave né dans la maison » (Grand Robert). Dans cette étude nous nous bornerons à considérer tout édifice comme vernaculaire lorsque le maître d'œuvre est un artisan et que la construction n'a pas fait l'objet d'une mise en plan.

entre l'idée que s'en fait le commanditaire en fonction de ses besoins, les conceptions du maçon et du charpentier liées à leurs savoir-faire techniques, ainsi qu'à l'adaptation du projet aux réalités topographiques et aux ressources économiques.

Sans prendre un parti terminologique, nous utiliserons concurremment les termes « maisons et fermes » ou « architecture vernaculaire » pour évoquer l'habitation des populations rurales et villageoises rencontrée en val de Dronne.

2. Un thème peu étudié

Disons-le d'emblée, à l'échelon départemental, aucune recherche systématique n'a été menée à ce jour en Périgord sur ce type d'architecture. Pourtant, tout le monde s'accorde sur la densité et la richesse de ce patrimoine qui apparaît de plus en plus menacé. Le constat ne concerne pas uniquement la Dordogne, le phénomène est largement répandu sur le territoire national. La France, sur ce point, fait preuve d'un réel retard face à ses voisins européens. Il tient essentiellement au fait que les études, n'ayant pas bénéficié d'une discipline tutélaire, ont été l'œuvre de chercheurs travaillant sur des champs aussi variés que la géographie pour les précurseurs⁸, l'ethnologie ensuite, puis l'archéologie et l'histoire aujourd'hui.

Au plan national, les grandes études lancées à partir de la fin du XIX^e siècle ont laissé le Périgord en marge de leurs investigations. Ainsi, l'enquête du Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction Publique portant sur les conditions de l'habitation rurale en France, dont les résultats ont été publiés en 1894 et 1899 et comportant 67 monographies commentées par Foville et Flach⁹, étudie en totalité l'espace périgordin. Les travaux réalisés pour le compte de la Société des Nations en 1939¹⁰ et ayant pour objet de « donner un aperçu général de la situation économique, sociale et sanitaire, des campagnes au point de vue du logement¹¹ », ne nous renseignent que très sommairement sur le sujet¹², au contraire des départements voisins pour lesquels les données sont un peu plus consistantes. Paru deux ans plus tard, l'ouvrage de Doyon et Hubrecht¹³ sur l'architecture rurale et bourgeoise en France emprunte largement au Périgord, mais essentiellement des exemples

8. Actuellement, on note un nouvel intérêt des géographes pour le thème grâce aux recherches dirigées par Jean-René Trochet et publiées dans deux ouvrages récents : *Les Maisons paysannes en France et leur environnement (XV^e-XX^e siècles)*, ouvrage de 2006, et *Maisons paysannes en Europe occidentale, XV^e-XXI^e siècles* paru en 2008 (cf. bibliographie).

9. FOVILLE et FLACH, 1980.

10. *Enquête sur l'habitation rurale en France...*, 1939, p.198-200.

11. *Enquête sur l'habitation rurale en France...*, 1939, p. 8.

12. *Enquête sur l'habitation rurale en France...*, 1939, p. 200. Dans la partie « Résultats des enquêtes effectuées dans les habitations, 1^o- la maison d'habitation », on lit l'unique phrase suivante : « Les constructions anciennes du Sarladais ont toutes des toits en pierre et quelquefois de chaume » !

13. DOYON et HUBRECHT, 1941.

architecturaux ou paysagers destinés à illustrer des considérations de portée générale et offre quelques photographies de piètre qualité¹⁴.

Mis en place par le Commissariat de la lutte contre le chômage sous le régime de Vichy (1941), le chantier EAR (enquête d'architecture rurale) des Arts et Traditions populaires a initié une étude qui, de 1942 à 1945, occupa une cinquantaine d'architectes qui rédigèrent 1 759 monographies de bâtiments ruraux. Cette documentation considérable fut archivée au Musée national des arts et traditions populaires. En 1969, on décida d'entreprendre sa réactualisation et son exploitation scientifique en vue d'une publication en vingt-sept volumes formant le *Corpus de l'architecture rurale française*. L'habitat rural y est présenté selon une classification anthropologique élaborée par Jean Cuisenier, alors conservateur en chef du musée. Les premiers ouvrages ont été publiés par Berger-Levrault à partir des années 1980. Le manque de succès de la collection a poussé l'éditeur à stopper la publication des derniers volumes dont celui concernant la Dordogne (Périgord, Quercy, Agenais), non prise en compte dans le tome consacré aux pays aquitains¹⁵.

Paru en 1973 chez Hachette Littérature, *Maisons du Quercy et du Périgord*¹⁶ d'Alfred Cayla¹⁷, trace à grands traits les caractéristiques de l'architecture domestique. Cet ouvrage, qui s'inscrit dans un « inventaire régional¹⁸ », évoque essentiellement, dans la partie nous intéressant, l'habitation rurale du Périgord Noir. Quelques affirmations montrent une certaine méconnaissance du bâti, notamment celui de la partie nord du département. On peut lire par exemple la généralité suivante : « Dans quelques cas les espaces d'exploitation forment bloc avec l'habitation, c'est l'exception...¹⁹ ». En val de Dronne, les fermes de type « bloc » représentent près de 23 % du corpus, leur fréquence n'a donc rien d'exceptionnel. L'ouvrage reprend le vocabulaire utilisé par Demangeon (maison élémentaire, maison en hauteur...)²⁰. On y retrouve les notions désuètes de « toit celtique » et « toit méditerranéen ».

On ne peut éluder les efforts de l'érudition locale. Les sociétés savantes, et en particulier la Société historique et archéologique du Périgord qui publie un bulletin depuis 1874, ont largement œuvré pour la connaissance du patrimoine et la diffusion du savoir. Mais la richesse du département en monuments (le mythe des 1001 châteaux) ainsi qu'en sites préhistoriques, a polarisé hommes et

14. Voir illustrations n° 2, PL. III (Saint-Pardoux) ; PL. VII (Champagne-et-Fontaine) ; n° 2, PL. XI (Champagne-et-Fontaine) ; n° 3, PL. XIV (Verteilac) ; n° 1, PL. XVII (Montpeyroux) ; PL. XIX (« région de Périgueux-Bergerac ») ; n° 1 et n° 2, PL. XXIX (Sainte-Mondane et Marnac) ; n° 1, PL. XXXII (Issigeac) ; n° 4, PL. XXXIV (non localisé) ; n° 4, PL. XXXIX (Montignac) ; n° 2, PL. LI (Beleymas), PL. LV (Bergerac).

15. BIDART ET COLLOMB, 1984.

16. CAYLA, 1973.

17. Le Docteur Alfred Cayla (1891-1983) est originaire du Lot et co-fondateur de la revue *Maisons paysannes de France*.

18. « L'inventaire régional établi par Jacques Fréal ».

19. CAYLA, 1973, p. 61.

20. DEMANGEON, 1920.

moyens ailleurs que sur le bâti vernaculaire²¹. Jean Secret (1904-1981), chantre du patrimoine architectural périgordin, ne s'est qu'occasionnellement penché sur le thème. Sa bibliographie pléthorique, qui compte plus de 600 références²², offre moins d'une dizaine d'ouvrages, articles ou notes sur l'architecture domestique, de plus, principalement axés sur l'habitation de prestige²³.

En 1991, Denis Soulié et Jean-Paul Simon rédigent le premier ouvrage consacré au sujet²⁴. À l'instar de Michel Senaud cinq ans auparavant²⁵, leur propos était avant tout de jeter les bases de connaissances pratiques et utiles à la réhabilitation de l'architecture rurale en Périgord. Ces ouvrages relèvent donc plus du manuel de restauration que de l'étude scientifique. Quelques synthèses paraissent dans les années 1990. Bien que de développement restreint et la plupart du temps en accompagnement d'articles aux thèmes plus ou moins éloignés de l'architecture, elles conservent le mérite d'avoir défriché un sujet demeuré *terra incognita* jusque tardivement. Dans sa contribution à l'ouvrage *Dordogne Périgord*, Yan Laborie aborde la question de l'habitat paysan médiéval, période pour laquelle les données sont très lacunaires et principalement archéologiques²⁶. Pour la même période, Pierre Garrigou-Grandchamp a brossé un tableau assez complet de l'architecture domestique urbaine²⁷. Dans *Les campagnes du Périgord*²⁸, Christian Marty nous offre un vaste panorama du monde paysan sous ses différents aspects de la préhistoire à nos jours. Ouvrage incontournable pour tout ceux qui s'intéressent à l'histoire socio-économique du Périgord rural, l'architecture n'y tient cependant qu'une place très secondaire.

Dans les années 1980, les cantons de Saint-Astier et de Périgueux ont, les premiers en Dordogne, bénéficié d'une enquête par l'ancien Service régional de l'Inventaire général (SRI). Mais les données recueillies à cette occasion n'ont fait l'objet d'aucune publication. Celle menée plus tard sur le pays Beaumontois (1996-1998) a vu la parution d'un *Itinéraire du patrimoine* qui, conforme à la ligne éditoriale de la collection, s'apparente au guide culturel²⁹. Cet *Itinéraire* apparaît donc la seule publication concernant la Dordogne en quarante années d'existence du SRI Aquitaine³⁰.

21. À titre d'exemple, sur près de 900 immeubles protégés à ce jour au titre des monuments historiques en Dordogne, le thème de l'architecture agricole représente moins de 1 % de l'ensemble.

22. cf. *Bulletin de la SHAP (BSHAP)*, t. CVIII, 1981, p. 305-337.

23. Notamment : SECRET, 1954 et 1977.

24. SIMON et SOULIÉ, 1991.

25. SENAUD, 1987. Bien que non exclusif à la Dordogne, l'ouvrage se compose d'un ensemble de fiches techniques illustrées d'exemples périgordins.

26. LABORIE, 1993.

27. GARRIGOU GRANDCHAMP, 1995, 1999a, 1999b.

28. MARTY, 1993.

29. CHARNEAU, 2000.

30. Avec la décentralisation, le SRI devient régional en 2007 et prend le nom de Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire. En 2008, paraît *Val de Dronne*, le premier opus de la collection régionale « Visages du patrimoine en Aquitaine ».

Pour clore ce bref aperçu bibliographique, nous citerons la thèse de Corinne Marache soutenue en 2003 portant sur les transformations du monde rural dans la Double entre 1830 et 1930³¹. Cet important travail de recherche sur tous les aspects de la société doubleaude ne s'est malheureusement pas penché sur l'habitat, abordant les transformations du paysage architectural municipal. Par ailleurs, cette thèse rappelle la rareté des recherches universitaires sur le Périgord.

Devant l'indigence de la documentation qui apparaît lacunaire, datée et éparse, on ne peut conclure qu'à la réelle méconnaissance de l'habitation rurale et villageoise du Périgord. Sans prétendre combler les insuffisances relevées, l'enquête menée sur le val de Dronne propose une première approche du thème. Les données présentées dans l'étude suivante sont en grande partie inédites. Ne concernant qu'une portion limitée de l'espace départemental, il reste donc à espérer que les recherches puissent être élargies à d'autres secteurs³². À terme, seule la comparaison d'observations menées en divers lieux selon une méthodologie similaire permettrait une mise en perspective globale du bâti périgordin.

3. Méthode et recensement

À terme, il s'agit de décrire et d'expliquer les aspects de la diversité de ce patrimoine. De préciser comment sont apparus, se sont diffusés, se sont modifiés et interpénétrés, ont perduré ou disparu, les modèles architecturaux du bâti vernaculaire. Dans cette démarche, la première étape consiste à identifier, isoler et analyser les types d'édifices, puis de les organiser au sein d'un classement. Les critères d'identification s'établissent autour des manifestations architecturales : choix des matériaux et de leur mise en œuvre, fonction et destination des espaces, organisation des volumes, distribution... Elles reflètent, *a priori*, des moyens, des statuts, des usages et des modes de vie souvent très contrastés. Ces variations s'opèrent soit à une époque donnée, elles illustrent alors la diversité sociale dans sa dimension synchronique, soit au cours du temps et ainsi témoignent de changements, fruits d'une dynamique historique (dimension diachronique).

Repérage et sélection des maisons et des fermes de l'aire d'étude ont été menés conjointement au cours de l'inventaire topographique³³. À l'issue de

31. MARACHE, 2003. Cette thèse a été publiée par le CTHS en 2006.

32. Depuis 2011, une opération d'inventaire du patrimoine est en cours sur 39 communes de la vallée de la Vézère et devrait voir son terme à l'horizon 2018.

33. La grille d'analyse pour la famille des maisons et des fermes a été élaborée lors de l'inventaire de Tocane-Saint-Apre. Les caractéristiques de cette commune, position géographique dans l'aire d'étude et étendue de la superficie, ainsi que la diversité du bâti présent, offraient, *a priori*, une base adéquate pour la préparation du repérage. Les maisons et les fermes repérées devaient répondre aux exigences suivantes : correspondre aux critères de dénomination, être construites avant la seconde guerre mondiale, avoir subi un minimum de transformation du gros œuvre, être

cette enquête, 4 022 édifices ont été retenus au vu des critères méthodologiques, ce qui représente plus de 23 % du bâti recensé par l'INSEE en 1999. Ces 4 022 édifices constituent le corpus sur lequel s'appuient les observations étayées de statistiques présentées ci-après. Sur ce total, 215 édifices (87 maisons et 128 fermes) ont été sélectionnés pour une étude plus approfondie. C'est-à-dire qu'ils ont fait l'objet d'un dossier individuel illustré et d'une « notice Mérimée³⁴ ». Leur part, au regard de l'ensemble des dossiers créés au terme de cette enquête (806 dossiers au total), représente plus d'une notice sur quatre.

4. Datation

Outre les données cadastrales remontant au plus tôt à 1810³⁵ et à défaut de précisions archivistiques, la datation des maisons et des fermes pose problème. Seuls les témoins matériels peuvent nous renseigner sur l'âge possible de tel ou tel édifice. Ainsi, les dates peintes ou gravées sur les bâtiments, sans être des preuves irréfutables, n'en sont pas moins de bons repères indiquant, parfois très précisément, une campagne de construction voire de transformation. L'étude des chronogrammes relevés sur les édifices repérés montre une très nette dominance du XIX^e siècle (fig. 1). Cela dit, toutes

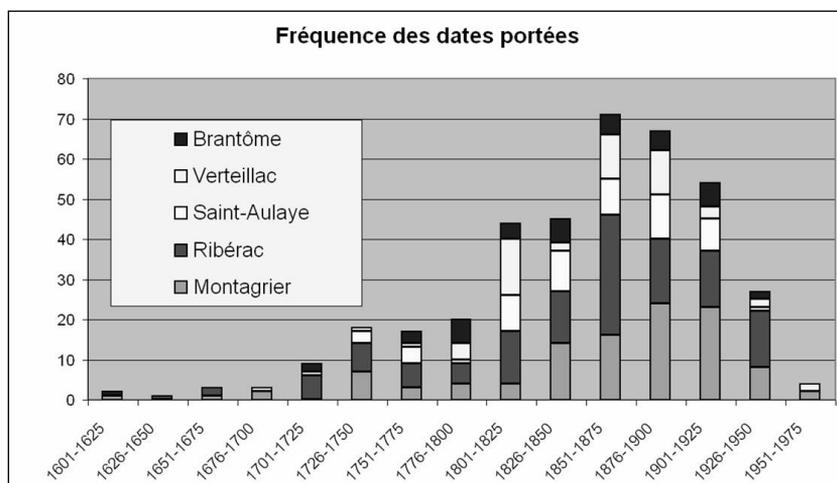


Fig. 1. Fréquence des dates portées.

accessibles visuellement sans démarche préalable. Les critères d'analyse pour chaque édifice repéré étaient de cinq ordres : topographique (lieu d'implantation de l'édifice repéré), matériel (nature et mise en œuvre des matériaux de construction), morphologique (types de relations entre logis et dépendances), fonctionnel (nature des dépendances), temporel (datation approximative de l'édifice).

34. Les notices Mérimée sont consultables sur le site du ministère de la Culture à l'adresse suivante : www.culture.gouv.fr. Le choix de l'accès géographique permet une navigation par commune.

35. Date de réalisation du cadastre ancien pour le canton de Montagnier.

les époques n'ont pas présenté les mêmes dispositions quant à l'apposition d'un millésime sur une construction achevée. De plus, le neuf remplaçant l'ancien, un effet de loupe s'opère donc pour les chronogrammes les plus récents. La possibilité de emploi d'une pierre portant une date renforce encore l'incertitude quant à l'âge global d'un édifice. Ces mises en garde établies, les dates portées, en règle générale, n'en reflètent pas moins les accidents de l'histoire. Ainsi, leur courbe suit grossièrement celle des variations démographiques. Pour le val de Dronne, 385 dates ont été relevées³⁶. Pour une grande majorité d'entre elles, seul le millésime est mentionné. La précision du mois est rare, plus encore celle du jour. Uniques exemples en leur genre, deux dédicaces complètes du XVII^e siècle ont été rencontrées. L'une est située sur le logis d'une ferme à Jamaud, commune de Biras, l'autre domine une porte de grange à La Borie, commune de Saint-Sulpice-de-Roumagnac. Très proches dans leur mise en œuvre, elles portent le nom des commanditaires. Pour le XVIII^e siècle, les millésimes se remarquent essentiellement sur le linteau de l'entrée des logis. Les dates relatives au XIX^e siècle sont très souvent gravées, plus rarement peintes, sur la clef des arcs qui surmontent les portes des granges. L'histogramme chronologique des dates portées présente un profil assez semblable à ceux réalisés pour le Poitou-Charentes³⁷ et le plateau de Millevaches en Limousin³⁸. Après le creux des années 1680-1710 qui, pour notre aire d'étude, n'est pas aussi marqué, peut-être du fait de la faiblesse de l'échantillon, et correspondant aux crises agricoles faisant suite aux hivers très rigoureux de 1685, 1693 et surtout 1709 (le « grand hyver »)³⁹, on note une croissance légère jusqu'à un premier palier autour de 1730, puis une croissance forte dans le premier quart du XIX^e siècle qui reflète l'essor démographique de l'époque. Le développement des constructions datées atteint son apogée vers 1860, période du paroxysme démographique périgordin, puis retombe rapidement à partir des premières manifestations de l'exode rural en réponse à la dépression économique, chute fortement catalysée par l'apparition du phylloxéra qui ravage les vignes du Périgord à partir de 1870.

II. Organisation de l'habitat

Nous considérons l'habitat comme l'expression des modes d'organisation de l'ensemble des habitations. Deux critères sont retenus dans l'analyse de ces principes : les relations qu'entretiennent les habitations entre elles et avec le chef-lieu communal d'une part, et le choix d'implantation vis-

36. Pour les deux premiers cantons, Montagrier et Ribérac, les dates portées n'ont pas fait l'objet d'un relevé systématique. Elles ne concernent qu'une partie des édifices repérés.

37. RENAUD-ROMIEUX, 1988, p. 180.

38. CHAVENT et ROBINNE, 1987, p. 40.

39. MARTY, 1993, p. 113.

à-vis de l'environnement topographique de l'autre. Le premier cas permet d'évaluer le degré de dispersion de l'habitat. Une habitation peut être située en ville ou en village⁴⁰, en écart, ou être isolée sur son territoire. Le second cas témoigne des préférences topographiques dans les modes d'occupation du sol. Étant donnée la nature du milieu, composé d'une vallée principale et de vallons secondaires entaillant un plateau calcaire et créant par endroit un modelé de collines douces, l'habitat s'étage en fond de vallée, au sommet des reliefs, ainsi qu'à flanc de collines ou de coteaux.

1. Densité de l'habitat

On le sait depuis les premières études statistiques nationales réalisées à la fin du XIX^e siècle, la Dordogne appartient au système de l'habitat dispersé, par opposition à celui de l'habitat concentré ou rapproché qui, schématiquement, caractérise les régions du nord-est et du sud-est français. En 1891, le département fait partie de la zone où le phénomène de dispersion est le plus marqué, avec la Corrèze et la Creuse, pour ne citer que ses voisins les plus proches. La population dispersée y est alors supérieure à 65 %⁴¹. Cet espacement de l'habitat transparaît notamment dans l'abondance des toponymes liés à une ou plusieurs habitations recensés dans le dictionnaire topographique de Gourgues⁴². Après le paroxysme démographique des années 1850-1860, la population périgordine a chuté jusqu'au minima des années 1970, avec son lot de hameaux désertés, avant une légère reprise qui se dessine ces dernières années. Celle-ci, plus que d'une réhabilitation systématique de l'habitat ancien, s'accompagne souvent d'un mitage pavillonnaire que tentent de contrôler les Plans locaux d'urbanisme et les Cartes communales.

Le territoire inventorié n'échappe pas à ces considérations. Les variations démographiques sont sensiblement les mêmes que pour l'ensemble du département avec quelques divergences locales. Le repérage indique que les habitations isolées ou situées en écarts représentent près des deux tiers du corpus, ce qui confirme le chiffre de 1891. L'organisation en hameau domine l'implantation isolée dans la proportion $\frac{3}{4}$ - $\frac{1}{4}$ environ. En somme, pour simplifier, sur l'aire d'étude, une maison sur deux est située en écart, une sur trois est en ville ou en village et une sur cinq est isolée. Bien entendu, ces généralités sont contrastées localement. La présence de deux villes sur l'aire d'étude, Ribérac et Brantôme, ne parvient pas à tempérer cette forte ruralité.

40. Selon les conventions de l'INSEE, une ville est une agglomération de 2 000 habitants ou plus. Un village possède donc moins de 2 000 habitants. Contrairement à l'appellation locale, le village est toujours au chef-lieu d'une commune, caractérisé par la présence de la mairie. Les autres agglomérations communales, qui parfois peuvent dépasser en importance le chef-lieu, sont des hameaux, terme équivalent à celui d'écart, également utilisé dans cette étude.

41. BRAUDEL, 1990, p. 126.

42. GOURGUES, 1992.

Celle-ci est très marquée dans la Double qui fait figure de véritable « désert » humain⁴³. Même les communes proches de Périgueux conservent un caractère très rural. Enfin, comme on pouvait s'y attendre, la Dronne a eu un effet attracteur dans cette répartition montrant par là même, l'influence du relief, donc du milieu naturel, sur l'organisation de l'habitat.

2. Topographie de l'habitat

Par sa position intermédiaire entre les reliefs du Massif central et le Bassin aquitain, le Périgord présente une large palette géomorphologique et floristique composant une mosaïque de « pays » qui sont autant d'entités paysagères spécifiques. Le cadre naturel de l'aire d'étude voit la juxtaposition de plusieurs de ces entités dont la Dronne est le fil rouge. Une vallée est toujours un élément structurant de l'habitat. Outre les avantages agraires, elle s'impose comme couloir naturel de communication sur lequel débouchent les vallons secondaires, voies de pénétration de l'arrière-pays. Sur le territoire inventorié, l'implantation en fond de vallée est minoritaire et concerne moins d'une maison ou ferme sur cinq. Le choix d'implantation privilégié demeure pour une large part, c'est-à-dire plus de la moitié des édifices repérés, les flancs de colline ou de coteau, à l'abri des caprices des cours d'eau et des vents dominants. L'habitat de sommet représente, pour sa part, entre un quart et un tiers du corpus.

Il est intéressant maintenant de croiser les deux critères retenus dans l'analyse des modes d'organisation de l'habitat. En d'autres termes, existe-t-il une corrélation entre le choix du lieu d'implantation, vallée, coteau ou sommet, et la dispersion de l'habitat hors des noyaux villageois ou urbains ? Les données révèlent une forte interdépendance entre la vallée et le phénomène d'agglomération des habitations, tout comme son éloignement semble favoriser l'éparpillement. À cet égard, l'exemple de Grand-Brassac est éloquent. Cette commune, dont les contours reprennent les limites de l'ancienne paroisse, possède un chef-lieu peu urbanisé, éloigné de la Dronne de plusieurs kilomètres. Elle possède également de nombreux écarts, près d'une cinquantaine environ, constitués de trois ou quatre fermes en moyenne. Le plus important d'entre eux, Corneguerre, regroupe une quinzaine d'exploitations et s'étend à proximité immédiate de la rivière. D'autres exemples illustrent ce phénomène : Rochereuil (Lisle), Le Breuilh (Saint-Victor), Chaboin (Petit-Bersac), etc. *A contrario*, de nombreuses communes du canton de Verteillac, non concernées par le cours de la Dronne, ne présentent que de petits hameaux, moins développés que ceux évoqués ci-dessus. Les voies de circulation routière ont le même effet polarisateur que la vallée. Ainsi, le bourg abbatial de Brantôme a bénéficié du

43. À titre d'exemple, en 1990, la commune de La Jemaye possède 4 habitants au km².

croisement des deux axes que sont la vallée de la Dronne d'une part et de la route Périgieux-Angoulême d'autre part. De la même manière, La Roche-Chalais, petit bourg castral contrôlant la Dronne, a profité de l'axe Angoulême-Bordeaux, via Coutras et Libourne. On le voit, l'habitat, en sus du relief, est conditionné par la constitution des réseaux de communication et de la variation, sur le long terme, des flux qui les ont fait naître.

3. Histoire de l'occupation du sol

Depuis les travaux de Charles Higounet, il est acquis que la permanence de l'habitat et la pérennité de l'occupation rurale depuis les temps préhistoriques relèvent du mythe⁴⁴. Après chaque recul de l'activité humaine (guerres, famines, pestes, etc.), le terroir, rapidement gagné par le *saltus*, doit être remis en valeur. En Périgord, c'est au lendemain de la guerre de Cent Ans que date la dernière grande reconquête sur la forêt, les friches et les landes. En val de Dronne, les défrichements ont laissé quelques empreintes toponymiques. Ainsi peuvent être relevés, çà et là, les « Ages » qui trahissent les efforts de remise en valeur dès la fin du Moyen Âge. Ces toponymes sont nombreux au nord du Périgord⁴⁵. Les lieux à suffixe en -ie témoignent aussi de cet essor (La Meynardie, La Méfreynie...), la plupart des hameaux précédés de « Chez » ou des lieux tels que « Les Places » également⁴⁶. Jusqu'alors, l'habitat se concentrait derrière les enceintes urbaines ou à proximité des églises fortifiées. Il tend à se disperser à la faveur d'une paix durable. Sur le secteur, on peut discerner cette reprise à partir d'anciens domaines. Nombre de sites de hauteur sont réinvestis par la petite noblesse. D'autres sont nouvellement créés. Peu à peu, la campagne est colonisée par des centres d'exploitation qui grignotent une forêt omniprésente. Tous sont fondés sur le principe de la seigneurie d'Ancien Régime, avec son organisation bipartite classique. Réserve exploitée directement par les domestiques et tenures arrentées en composent le schéma typique. Il sera à peine bouleversé par l'essor de la bourgeoisie et son investissement en milieu rural dès le XVII^e siècle. Du XVI^e au XVIII^e siècle, l'habitat se développe dans ce contexte. Les métairies ponctuent les domaines, les borderies en exploitent les manses marginales. Si le réseau villageois reste inchangé depuis sa mise en place au Moyen Âge, l'arrière-pays est restructuré au cours de ces trois siècles. La période voit la formation du paysage dont la société périgordine actuelle est l'héritière. La vallée de la Dronne, axe principal du secteur, a depuis longtemps favorisé la concentration de l'habitat. Le chapelet des bourgs les plus importants s'y développe tous les 6 ou 7 kilomètres, qui au pied d'une

44. HIGOUNET, 1978, p. 5-6.

45. Sur l'aire d'étude, 8 hameaux portent les toponymes « L'Age » ou « Les Ages ». Celui de Grand-Brassac est attesté en 1364, Champagne-et-Fontaine en 1460 (GOURGUES, 1992).

46. HIGOUNET-NADAL, 1983, p. 149.

forteresse (Ribérac, Bourdeilles, Saint-Aulaye), d'une abbaye (Brantôme), qui à la confluence d'une vallée secondaire (Lisle), elle-même, à moindre échelle, organisée selon ce schéma (vallées de la Rizonne, de la Nizonne). L'ensemble est largement contrôlé par des sites de hauteur, anciennement occupés pour la plupart. Que l'on s'écarte des mailles de ce canevas, et l'habitat devient moins dense, clairsemé. Les villages sont plus modestes (Servanches, Bourges-Maisons, Saint-Pardoux-de-Drôme), les hameaux moins nombreux. Des fermes seules ponctuent alors un terroir isolé, où l'autarcie n'est pas un choix, mais une nécessité. Céline Doux a montré pourquoi et comment s'était développé l'habitat sur une partie de la vallée de l'Isle⁴⁷. Le schéma peut être transposé en val de Dronne. Ses recherches ont précisé les modes d'occupation du finage paroissial à partir d'un centre ancien, le plus souvent né avant le X^e siècle. La mutation des structures de l'habitat s'est opérée après la guerre de Cent Ans. Les « maynements⁴⁸ », au centre desquels existait une habitation, se sont progressivement transformés en « villages » (nos écarts ou hameaux), par multiplication des constructions. Du XVI^e siècle au XVIII^e siècle, nous sommes donc passés d'un habitat relativement regroupé (les bourgs) et complété d'un habitat isolé (les maynements) à un habitat dispersé (fig. 2). Là où il se développe, l'habitat trouve toujours dans le sol sa matière à bâtir.

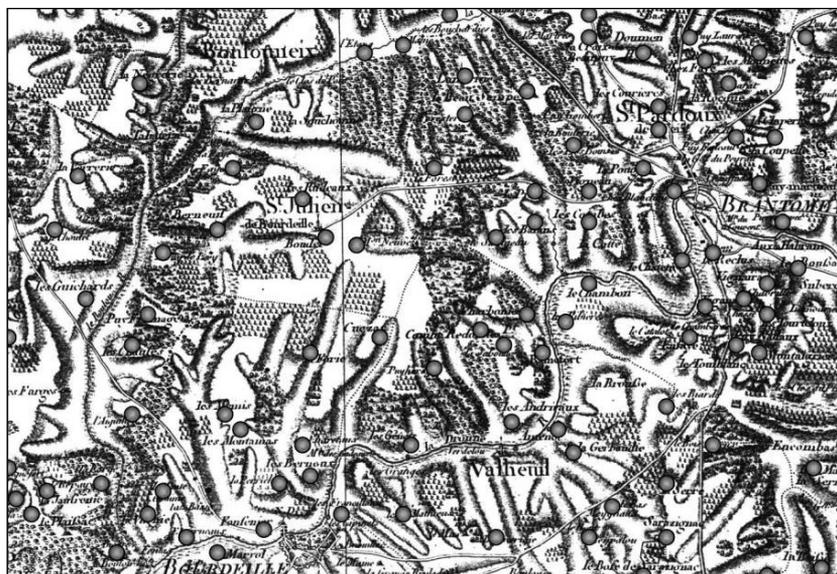


Fig. 2. Extrait de la carte de Belleyrne (vers 1765). Exemple de dispersion de l'habitat entre Brantôme et Bourdeilles.

47. Doux, 1997.

48. Ancienne appellation des sites habités des domaines agricoles.

III. Matériaux et techniques de construction

1. Murs

L'aire d'étude présente un panorama très homogène quant aux matériaux de construction. Les plus usités pour l'édification des murs sont le moellon de calcaire lié à la terre maçonnerie, avec chaînes, jambes et encadrements de baies en pierre de taille, ainsi que celle-ci, employée seule dans tout ou partie des édifices. De façon localisée, on note également, mais dans de très faibles proportions, l'emploi du grès ferrugineux, du silex, ou de la brique. Ces matériaux se présentent, le plus souvent, en accompagnement du calcaire. Dans la Double, quelques rares habitations sont édifiées en pan de bois avec hourdis de torchis et/ou de brique. Le minéral domine donc très largement, notamment le calcaire utilisé dans plus de 98 % des habitations repérées.

Cette pierre provient des roches sédimentaires du Crétacé. C'est un calcaire campanien de couleur blanche, poreux et tendre, bien qu'autour de Chapdeuil affleure un calcaire plus dur du Jurassique. Son grain fin et friable en facilite le débitage et l'épannelage. Il se corrode assez rapidement selon sa qualité et, en contexte humide, se voit souvent rongé par le salpêtre. Les moellons sont extraits des champs, notamment au cours des labours. Ils sont issus des terres de groies (argilo-calcaires), formées par la désagrégation des couches géologiques supérieures. On les trouve souvent dans une gangue marneuse et ils présentent une grande variété de faciès.

La pierre de taille est extraite des carrières. Les plus anciennes consistaient en l'exploitation directe des affleurements ou des fronts de falaise, abondants en vallée de la Dronne, desquels on détachait les blocs. L'aire d'étude montre une concentration des sites d'extraction autour de Paussac-et-Saint-Vivien où la pierre est encore exploitée de nos jours. Suivant les chantiers, les blocs étaient soit débités sur place en quartiers, soit livrés sur le site de la future construction où ils étaient sciés à la main selon les besoins. Ceci explique la présence de nombre de ces blocs imposants, disséminés çà et là sur les bords des chemins à proximité des habitations. Pour la plupart, ce sont les surplus de chantiers du début du XX^e siècle.

Le grès, et plus particulièrement le grès ferrugineux, facilement reconnaissable à ses marques d'oxydation qui teintent de rouille les parements, est utilisé là où le sous-sol l'abrite. D'un emploi anecdotique, il a été repéré dans la maçonnerie sur les communes de Vanxains et de Siorac-de-Ribérac, c'est-à-dire sur une zone de transition géologique entre les calcaires secondaires du nord-est de l'aire d'étude et les dépôts détritiques tertiaires du sud-ouest de la zone. Le silex n'est pas lié à un *locus* particulier. Il se rencontre sous forme de rognons avec le calcaire, rarement en inclusion, ou en galet dans les sols détritiques. Là où il est exploitable, il est mis en œuvre d'une manière comparable à celle du moellon de calcaire. Les silex les plus imposants

sont utilisés comme pierre de fondation et servent d'assise aux chaînes. L'imperméabilité de cette roche protège les assises supérieures des infiltrations que le calcaire favorise par sa porosité naturelle. Silex et grès représentent à peine 1 % des matériaux de constructions employés dans la maçonnerie des édifices repérés.

En val de Dronne, près de sept habitations sur huit sont construites en moellon de calcaire. Celui-ci adopte des tailles et des formes variées qui dictent sa mise en œuvre. Le moellon n'est jamais utilisé seul, sauf pour l'édification de murets (nombreux à La Tour-Blanche) et de petites cabanes en pierre sèche⁴⁹. La terre crue, ou « mortier d'hirondelle⁵⁰ » est, le plus souvent, utilisée pour lier les éléments entre eux. Dans les murs, sa présence est abondante lorsque le moellon se présente sous forme de rognon grossièrement sphérique. Elle l'est moins quand celui-ci adopte une forme parallélépipédique, sorte de dalle de calcaire ou quartier à peine équarri dont la mise en œuvre, mis à part le mortier, équivaut celle de la pierre de taille. Dans ce dernier cas, la chaîne d'angle ou la jambe n'est pas nécessaire. Liant solidement les moellons, le mortier de chaux rencontré sur les édifices prestigieux n'est, à de rares exceptions près, jamais utilisé dans l'architecture paysanne.

Préalable à l'édification du mur, la tranchée de fondation est peu profonde voire inexistante. La première assise est disposée à même le sol ou sur le rocher lorsqu'il affleure, sans traitement préparatoire, si ce n'est l'enlèvement de la terre végétale. On n'opère pas de véritable distinction entre parement et blocage, bien que la meilleure face d'un moellon, qui peut-être légèrement dressé à cette occasion, soit toujours réservée pour le parement. Quand le moellon s'y prête, carreaux et boutisses se succèdent, mais aucune règle établie ne préside à leur mise en œuvre qui reste affaire de maçon. L'épaisseur d'un mur est fonction de la hauteur désirée. Un bâtiment sans étage présente généralement des murs épais de 50 à 70 cm, soit environ deux pieds. Les édifices avec un, deux, voire trois étages, et ce type de mise en œuvre ne permet guère d'aller au-delà sans mortier de chaux, présentent, quant à eux, des largeurs allant jusqu'à trois pieds et plus. Au-delà de quatre pieds, les murs relèvent de la fortification. Contrairement aux idées reçues, ces dimensions ne sont pas un gage de qualité ni de robustesse, mais une nécessité technique. Le mur doit pouvoir supporter son propre poids ainsi que la toiture du bâtiment. Lorsque le moellon est en forme de dalle irrégulière avec peu d'argile, sa rigidité est meilleure et son pouvoir porteur plus important. Le mur suppose alors moins d'épaisseur. Si, au contraire, la quantité de liant est conséquente, cas de l'appareillage avec du moellon de type rognon, ou encore « tête de chat » baignant dans de la terre maçonnerie, le mur possède une certaine plasticité due aux propriétés du liant.

49. Les seules cabanes en pierre sèche, improprement appelée « bories », rencontrées sur l'aire d'étude sont toutes situées sur la commune de Paussac-et-Saint-Vivien, zone de petit causse.

50. SIMON et SOULIÉ, 1991, p. 127.

Cette souplesse doit être compensée par une augmentation des largeurs ou par des éléments raidisseurs comme les chaînes et les jambes en pierre de taille qui apportent le maintien voulu et offrent des points d'appui pour les fermes de la charpente. Situés aux angles et à intervalles réguliers dans les murs les plus longs, ces éléments agissent alors comme une véritable ossature. Dans la majorité des cas, chaînes d'angle et jambes sont respectivement en besace et harpées, c'est-à-dire constituées d'une superposition d'éléments dont les têtes sont alternativement courtes et longues.

Les façades extérieures des murs construits en moellon sont généralement protégées par un enduit à la chaux, surtout lorsque le calcaire utilisé est tendre, friable et sujet à la gélifraction. Dans ce cas, chaînes et encadrements de baies sont placés en saillie pour prendre en compte l'épaisseur de l'enduit et, au final, offrir un nu régulier sur l'ensemble de la façade. Lorsque ces éléments sont destinés à être recouverts, le débord n'existe pas et les pierres de taille sont repiquées pour faciliter l'accroche des enduits. Ceux-ci sont, en priorité, appliqués sur les façades des habitations puis les côtés les plus exposés aux précipitations. L'économie d'un enduit concerne avant tout les dépendances domestiques ou agricoles. La mode actuelle de la « pierre apparente⁵¹ » dans les constructions réhabilitées ne correspond donc à aucune réalité historique (fig. 3).



Fig. 3. Syndrome de la pierre apparente. Le mythe de la maison paysanne transposé sur une maison bourgeoise.

51. Cette mode, pratique pour l'enquêteur car elle dévoile, faute d'enduit, la nature du gros œuvre, s'est répandue en Périgord depuis plus d'une quinzaine d'années. Touchant d'abord la construction privée, elle gagne maintenant les bâtiments publics (mairies et écoles) leur conférant, pour l'œil de l'historien du patrimoine, un caractère inachevé bien plus qu'authentique.

Que ce soit sur l'aire d'étude ou ailleurs en Périgord, il est difficile de préciser quand s'est répandu l'usage du moellon en lieu et place du pan de bois et de son hourdis. Il est probable que ce soit l'architecture savante et monumentale qui, la première, ait bénéficié de l'usage du moellon en association avec la pierre de taille, offrant ainsi de nombreux modèles repris ensuite dans les édifices plus modestes selon un processus imitatif. Le moellon est attesté dans les constructions du Moyen Âge, et parfois lié avec du mortier de chaux, donc beaucoup plus résistant que la terre crue. C'est le cas des maisons du bourg castral d'Auberoche⁵². Pour l'aire d'étude, les exemples les plus anciens d'utilisation du moellon concernent uniquement quelques modestes églises paroissiales du XII^e siècle. Là encore, le mortier de chaux a été employé. Pour les maisons et les fermes du val de Dronne, les témoins ne semblent pas antérieurs au XVII^e siècle. Seule l'archéologie pourrait apporter quelque précision pour les périodes les plus hautes et peut-être montrer, comme l'a affirmé Jean-Marie Pesez, que « la maison paysanne en pierre ne devint sans doute fréquente que tard dans le Moyen Âge⁵³ ». Il est tentant de penser que le passage du pan de bois à la construction en moellon s'est opéré peu après les grands défrichements médiévaux, réalisés pour répondre à l'explosion démographique des XI^e et XII^e siècles. En toute logique, l'extension des surfaces cultivées a entraîné un recul de la forêt et donc du bois d'œuvre disponible et, parallèlement, multiplié les lieux d'extraction des moellons de calcaire qui tapissent littéralement les sols de ce secteur, Double exceptée. Si les débuts demeurent nébuleux, l'usage du moellon s'est achevé à la veille de la seconde guerre mondiale. Il est alors remplacé dans la construction par le parpaing de béton, ou aggloméré, qui apparaît en val de Dronne, comme ailleurs en Dordogne, dès les années 1930.

Dans l'architecture vernaculaire, la pierre de taille est rare. Elle ne concerne, nous l'avons dit, que les encadrements des baies, les jambes et les chaînes d'angle. On peut ajouter à cela la niche d'évier, dont l'existence est souvent trahie en façade par la pierre d'écoulement. Lorsqu'elle est employée dans le gros œuvre sous forme de moyen appareil, elle ne concerne que rarement l'ensemble de l'édifice. Ainsi, une même habitation peut présenter une façade en pierre de taille alors que ses autres murs sont en moellon. Le souci d'économie se combinant dans ce cas avec le désir d'ostentation. Sur l'aire d'étude, l'emploi de la pierre de taille sur un ou plusieurs murs de l'habitation concerne près d'un édifice repéré sur cinq. De façon générale, son usage se conforme aux considérations suivantes : la pierre de taille se rencontre en priorité dans l'habitation urbaine ; elle se généralise à partir du XIX^e siècle ; enfin, elle est fortement associée à des critères sociaux qui

52. LABORIE, 1993, p. 94.

53. PESEZ, 1998a, p. 63.

dépassent de loin le déterminisme géologique. En effet, les résultats statistiques montrent que le recours à la pierre de taille est en corrélation directe avec la construction urbaine. Ainsi, à Brantôme et Ribérac, mais aussi dans les agglomérations, qui à défaut d'être de véritables villes *stricto sensu* présentent également des caractéristiques urbaines⁵⁴, la proportion de maisons de ville arborant une façade en pierre de taille avoisine les 72 %. La proximité de centres d'extraction renforce bien évidemment la tendance. À Brantôme, où se conjuguent urbanisme et ressources géologiques, l'usage de celle-ci dépasse les 92 % des habitations. *A contrario*, l'emploi de la pierre de taille dans les fermes est anecdotique. Il se limite le plus souvent à la partie habitée, en de rares occasions aux dépendances agricoles. Si c'est le cas, la présence de carrières dans l'environnement immédiat peut expliquer cette particularité. L'exemple d'une ferme construite directement sur d'anciens lits de carrière au lieu-dit Maison Neuve à Paussac-et-Saint-Vivien illustre le phénomène (fig. 4).



Fig. 4. Ferme en pierre de taille édifée sur le site d'une ancienne carrière.
Maison Neuve (Paussac-et-Saint-Vivien).

Le lien entre la pierre de taille et le monde des villes n'est pas neuf. Deux articles récents de Pierre Garrigou Grandchamp⁵⁵ ont souligné « la généralisation d'une construction en pierre d'un haut standard de qualité⁵⁶ » dans les bourgades périgordines du XII^e au XIV^e siècle. Cela dit, pour tous les édifices listés, le statut de leur commanditaire demeure obscur et reste à préciser. L'aire d'étude offre quelques exemples d'édifices urbains qui ne relèvent pas de l'architecture monumentale et entièrement bâtis en pierre de

54. Il s'agit des bourgs de Lisle, La Roche-Chalais, Saint-Aulaye, La Tour-Blanche et Verteillac.

55. GARRIGOU GRANDCHAMP, 1995 et 1999b.

56. GARRIGOU GRANDCHAMP, 1999b, p. 20.

taille. Le plus ancien est situé dans le centre de Brantôme. C'est une maison de la seconde moitié du XII^e siècle. Le traitement décoratif des baies et les vestiges d'une cheminée murale sont autant d'indices qui témoignent de l'aisance du propriétaire. Son appartenance à l'aristocratie ne fait donc aucun doute. Si « la ville médiévale se distingue de la campagne non tant par la quantité de population que par la qualité de celle-ci ⁵⁷ », alors l'usage systématique de la pierre, considérée comme le plus noble des matériaux, y joue un rôle dont la dimension sociale, celle de l'affirmation d'un statut, semble aussi importante que les caractères purement pratique et technique du matériau. La remarque vaut également pour les époques qui suivent le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle où on note un regain de l'utilisation de la pierre de taille en milieu urbain. Le matériau y est employé chaque fois que le permettent les moyens du commanditaire. Son prix étant lié au coût du transport, la proximité de carrières explique sa diffusion dans des édifices modestes comme c'est le cas à Brantôme. À l'inverse, pour les lieux éloignés des centres d'extraction, la pierre de taille se rencontre essentiellement sur les habitations des notables et s'affiche plus encore comme un signe patent de leur aisance sociale. Ainsi, à Servanches, commune de la Double où la pierre de taille est importée, le logis du Cotonat, entièrement édifié avec ce matériau, affiche la réussite économique du propriétaire. Au début du XIX^e siècle, celle-ci était basée sur un domaine viticole florissant.

La brique est rare en val de Dronne. Elle ne se rencontre jamais seule dans le gros œuvre. On distingue deux types de brique : le « bricou », brique plate aux tailles variables, de fabrication locale, cuite dans de petits fours artisanaux, et la brique industrielle aux dimensions standards depuis la fin du XIX^e siècle. Cette dernière est avant tout un matériau utilisé à des fins décoratives, essentiellement employé dans la construction urbaine et périurbaine au début du XX^e siècle. Ribérac offre quelques exemples d'édifices des années 1920-1930 en brique, complétée par des chaînes en pierre de taille. En sus de son utilisation déjà ancienne pour les contre-cœurs de cheminée, dès le XVII^e siècle, le bricou a parfois remplacé le torchis comme hourdis de remplissage dans la construction utilisant le pan de bois. Ce remplacement s'est souvent opéré dans le cadre d'une réfection et ne s'observe parfois que sur certaines parties d'un édifice, en général les plus exposées aux intempéries. Le module du matériau convient alors au comblement des espaces entre les assemblages de bois.

L'aire d'étude recoupe une entité du département aux particularités paysagères, la Double et le Landais ⁵⁸, sur laquelle s'est perpétrée une architecture en pan de bois. Cette technique, héritée d'un lointain passé, s'est

57. GRANDJEAN, 1999, p. 20, cité par GARRIGOU GRANDCHAMP, 1999b, p. 18.

58. Double et Landais constituent une seule et même entité géologique et paysagère traversée d'est en ouest par l'Isle qui marque la séparation entre la Double au nord et le Landais au sud.

manifestée jusqu'au milieu du XIX^e siècle puis a laissé place à la construction en moellon et pierre de taille. Sur les communes concernées du territoire inventorié, il est à noter que l'habitation en pan de bois a coexisté avec celle employant les matériaux habituels. L'enquête a même montré une très large dominance de celle-ci sur la première. Ainsi, dans les communes typiquement « doubleaudes⁵⁹ », le pan de bois ne dépasse pas 3,5 % des édifices repérés. En Dordogne, en dépit de son intérêt, ce type d'architecture n'a pas fait l'objet d'étude publiée⁶⁰ et mérite donc qu'on s'y attarde malgré une faible représentativité.

Évoqué maintes fois dans le roman *L'ennemi de la mort* d'Eugène Le Roy⁶¹, l'habitat en torchis et pan de bois apparaît comme le symbole de l'indigence périgordine au XIX^e siècle et se focalise sur la Double. En 1863, un rapport éloquent et sans concession constate à propos de l'habitat de la Double : « Les maisons d'habitation sont construites en bois et torchis ; elles sont basses, recouvertes de tuiles creuses. L'absence de pierre à bâtir, la quantité considérable de bois longtemps sans valeur, ont dû conduire les habitants de la Double à adopter ce genre de construction, qui serait loin d'être économique aujourd'hui, la masse considérable de bois de choix, employée dans la plupart de ces demeures, ayant certainement plus de valeur que les pierres qui l'eussent remplacée. Les ouvertures sont rares, l'agencement intérieur digne des premiers âges. Les animaux de toute sorte sont séparés du lieu où loge leur propriétaire par de grossiers treillages dont les huis laissent passer les exhalaisons fétides qui s'échappent des animaux et des fumiers. Nous avons vu même des habitations de propriétaires qui n'avaient nulle séparation à l'intérieur, et dont la fumée du foyer s'échappait au travers du toit comme dans la hutte d'un Lapon. Des amas de litière et de fumier obstruent chaque ouverture, où sont entassés à quelques mètres de l'entrée, dans une cour en contre bas, où des eaux croupissantes décomposent toute l'année les matières organiques qu'elles contiennent, au grand préjudice de la salubrité⁶² ». Derrière ce tableau accablant, il est possible de lire la relativité de la notion de pauvreté puisque le rapporteur avoue que ce type d'habitation en pan de bois serait, déjà en 1863, plus onéreux à édifier ainsi plutôt qu'en pierre à bâtir. Doit-on en conclure qu'à cette date, dans la Double, on ne construisait plus en bois ?

59. La Jemaye, Ponteyraud, La Roche-Chalais (surtout Saint-Michel-l'Écluse-et-Léparon), Saint-Vincent-Jalmoutiers et Servanches.

60. En 1987, commandité par le syndicat d'initiative du canton de La Force dans le but de créer un écomusée, un inventaire des « bâtiments ruraux à colombage » a été réalisé par les architectes Bonhomme, Lacube et Lorenz de l'agence bordelaise BL². Cette étude, à caractère typologique, a permis de recenser 36 habitations, 43 granges et de nombreux autres bâtiments en pan de bois. Cette étude peut être consultée à Périgueux au CAUE de Dordogne.

61. Parue en 1908, cette œuvre a connu de nombreuses éditions. Le roman a été porté à l'écran il y a plus de 20 ans. Une partie du tournage a été réalisée sur le site du Parcot à Échourgnac, en plein cœur de la Double.

62. LENTILHAC et GUILBERT, 1863, p. 436.



Fig. 5. Pan de bois dans la Double. Mise en œuvre du pan de bois avec l'emploi de deux aisseliers dans les angles supérieurs. Maison des Pourcauds (Servanches).

Par leur conception et leur structure, les édifices rencontrés offrent quelques similitudes avec ceux mieux connus des Landes de Gascogne. Le réseau des pièces de charpente qui assurent la rigidité de l'ossature est réduit au minimum. Les poteaux de fond sont reliés, à proximité de leur base, par une sablière basse de type interrompue⁶³, et à leur sommet par une sablière haute. Le contreventement, conférant au système son caractère indéformable, est assuré par deux aisseliers, parfois trois, situés dans les angles supérieurs du pan de bois. Ces liens jumelés s'observent sur le logis des Pourcauds à Servanches (fig. 5) ou les dépendances de Galbrun à Saint-Michel-Léparon (La Roche-Chalais). L'ossature est complétée par des éléments verticaux, les poteaux de garnissage, reliant les deux sablières, et les tournisses, moins longues et en contact seulement avec l'une des sablières et un aisselier, ainsi que, le cas échéant, par les encadrements de porte ou de baie (poteaux d'huissierie et de fenêtre, appuis et linteaux). Cet ensemble, entièrement réalisé en chêne, était assemblé au sol. C'est une fois dressé que les vides du colombage sont comblés de torchis. Ce matériau était fabriqué « dans une fosse creusée sur le chantier, l'argile transporté était mouillé, foulé à pieds nus, laissé à macérer plusieurs jours. S'il devait être utilisé seul, dans des pans de bois, il était additionné de paille, il fallait

63. Par opposition à la sablière continue sur laquelle repose le poteau, cf. CHAPELOT et FOSSIER, 1980, p. 257.

que les brins, apparaissant en surface commencent à pourrir⁶⁴ ». Ensuite, le mélange ainsi obtenu était pétri puis jeté sur le lattis fixé en zigzag entre les poteaux de remplissage. Une fois le torchis sec, la paroi, y compris une partie des poteaux, était recouverte d'un enduit à la chaux, puis l'ensemble blanchi. Cette méthode se rapproche des techniques en usage dans le Gers, alors que, dans la Grande Lande, la paille de seigle, sous forme de torche, est trempée dans l'argile et entrelacée sur le lattis⁶⁵. Les poteaux de fond reposent sur des cubes de pierre et un solin occupe l'espace entre le sol et la sablière basse. Il peut être en pierre de taille, comme on le remarque sur une grange du Betoux à Saint-Michel-Léparon ou plus habituellement constitué de moellons de calcaire voire de galets liés à la terre crue. Dans ces constructions en pan de bois, le solin, la cheminée et l'évier sont les seuls éléments maçonnés. Concernant les datations, les données manquent cruellement. On place l'édification de ces habitations aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais seule une analyse dendrochronologique pourrait préciser ces estimations et il ne serait pas étonnant que la méthode révèle des dates plus hautes. Les techniques d'assemblage ne semblent pas entretenir de rapports d'influence avec celles des structures en bois de l'habitat urbain telles qu'elles se sont développées dans les villes périgordines à la fin du Moyen Âge, comme à Bergerac, Périgueux ou Saint-Astier. Elles n'entretiennent pas non plus de liens avec celles encore assez mal connues des maisons à empilage de madriers dont le département abrite quelques isolats⁶⁶.

La présence d'une architecture propre à la Double et au Landais, pour s'écarter un instant de l'aire d'étude, montre clairement la relation entre les contraintes physiques du milieu géographique (ici l'absence de pierre à bâtir et la facilité de se procurer du bois d'œuvre) et les formes de l'habitat. Bien que ce déterminisme, d'un point de vue général, ait été, depuis une vingtaine d'années, relativisé par les ethnologues⁶⁷, avec la mise en avant des forces culturelles indépendantes du milieu dans les choix constructifs, ces forces n'ont donc pas été dominantes face aux conditions matérielles de vie et de disponibilité des matériaux pour l'ensemble de l'aire d'étude.

Nous avons évoqué la possibilité du passage d'un habitat en bois à une construction en pierre lors des grands défrichements médiévaux. Ceux-ci répondaient à de nouveaux besoins d'espaces agricoles devant la pression démographique d'alors. Se basant sur cette hypothèse, on peut considérer qu'en raison de la médiocrité des terres doubleaudes, caractérisées autant par la lande et les marais que la forêt, le secteur est resté en marge des grandes

64. SIMON et SOULIÉ, 1991, p. 45.

65. BIDART et COLLOMB, 1984, p. 29.

66. Sur le sujet cf. CHARNEAU, 2000, p. 30 ; LABORIE, 1993, « Approche de l'habitat paysan médiéval », p. 96-98 ; LOLOUM *et al.*, 1991.

67. Voir à ce propos GALAME, 1988.

entreprises d'essartage en dépit d'efforts ponctuels et locaux⁶⁸. Le passage à la pierre ne s'y serait donc pas réalisé selon le même schéma socio-historique que pour les terroirs voisins.

Sur le secteur inventorié, en dehors de la Double, l'utilisation du bois avec hourdis de torchis est quasiment inexistante. L'intérieur de quelques bâtiments agricoles offre cependant ce type d'usage, nous y reviendrons dans l'exposé traitant des dépendances. Nous l'avons également rencontré, de façon fortuite, sous forme de murs de refend dans certaines maisons au gros œuvre en pierre. L'identification de ce type de paroi est malaisée. Bien entendu, elle suppose l'accès aux intérieurs et concerne surtout les bâtiments en ruine ou en travaux car, dans tous les cas, le mur concerné est enduit au plâtre ou à la chaux. Les exemples sont trop rares et peu exploitables pour que cette remarque mérite plus de développement et conduise à des généralisations. Signalons qu'à Montagnier, nous avons observé un usage encore différent du bois pour un mur intérieur dans une habitation de pierre assez prestigieuse. La cloison est constituée de larges planches horizontales maintenues, sur chaque face, par des lattes verticales régulièrement espacées, le tout recouvert de plâtre. Cette utilisation rappelle que, même dans la construction en pierre, le bois est omniprésent et son utilisation systématique pour les planchers et les plafonds, voire les lambris, ne doit donc pas surprendre lorsqu'il s'agit des refends.

2. Charpentes

Dans l'habitation classique, la charpente ne se voit pas. Son rôle est purement fonctionnel. Cependant, elle dicte la forme du toit qui, lui, s'offre aux regards. Un toit très développé ou complexe, avec noues et croupes, suppose une charpente où se multiplient les pièces et les assemblages, c'est-à-dire qu'elle sous-entend une mise en œuvre onéreuse. Le toit est donc en rapport direct avec le statut social de celui qu'il abrite. Nous n'évoquerons ici que les caractéristiques des charpentes des logis, réservant les considérations sur celles plus spécifiques des granges, dans la partie traitant des dépendances.

Posons en préalable la faiblesse des données liées à la connaissance des charpentes dans la mesure où l'ensemble des édifices repérés, mais également sélectionnés, n'ont pas fait l'objet d'observations systématiques faute de possibilité d'accès aux combles. Les généralités suivantes ne se basent donc que sur un échantillon relativement restreint d'exemples. Cela dit, la morphologie extérieure trahissant bien souvent la structure interne des toits,

68. Des groupes monastiques ont probablement œuvré à la mise en valeur de la Double dès le milieu du Moyen Âge. La création des étangs, dont celui de La Jemaye, est habituellement attribuée aux Chartreux de Vauclaire, abbaye fondée au début du XIV^e siècle près de Montpon-Ménéstérol, mais aucun document n'étaye cette attribution. Cf. MORISE-ALLEMANT, 2001.

nous nous sommes autorisés à établir un parallèle statistique de la première sur la seconde.

Hormis quelques cas à l'authenticité parfois douteuse et essentiellement observés dans la Double, nous n'avons pas rencontré d'édifices à toit pentu, aussi l'aire d'étude consacre-t-elle la prédominance quasi absolue du toit à faible pente. Celui-ci est constitué par un type très simple de charpente en chêne, plus rarement en châtaigner, aux pièces grossièrement équarries à l'herminette. Ce modèle comprend des fermes au triptyque habituel - entrain, poinçon, arbalétriers - complété par des éléments de contreventement comme les pannes sur lesquelles prennent appui les chevrons. Afin d'éviter leur fléchissement, les arbalétriers sont, dans la majorité des cas, renforcés de contrefiches, souvent de profil courbe, qui, depuis l'aplomb du contact avec la panne médiane, partent se contrebuter à la base du poinçon. Ce dernier est relié au faîtage par des aisseliers. Les fermes reposent sur les jambes en pierre de taille des murs gouttereaux ou sur une sablière haute qui, à défaut de jambe ou de chaîne, permet une bonne répartition des forces sur la longueur du mur plutôt qu'en un point particulier. Ces forces sont assez importantes puisque, en sus du poids de la charpente elle-même, s'ajoute celui de la couverture qui, dans le cas de la tuile creuse, avoisine les 90 kg au m². Ces pressions sont à l'origine de déformations des murs et de désordres constatés sur de nombreux édifices.

Le système basique de la ferme triangulée se décline de manière plus complexe sur les logis de propriétaires aisés, notamment dans le souci de développer les possibilités de stockage dans l'espace du comble. Avec une ferme simple, ce dernier est encombré par les différents entrains, gênant la circulation. L'utilisation d'un petit entrain ou entrain retroussé, d'aisseliers, de jambettes et de blochets saillants, permet le dégagement du comble et son développement en largeur, voire son habitabilité. Mais celle-ci n'est effective que sous les toits brisés, abusivement appelés « toits à la Mansart », avec brisis et terrassons. Ce type implique l'usage d'une fermette et des jambes de force. Quel que soit le type de charpente, le comble est presque exclusivement à surcroît, c'est-à-dire que son sol est situé plus bas que le sommet des murs gouttereaux.

Sur certains logis équipés d'un étage, il arrive que la tête des fermes dépasse assez largement du parement extérieur. Soit on distingue l'entrain seul, soit s'y ajoute le pied oblique de l'arbalétrier. On rencontre ce dispositif sur le logis d'une ferme de Fournieux à Tocane-Saint-Apre. Parfois, entrain et arbalétrier ont été sciés au nu du mur extérieur. La répartition du phénomène, observé en divers points du secteur étudié, n'offre aucune cohérence géographique. Un exemple relevé sur une habitation de Saint-Pardoux-de-Drôme montre ce type d'assemblage couvert par une avancée du toit, les chevrons s'appuyant sur une longrine, elle-même supportée par une série de jambettes verticales reposant en bout de poutre (fig. 6). Ces charpentes particulières s'observent également



Fig. 6. Fermes à tête débordante. La façade principale possède encore les parties extérieures de ce type de ferme, elles ont été sciées sur la façade postérieure (Saint-Pardoux-de-Drôme).

sur des bâtiments prestigieux. On remarque ce débord des têtes de ferme sur la maison forte de la Bourgeade (Nanteuil-Auriac-de-Bourzac) ou sur le manoir de l'Hôpital (Celles). Dans tous les cas, ce dispositif équipe des édifices à étage. Son usage semble circonscrit au XVII^e siècle.

Faute de charpente datée, il est difficile de replacer ces observations d'un point de vue chronologique. Les études les plus récentes s'accordent à préciser que l'habitation rustique se passait de ferme jusqu'à une époque assez proche et que ce rôle, soutenir la couverture, était dévolu aux maçonneries des pignons qui recevaient directement les pannes⁶⁹. La diffusion de la ferme triangulée, pour ce qui est des maisons et des fermes ordinaires, ne s'est opérée avant le XVI^e siècle. Les charpentes actuelles sont donc au mieux, d'essence moderne. L'évolution des formes conduisant au dégagement de l'espace du comble à surcroît par une multiplication des pièces de charpente ne semble pas, pour le secteur considéré et pour l'habitat vernaculaire, être une donnée antérieure au XVIII^e siècle. C'est également vers cette époque que s'est répandu l'usage des croupes qui, elles aussi, par le biais des arêtiers, suggèrent une maîtrise de l'art de charpenterie. L'origine du toit brisé, variante

69. CARCY et SCÉLLES, 2002.

du type « à étage », remonte aux années 1630-1640⁷⁰. En Périgord, comme sur l'aire d'étude, il se développe essentiellement au XVIII^e siècle et ne se rencontre que sur les logis les plus prestigieux. Importation du monde urbain, le modèle mansardé se rencontre également sur des résidences rurales montrant la volonté de la bourgeoisie de se « mettre au vert⁷¹ » et afficher à la campagne les signes de son identité. Quoi qu'il en soit, les charpentes à fermes, de logis même très modestes, frustes par leur technicité, aux assemblages à tenon et mortaise, où l'usage des courbes naturelles des pièces est optimisé, n'en ont pas moins nécessité le recours à des gens de métier.

3. Matériaux de couverture

Il existe un lien évident entre forme du toit et matériau de couverture. Ce lien varie autour du degré d'inclinaison de la pente du toit. Ainsi, pour simplifier et n'évoquer que les matériaux dominants pour notre aire d'étude, la tuile creuse, ou tuile canal, suppose pour des raisons techniques un toit « plat », c'est-à-dire une pente comprise entre 18° et 25°⁷² et la tuile plate, une pente plutôt aiguë, supérieure à 45°. Nous l'avons dit, l'espace inventorié ne présente qu'un paysage de toits plats. La pente étant réservée aux édifices relevant de l'architecture monumentale, exception faite des toits à croupe et de quelques constructions doubleaudes. L'étude architecturale menée sur le canton de La Force⁷³ tendrait cependant à démontrer l'usage du toit raide couvert en tuile plate dans le Landais.

La tuile creuse s'observe sur près des deux tiers des habitations repérées. Le tiers restant est représenté, dans une très large majorité, par la tuile mécanique dont la forte présence sur les toits est une composante souvent insoupçonnée. Enfin, l'ardoise, importation récente, concerne moins de 15 édifices sur 1 000.

La tuile creuse couvre l'ensemble des toits à longs pans simples qui sont faiblement majoritaires (56 %), concurrencés par ceux à croupes (38 %). Chez ces derniers se distinguent essentiellement les toits équipés de deux croupes, mais la croupe unique, située à l'ouest ou au nord-ouest, représente près d'un quart des types à croupe. On observe également des demi-croupes, elles se rencontrent seulement sur un certain type de fermes dont nous reparlerons et généralement couvertes en tuile creuse, ainsi que sur certaines maisons périurbaines des années 1920, en tuiles mécaniques celles-là. À part ces exemples précis, les croupes se partagent, à parts égales, entre tuiles plates et tuiles creuses et se conforment aux pentes associées.

70. PÉROUSE DE MONCLOS, 1989, p. 156.

71. DU MAS DES BOURBOUX, 2003, p. 318.

72. Ces chiffres ne sont valables qu'au regard des normes actuelles.

73. BONHOMME, LACUBE et LORENZ, 1987.

Les géographes ont depuis longtemps établi une partition entre la zone nord de la France et ses toits « pointus » couverts en tuile plate et la zone sud avec ses toits plats en tuile creuse⁷⁴. Cette ligne Nantes-Grenoble recoupe très approximativement celle de séparation des cultures d'oïl et d'oc. La carte des matériaux de toiture dominants⁷⁵ montre de nombreuses variations régionales où l'usage autre que la terre cuite en couverture relève d'un fort déterminisme géologique⁷⁶ ou d'un phénomène de vallée⁷⁷. À l'échelle du Périgord, la diversité est également de mise et distinguer des zones précises est impossible dans la mesure où, en certains lieux, les matériaux sont utilisés concurremment au sein d'une commune, d'un groupe d'édifices, voire sur un seul et même toit. Cela dit, il est possible de déterminer des ensembles aux contours flous qui se partagent l'espace départemental où un matériau de couverture domine les autres. Dans les années 1970, Jean Beauchamps a publié les premières cartes départementales⁷⁸. Son travail a été repris et précisé à la fin des années 1980 et au début des années 1990 par Emmanuel Payen⁷⁹. Ces cartes ne reflètent pas un état immémorial des toits périgordins mais leur nature dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il y a plus de deux siècles, il est vraisemblable que les toits des édifices les plus modestes étaient couverts de chaume.

Certains auteurs ont vu dans la carte des toits plats en tuile creuse, l'aire de pénétration de l'influence romaine, ou plus généralement méditerranéenne, dans la construction et, à l'inverse, une faible domination là où persistent des toits pentus en tuile plate, se substituant à des matériaux végétaux, dit toits « celtiques » ou « gaulois ». En Périgord, le mouvement se serait réalisé d'ouest en est⁸⁰, remontant les vallées, avant de régresser au moment où s'impose, sous Philippe Auguste, un pouvoir centralisateur imposant ses modèles architecturaux. La distinction nord-sud quant à la nature et la forme des toits en France est, selon les archéologues, déjà établie aux XIII^e-XIV^e siècles. Avant la forte dilution des caractères identitaires vernaculaires par le biais du développement des voies de communication dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le chemin de fer en premier lieu, il est à noter, comme l'a remarqué très justement E. Payen⁸¹, la coexistence en Périgord de deux traditions constructives. La première, issue du Massif central, renvoie à l'indifférenciation des métiers de charpentier et de couvreur qui réalisent des toits à forte pente privilégiant la tuile plate ainsi que la lauze. Elle se serait

74. La première carte des toits de France a été publiée par le géographe Jean Brunhes vers 1920.

75. BRAUDEL, 1990, p. 49.

76. Bretagne, Massif central...

77. Comme pour la vallée de la Loire et l'ardoise par exemple.

78. Architecte des Bâtiments de France, Jean Beauchamps, en collaboration avec Jean Secret, fait paraître en 1972 une plaquette *N'abîmons plus le Périgord* (éd. Fanlac), non paginée.

79. PAYEN, 1991.

80. PAYEN, 1991, p. 4.

81. PAYEN, 1991, p. 4.

diffusée dans l'est du département et entre l'Isle et la Dordogne jusqu'à Montpon. La seconde, originaire du Bassin aquitain et des Charentes, montre la distinction de l'un et de l'autre métier qui se traduit par la formation des deux corps spécialisés mettant en œuvre des toits à faible pente et couverts en tuile creuse. Le secteur étudié consacre donc ce deuxième état de fait. Faut-il en déduire que l'ancienneté de la spécialisation professionnelle liée à la construction est une donnée propre aux pays d'influence latine ?

Élément important de transformation du paysage bâti, la tuile mécanique, fabriquée à grande échelle, donc bon marché, dans les tuileries girondines, va sonner le glas des petites entreprises locales de production de matériaux de couverture traditionnels. Cette tuile, par son adaptation aux différentes pentes et ses propriétés techniques, entre en concurrence avec la tuile canal et la tuile plate dès la fin du XIX^e siècle. Sa diffusion s'opère essentiellement au début du XX^e siècle et va couvrir l'ensemble des constructions de cette époque où elle est un signe de modernité. Sa fréquence sur les toits actuels est le témoin de cette réussite. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que s'observe, par souci esthétique, son remplacement par la tuile creuse sur les logis, même sur des édifices qui n'en ont jamais porté, malgré les nombreux désavantages pratiques qu'elle occasionne.

Cette généralisation des matériaux « durs » utilisés en couverture ne doit pas faire illusion. Quelques indices autorisent à penser que les toits ainsi décrits ne reflètent qu'un état récent. Il est possible que le chaume⁸², aujourd'hui disparu, ait offert jusqu'au XIX^e siècle un matériau largement utilisé dans la construction vernaculaire rurale. En 1730, le chevalier Louis de Lagrange-Chancel, traversant le Périgord, dans son journal de voyage, évoque les villages de la Double et leurs églises, bâtis de charpente et de torchis couverts de paille⁸³. Le premier volume des *Annales agricoles et littéraires*, paru en 1840, préconise l'utilisation d'une sorte d'enduit à appliquer sur les toits en chaume pour les préserver des incendies⁸⁴. En 1931, l'abbé Farnier disait des chaumières bâties à la Renaissance que certaines d'entre elles étaient encore debout dans les villages⁸⁵. L'enquête déjà citée de la SDN en 1939 mentionne quelques toits de chaume dans le Sarladais. Au nord-est du département, les granges ovalaires ou *escurra-bossa* portaient des couvertures végétales⁸⁶. Dans ce secteur, à Payzac, exerçait encore vers 1970 l'un des derniers couvreurs de paille. Selon lui, le toit d'une grange nécessitait trois jours de travail pour trois couvreurs ainsi que deux tonnes de paille de seigle⁸⁷. En Limousin, sur le plateau de Millevaches, les 4/5^e des toits des maisons et des dépendances

82. Réalisé avec de la paille de blé, de seigle ou du roseau.

83. LAGRANGE-CHANCEL, 1917.

84. *Annales agricoles et littéraires*, t. 1, 1840, p. 374.

85. FARNIER, 2003, p. 123.

86. LABORIE, 1993, p. 103.

87. THIBAUD, 1988, p. 87-89.

étaient en chaume⁸⁸. Les couvertures végétales se rencontraient également sur l'habitat vernaculaire de Poitou-Charentes⁸⁹. Le battage mécanique, hachant la paille et la rendant impropre à la couverture, et surtout la pression des compagnies d'assurance refusant de couvrir les risques d'incendie pour les granges au toit de chaume, ont fortement contribué à sa disparition du paysage rural au cours du XIX^e siècle.

4. Remploi

Toujours soucieux d'économie, le bâti vernaculaire est marqué par un usage fréquent du remploi. La maçonnerie de nombreux édifices en témoigne. Mais il n'est pas aisé d'appréhender la portée réelle du phénomène. Si des éléments servant de support à la sculpture ou la mouluration apparaissent clairement hors de leur contexte, il demeure difficile d'estimer la part remployée de matériaux qui ne les distinguent en rien de ceux nouvellement utilisés. Il va de soi que, sur un bâtiment ruiné, les meilleures pièces sont prélevées en premier. Les quartiers de pierre et les éléments de charpente sains sont ainsi extraits, précipitant parfois la disparition de l'édifice pillé dont il ne reste que des rognons de murs en moellon. Nous nous contenterons ici d'évoquer le remploi visible, constitué essentiellement d'éléments sculptés, plus ou moins bien conservés, appartenant à des édifices, civils pour la plupart. Dans aucun cas il n'a été possible de relier avec certitude un élément à son bâtiment d'origine. Ce dernier semble toujours avoir été détruit en totalité ou noyé sous d'importants remaniements.

Le remploi touche aussi bien les fermes modestes que les habitations les plus cossues. Les dépendances agricoles sont également concernées par cet usage. Les éléments réutilisés peuvent l'être en respectant la destination architecturale pour laquelle ils ont été conçus ou employés pour une nouvelle affectation, en général comme simple matériau du gros œuvre, cas le plus fréquent.

Aux Rivières (Saint-Victor), une demeure possède un escalier extérieur de belle facture abrité par un auvent. Celui-ci est soutenu par quatre piliers monolithes reposant sur des fûts de colonne. Chacune de ces colonnes est composée de tambours d'épaisseurs variables. Une tradition locale veut qu'ils soient d'origine antique et appartenant au péristyle d'une villa ayant existé sur le site. Si le remploi semble avéré, rien ne confirme ou n'infirme la datation gallo-romaine de ces éléments (fig. 7). Par contre, deux chapiteaux à crochets et masques intégrés malhablement au sommet du mur d'une ferme à Pichotte (Montagrier) témoignent d'une occupation antique locale et l'existence

88. CHAVENT et ROBINNE, 1987, p. 43.

89. RENAUD-ROMIEUX, 1998, p. 180-181.



Fig. 7. Aux Rivières (Saint-Victor), des tambours et des colonnes ont été remployés pour soutenir l'auvent du balet.

d'un édifice prestigieux. De nombreuses découvertes archéologiques sur la commune prouvent d'ailleurs l'intensité de cette présence⁹⁰. Ici, l'utilisation de pièces antiques est avant tout le résultat de découvertes fortuites issues de creusements ou de terrassements, voire de labours et non une récupération systématique des matériaux par souci économique. Le remploi de pièces médiévales est rare. Que penser de cet exemple de baies géminées intégrées au mur d'un bâtiment s'élevant à l'entrée du bourg d'Allemans ? Seule la partie supérieure semble de la fin du XIII^e siècle, le reste est une restitution récente.

Également en rapport avec la baie, bien plus nombreuses sont les réutilisations de linteaux de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Ces éléments sont issus de petits manoirs, maisons fortes ou autres repaires nobles édifiés au sortir de la guerre de Cent Ans. Ruinés pour diverses raisons, ils ont servi de carrière et ont ainsi contribué au renouvellement de l'habitat paysan aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ces linteaux peuvent avoir été réutilisés comme simples éléments d'appareil (La Treille à Montagrier) ou remployés selon leur destination primitive (porte d'étable aux Granges à Chapdeuil, de maison à Paussac-et-Saint-Vivien). L'exemple d'une habitation de La Grande Claverie à Ribérac montre un remploi, certes maladroit pour le rez-de-chaussée, mais qui permet à l'occupant de s'approprier une partie de la charge symbolique de l'édifice noble que ces éléments ornaient.

90. GAILLARD, 1997, p. 158-159.

5. Constructeurs

Il reste à évoquer ceux qui bâtissent. Une tradition tenace veut que ce soit l'homme du cru qui construit sa maison de ses propres mains. Les dédicaces sont trop rares pour établir quelque généralité à ce sujet. Celle déjà évoquée de Jamaud précise que le propriétaire de la ferme, un certain Constanti « LA FAICTE FERRE » en 1617 (fig. 8). On l'imagine maître d'ouvrage plutôt que maître d'œuvre. De même qu'à Laborie (Saint-Sulpice-de-Roumagnac), « LA GRANGE A ESTE FAICTE EN LANNEE 1646 PAR ANTHOINE BOVLLE ET BARTHELEMY BOULLE SR [sieur] DUD [dudit] LIEV SON FILS ». Une grange de Saint-Julien-de-Bourdeilles précise « GRANGE FAITE PAR CHAUVIN. ELIE 1843 ». La dédicace, située à hauteur d'homme, de façon bien visible et sur la rue principale du bourg, fait penser à une sorte de publicité pour le bâtisseur. À Tocane-Saint-Apre, les recherches menées par Pierre Pommarède⁹¹ ont montré que les deux paroisses abritaient nombre de maçons voire de maîtres maçons, des tailleurs de pierre ainsi que des menuisiers et des charpentiers, tel Gérard Chassaigne, maître maçon, habitant le bourg de Saint-Apre en 1678. Au XVIII^e siècle, on compte 14 artisans, dont un maître entrepreneur et deux maîtres tailleurs de pierre. Ils sont 22 dans la première moitié du XIX^e siècle. Les menuisiers, charpentiers et autres scieurs de long sont encore plus nombreux, jusqu'à 28 artisans du bois au XVIII^e siècle. Tous



Fig. 8. Dédicace de 1617. Jamaud (Biras), façade principale du logis.

91. POMMARÈDE, 1987 et 1996.

habitent le bourg ou les hameaux environnants⁹². La construction était donc largement professionnalisée dès le XVII^e siècle. Par contre, il est à noter la rareté des couvreurs. Pierre Coulaud et Pierre Etourneauud sont les seuls « recouvreurs » signalés au XIX^e siècle à Saint-Apre⁹³. Il n'y en a aucun pour Tocane. Mais cette absence dans les textes ne reflète pas pour autant une absence réelle, la fonction de couvreur étant, peut-être, confondue avec celle de maçon. Au XVIII^e siècle, à Saint-Sulpice-de-Roumagnac exercent 3 « massons » et un « recouvreur » (de paille). Pour le siècle suivant on note la présence d'un scieur de long et de deux tailleurs de pierre⁹⁴. Si le paysan œuvrait activement à la construction de sa ferme, nul doute que c'était en complément du travail d'un professionnel. Bien que d'apparence rustique, la construction vernaculaire du val de Dronne nécessitait certaines compétences techniques détenues seules par des artisans initiés au métier.

En somme, les matériaux de construction, que ce soit pour les murs ou pour les toits, bien qu'étant limités dans leur nature, n'en offrent pas moins pour l'espace considéré, une réelle variété dans leur mise en œuvre. Ici, la construction vernaculaire s'est longtemps limitée aux ressources locales : terre, crue ou cuite, pierre calcaire, de ramassage ou d'extraction, et bois d'œuvre⁹⁵, ainsi qu'au recyclage systématique des matériaux. Ce n'est que tardivement, grâce au développement du réseau des transports à la fin du XIX^e siècle et aux débuts de l'industrialisation de la production des matériaux, que de nouveaux usages apparaissent dans la construction et la modifient durablement.

V. M.

à suivre...

(photographies Vincent Marabout)

92. POMMARÉDE, 1996, p. 79-86.

93. POMMARÉDE, 1996, p. 79-86.

94. VERGEADE, 1996, p. 14.

95. La question de l'origine des pièces de charpente de grande longueur utilisées dans la construction reste posée.

Bibliographie 1^{re} partie

- BIDART (P.) et COLLOMB (G.), *Pays aquitains (Bordelais, Gascogne, Pays Basques, Béarn, Bigorre)*, Paris, éd. Berger-Levrault (coll. L'architecture rurale française : corpus des genres, des types et des variantes, n° 18), 1984 (préface de J. Cuisenier).
- BRAUDEL (F.), *L'identité de la France*, Paris, éd. Flammarion, 1990 (rééd.).
- CALAME (F.), « Technologie et architecture rurale », dans COLLECTIF, *Habitat et espace dans le monde rural*, Paris, éd. MSH (coll. Ethnologie de la France, cahier n° 3), 1988, p. 67-73.
- CARCY (P.) et SCELLES (M.), « Couvertures et charpentes dans le midi de la France au Moyen Âge », dans COLLECTIF, *La maison au Moyen Âge dans le midi de la France*, Toulouse, éd. SAMF, 2002, p. 203-224.
- CAYLA (A.), *Maisons du Périgord et du Quercy*, Paris, éd. Hachette Littérature, 1973.
- CHAPELOT (J.) et FOSSIER (R.), *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, éd. Hachette Littérature, 1980.
- CHARNEAU (B.), *Le Pays Beaumontois, Dordogne*, Bordeaux, éd. Service régional d'Inventaire d'Aquitaine / Le Festin (coll. Itinéraire du Patrimoine, n° 219), 2000.
- CHAUVET (J.-Y.), *La maison paysanne, histoire, guide de restauration, typologie région par région*, [Paris], éd. Aubanel, 2005.
- CHAVENT (M.) et ROBINNE (P.-E.), *Millevaches en Limousin, architectures du plateau et de ses abords*, Limoges, éd. Association Patrimoine Inventaire Limousin (coll. Cahiers de l'Inventaire, n° 9), 1987.
- CHIVA (I.), « La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir », *Terrain*, n° 9, 1987, p. 5.
- DEMANGEON (A.), « L'habitation rurale en France, essai de classification des principaux types », *Annales de géographie*, t. XXIX, n° 121, 1920, 352-375.
- DOUX (C.), « Étude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan », *BSHAP*, t. CXXIV, 1997, p. 601-619.
- DOYON (G.) et HUBRECHT (R.), *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, Paris, éd. Ch. Massin et C^{ie}, 1941.
- DU MAS DES BOURBOUX (G.), *Le Périgord des « nobles » bourgeois du XVIII^e siècle*, Périgueux, éd. Pilote 24, 2003.
- Enquête sur l'habitation rurale en France. Enquête entreprise à la demande de la Société des Nations sur la situation économique, sociale et sanitaire des campagnes au point de vue du logement, t. II : Rapports départementaux sur la situation de l'habitation dans le cadre de la vie rurale et de l'aménagement des campagnes*, s.l., 1939.
- FARNIER (abbé), *Autour de l'abbaye de Ligeux*, 1931, Paris, éd. Le Livre d'Histoire, 2003 (rééd.).
- FOVILLE (A. de) et FLACH (J.), *Enquête sur les conditions de l'habitation en France : les maisons-types*, 2 vol., Paris, 1894-1899, Brionne, 1980 (rééd.).
- FREY (J.-P.), « Formes du logement et mots de la maison », dans BRUN (J.), DRIANT (J.-C.) et SEGAUD (M.) (sous la dir. de), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, éd. Armand Colin, 2003, p. 186-191.
- GAILLARD (H.), *Carte archéologique de la Gaule : la Dordogne* (sous la resp. de M. Provost), Paris, éd. FMSH et ministère de la Culture, 1997.
- GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux XII^e et XIII^e siècles », *BSHAP*, t. CXXII, 1995, p. 683-728.

- GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Les maisons 1400 en Périgord. Étude sur une tradition », *BSHAP*, t. CXXVI, 1999a, p. 591-613.
- GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII^e et XIV^e siècles », dans COLLECTIF, *Monuments en Périgord*, Congrès archéologique de France, 156^e session, 1998, Paris, éd. Société Française d'Archéologie, 1999b, p. 17-45.
- GOURGUES (A. de), *La Dordogne, dictionnaire topographique du département*, 1873, Paris, éd. Res Universis (coll. Monographies des villes et villages de France, dirigée par M.-G. Micberth), 1992 (rééd.).
- GRANDJEAN (M.), « Du bourg de château à la ville actuelle », *Rue, Pro Fribourg*, n^o 122, 1999.
- HIGOUNET (C.) (sous la dir. de), *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord*, Paris, éd. du CNRS, 1978.
- HIGOUNET-NADAL (A.) (sous la dir. de), *Histoire du Périgord*, Toulouse, éd. Privat, 1983.
- LABORIE (Y.), « L'habitat rural hier et aujourd'hui », dans COLLECTIF, *Dordogne Périgord*, Paris, éd. Bonneton, 1993, p. 85-114.
- LA GRANGE-CHANCEL (L. de), *Voyage en Périgord*, publié et annoté par A. Dujarric-Descombes, Périgueux, éd. Ribes, 1917.
- LENTILHAC (E. de) et GUILBERT (L.), « Rapport sur la Double », *Annales agricoles et littéraires*, t. 24, 1863.
- LOLOUM (Bertrand) *et al.*, « Les maisons à empilage de poutres », dans COLLECTIF, *Vieilles demeures en Périgord / Découvertes n^o 6*, éd. PLB, 1991, p. 57-67.
- MARACHE (C.), *Les métamorphoses du rural en Périgord : l'exemple de la Double et de ses confins des années 1830 aux années 1930*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Pierre Guillaume, 2 volumes, 1026 f^o, soutenue le 15 décembre 2003, Université Michel-de-Montaigne, Bordeaux 3.
- MARACHE (C.), *Les métamorphoses du rural. L'exemple de la Double en Périgord (1830-1939)*, Paris, éd. CTHS, 2006.
- MARTY (C.), *Les campagnes du Périgord*, Bordeaux, éd. Presses Universitaires de Bordeaux, 1993.
- MASSARY (X. de) et COSTE (G.), *Principes, méthodes et conduite de l'Inventaire général*, Paris, éd. du Patrimoine (coll. Documents et méthodes, n^o 9), 2001.
- MORISE-ALLEMANT (D.), *L'encadrement religieux dans la Double au Moyen Âge*, 2001, document dactylographié.
- MOUSSET (H.), « Matières à bâtir de Lot-et-Garonne », *Le Festin*, n^o 46, juin 2003, p. 40-47.
- PAYEN (E.) « Nos toits dessinent le paysage », *Le Journal du Périgord*, n^o 9, juin 1991, p. 3-15.
- PÉROUSE DE MONCLOS (J.-M.), *Histoire de l'Architecture Française*, t. 2, Paris, éd. Menges, 1989.
- PESEZ (J.-M.), « La construction rustique en pierre », dans ESQUIEU (Y.) et PESEZ (J.-M.) (sous la dir. de), *Cent maisons médiévales en France*, Paris, CNRS éditions, 1998a, p. 63-66.
- POMMARÈDE (P.), *Tocane et Saint-Apre oubliés*, Périgueux, éd. Fanlac, t. 1, 1987, t. 2, 1996.
- RENAUD-ROMIEUX (G.), « L'architecture rurale », dans RIOU (Y.-J.), *Patrimoine de Poitou-Charentes*, Poitiers, éd. CPPPC, 1998, p. 166-235.

- SECRET (J.), *Vieilles demeures des environs de Périgueux*, Périgueux, Éditions Périgourdines, 1954.
- SECRET (J.), *Vieilles maisons du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1977.
- SENAUD (M.), *Réhabilitation rurale*, Périgueux, éd. Guliver, 1987.
- SIMON (J.-P.) et SOULIÉ (D.), *L'architecture paysanne en Périgord et sa restauration*, Périgueux, éd. Fanlac, 1991.
- THIBAUD (P.), *Payzac, Histoire, histoires*, Périgueux, éd. Copédit, 1988.
- TROCHET (J.-R.), *Les maisons paysannes en France et leur environnement (XV^e-XX^e siècles)*, Paris, éd. Créaphis, 2006.
- TROCHET (J.-R.) (sous la dir. de), *Maisons paysannes en Europe occidentale, XV^e-XXI^e siècles*, Paris, éd. Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2008.
- VERGEADE (M.), *Petite histoire de Saint-Sulpice-de-Roumagnac*, 1996, doc. dactylographié.

Annexe. Plan de l'ensemble de l'article

Dans cette livraison

I. Une famille nombreuse

1. Une architecture vernaculaire ?
2. Un thème peu étudié
3. Méthode et recensement
4. Datation

II. Organisation de l'habitat

1. Densité de l'habitat
2. Topographie de l'habitat
3. Histoire de l'occupation du sol

III. Matériaux et techniques de construction

1. Murs
2. Charpentes
3. Matériaux de couverture
4. Remploi
5. Constructeurs

À venir

IV. Démarche typologique

1. Typologies sociales et architecturales

V. Les maisons individuelles

1. La maison de maître
2. La maison bourgeoise ou « de notable »
3. Le pavillon

VI. Les maisons de ville

1. Maison de ville simple
2. Maison de ville bourgeoise
3. Maison de commerçant ou d'artisan

VII. Les fermes

1. Fermes-blocs
2. Fermes aux parties dissociées mais contiguës
3. Fermes au logis indépendant.

VIII. Dépendances

1. Granges et étables
2. Poulaillers et porcheries
3. Séchoirs à tabac

IX. Éléments et décors d'architecture

1. Égouts et couronnements
2. Baies, façades et galeries
3. Sols
4. Éviers
5. Cheminées
6. Fours à pain

X. Pour une histoire du bâti vernaculaire

Le retour. Un petit « refuge » bergeracois dans la première moitié du XVIII^e siècle

par René COSTEDOAT

En 1713, il y a trois siècles, la paix d'Utrecht eut des suites heureuses pour plusieurs familles bergeracoises. Elle entraîna en effet, grâce à la reine d'Angleterre, la libération de cinq galériens protestants de la ville, condamnés pour avoir voulu fuir le royaume. Finie pour eux la « grande tribulation des galères de France » écrivit l'un d'eux, Jean Marteilhe¹. Cette date marque un assouplissement qui a favorisé les déplacements internationaux. On a parlé de ceux qui sont partis, de ceux qui sont restés, mais le thème du retour mérite également d'être évoqué à Bergerac.

Le présent article doit beaucoup, dans ses motivations et dans son contenu, à une décennie de relations amicales et fructueuses avec Anthony Chamier, descendant de Jacques Deschamps réfugié bergeracois en Allemagne, auteur d'une belle généalogie familiale parue en 2005 sous le titre The Chamier Family et en 2010 d'un CD : The Chamier Family and the Deschamps of Bergerac.

1. MARTEILHE, 1989 ; TOURNIER, 1984, t. I, p. 200 notamment : la reine Anne obtint au total la libération de 180 galériens en 1713-1714. Ils étaient toutefois bannis du royaume de France.

I. Le « Refuge », un monde difficile pour beaucoup de « fugitifs »

A. Plusieurs « refuges »

Des huguenots du Bergeracois ont émigré dans les pays du « Refuge » avant et après la Révocation de l'édit de Nantes². À Bergerac, le « Refuge » des Provinces-Unies calvinistes vient naturellement à l'esprit, il était favorisé par des liens commerciaux établis bien avant 1685³. Mais on trouve aussi les traces d'autres destinations. Ainsi, une quarantaine de Bergeracois au moins apparaissent dans les registres des Églises de Londres⁴. D'autres lieux d'accueil sont signalés...

B. Des réfugiés à la situation parfois précaire, instable

Vu de France, les « fugitifs » sont des émigrés illégaux, ils ont dû passer outre à de terribles menaces, affronter de dures épreuves à la fin du XVII^e siècle. Mais dans le monde du Refuge, les « réfugiés » sont d'abord des immigrés dont la situation a pu être comparée, à bien des égards, à celle de nos immigrés actuels⁵. Mesures d'assistance nécessairement limitées, mais aussi problèmes. Coexistence religieuse difficile dans plusieurs États allemands luthériens. Pour les réformés huguenots, calvinistes, le luthéranisme est une Réforme inachevée ; les luthériens, quant à eux, les voient, à Bayreuth et ailleurs, comme de « dangereux hérétiques ». Difficultés aussi en Angleterre, avec une Église anglicane établie soucieuse de ses prérogatives et l'attrait d'Églises « non-conformistes », mais plus pauvres. Problèmes face à l'afflux d'immigrés souvent pauvres, parfois délinquants, que les Églises françaises ont du mal à contrôler. Problèmes identitaires pour des gens attachés à leur culture, y compris en Hollande où on les incite en 1715 à se faire naturaliser ; problèmes d'identité pour la seconde génération... Et, avant tout, problèmes d'insertion sociale pour bien des gens à la recherche d'un établissement stable.

Quel a été le cheminement de Margrett⁶ Brun, fille de feu Isaac et de Marie O'Neil, lorsqu'elle abjure à Bergerac le 18 janvier 1753 après avoir « adhéré à l'hérésie de Luther et au chisme [*sic*] de l'Église anglicane de Calvin [*sic*] et de ses sectateurs » (fig. 1) ? A-t-elle parcouru l'Europe, ou bien faut-il

2. Quelques centaines pour Bergerac ? COSTEDOAT, 1987, p. 63.

3. COSTEDOAT, 1986, p. 53-74 ; 1988, p. 315-347 ; 1995, p. 189-215.

4. Recherches d'Anthony Chamier dans les registres des Églises de Threadneedle Street, La Savoy, Hungerford Market, Glasshouse Street & Leicesterfields, La Patente, Spitalfields.

5. MAGDELEINE et VON THADDEN, 1985 (voir particulièrement la conclusion, p. 255-256) ; COTTRET, 1985 ; GWYNN, 1985.

6. Selon sa signature. Le registre la prénomme Marguerite. Le 28 février 1753, elle épousera à Bergerac (paroisse Saint-Jacques) Pierre de Sorbier de Fongravière, écuyer, ancien gendarme de la garde du roi.

considérer que certains prêtres tiennent alors à désinfecter religieusement de façon systématique ceux qui reviennent ? (voir annexe 2).

Les difficultés d'intégration peuvent contribuer à expliquer certains retours au pays. Ces retours étaient par ailleurs encouragés par l'État français, avec l'aiguillon des biens, des héritages à recouvrer... sous condition d'abjuration.

Je Margarett Brun de la Sarraisse de St Jacques de Bergerac
 parvenu de la Grâce de Dieu me repens de tout mon cœur & duy.
 demande très humblement pardon d'avoir eu devant moi à
 l'heresie de Luther & au schisme de l'Eglise Anglicane de Calvin
 & de ses Sectateurs; je la deteste, je l'abjure de ma propre & franche
 volonté, je fais profession de la Religion Catholique, Apostolique &
 Romaine; ainsi en particulier je recois les Traditions divines
 Apostoliques & Eulphariques & autres Constitutions de l'Eglise. Je
 tiens l'Ecriture Sainte selon l'exploration generale de l'Eglise, à
 qui il appartient de juger de son sens & sens. Je crois qu'il y a sept
 propres & vrais Sacramens de la Loy nouvelle, instituez par Notre
 Seigneur Jesus Christ, qui sont le Bapteme, la Confirmation,
 l'Eucharistie, la Penitence, l'Extreme Onction, l'Ordre & le
 Mariage, qui tous sont des moyens officieux pour nous conférer
 la grace de Jesus Christ. Je crois pareillement ce qui a été décidé
 au S. Concile de Trente touchant le peché Originel & la justification,
 & qu'en la Ste Messe on offre à Dieu un vrai, propre &
 propitiatoire sacrifice pour les vivants & pour les Morts, que
 le Corps, le sang, l'ame & la divinité de Notre Seigneur Jesus Christ
 sont reellement, vraiment & substantiellement dans l'Eucharistie, ou
 il se fait un changement de toute la substance du pain & du vin au
 Corps & au sang de Jesus Christ, lequel changement est appelle
 par l'Eglise Catholique Transsubstantiation. Je confesse que Jesus Christ
 est venu tout entier sous une seule espèce & qu'elle est un véritable sacrement.
 Je crois que les Prières qu'on ordonne & approuve ont pouvoir de
 remettre des pechés. Je crois d'un ferme sens qu'il y a un Dieu & une

Fig. 1. Abjuration de Margrett de Brun (18 janvier 1753) (AM Bergerac) (page 1).

Les ames sont aidées par des suffrages des fideles; Qu'il est bon & utile d'invoquer les Saints qui regnent avec Jesus Christ, & quel plaisir de honorer avec leurs Reliques & leurs images. Je promets aussi que de pourvoir de l'Excommunication & des indulgences à été dressé par Jesus Christ à l'Eglise & que leur usage est très salutaire au peuple Catholique. Je reconnois la sainte Eglise Catholique Apostolique & Romaine comme Mere & Maitresse de toutes les autres Eglises, & je promets & je jure une vraie obéissance au Pape successeur de St Pierre, premier des Apôtres & Vicair de Jesus Christ en terre. Enfin je recois & confesse avec la même foy toutes les autres choses qui ont été définies & arrêtées par les Saints Conciles universels, & en particulier par celui de Trente & je condamne & rejette avec anathemes toutes les heresies condamnées & rejetées avec Anathemes par l'Eglise Catholique. Je Margueritte Brun jure par les saints Evangiles que je touche que je tiens & tiendrai Dieu aidant toute ma vie cette vraie foy Catholique, dans laquelle je pourrai ne plus être fautive, & que si j'y manque, ce qui Dieu en dispose je me soumets à toutes les peines portées par les Constitutions Canoniques; je le promets à Dieu en presence de plusieurs bons & doctes & des personnes qui sont cy temoins de la profession de foy que j'ai fait à Bergerac le dix huit Janvier mil sept cent cinquante & trois.

Margrett de Brun
 Son Jure, maître Crève de Bergerac comme
 ayant reçu la susdite profession de foy & ayant
 donné & octroyé de moi même Brun l'absolution de
 l'excommunication. Donnée & prononcée par moi
 Samuel Diaque tenion
 Henry Lacombe

Fig. 1. Abjuration de Margrett de Brun (18 janvier 1753) (AM Bergerac) (page 2).

C. Une législation à triple face : répression (corde, galère, confiscation des biens...), tentation (les biens immobiliers), liberté du commerce international

Il ne saurait être question ici de présenter intégralement la trentaine de textes concernant les émigrés illégaux, cités par Pilatte⁷. Mais leur lecture est instructive. Il y apparaît bien que dans leurs ordres Louis XIV et ses successeurs ont dû composer entre leur volonté d'éradiquer du royaume le protestantisme et l'amphibie logique de la vie, particulièrement pour le commerce international au temps du mercantilisme. Avec l'impératif, pour leur légitimité, de préserver l'image de monarques justes et bons, soucieux de l'intérêt de leurs sujets... Et avec l'inquiétude latente d'une déperdition de cerveaux et de bras dans une population qui stagne. Les dispositions contre les « fugitifs » alternent avec les incitations au retour (voir annexe 1).

1. Trois décennies de verrouillage des frontières

Les textes menaçants se multiplient, ils encouragent la délation, la coopération avec les forces répressives. André Zysberg, chercheur au CNRS, considère que les deux-tiers des condamnés aux galères du règne de Louis XIV le furent pour émigration illégale⁸.

2. La fêlure d'Utrecht (1713)

Les textes de 1698, qui suivent la paix fragile de Ryswick (1697), ont eu quelques conséquences, notamment pour les retours, en Bergeracois (voir annexe 2). Mais au début du XVIII^e siècle, le verrouillage subsiste. Tournier cite une cinquantaine d'émigrés illégaux condamnés aux galères entre 1701 et 1704.

La paix signée à Utrecht (Pays-Bas) par la France, l'Angleterre et la Hollande (11 avril 1713) sera plus durable. Ses dispositions ignoraient la persécution religieuse, au grand désespoir de la chiourme protestante. Mais aiguillonnée par l'Europe réformée, la reine Anne fit pression sur Louis XIV, lequel un mois plus tard (17 mai 1713) ordonna de libérer 136 galériens (+ 44 en 1714).

Peu après, l'ordonnance du 18 septembre 1713 rappelle toutes les interdictions énoncées depuis août 1669... Mais aussi la récente paix, avec la volonté du roi avant la guerre, pour faciliter la liberté du commerce, que ses sujets et les étrangers « puissent réciproquement passer et repasser en toute sûreté d'un état à un autre, soit pour voyager, soit pour faire des travaux et

7. PILATTE, 1885. Ce recueil est présenté par le pasteur Léon Pilatte. Il a été édité à l'occasion du 200^e anniversaire de la Révocation de l'édit de Nantes.

8. Dans *Les Huguenots*, Catalogue de l'exposition des Archives nationales, Paris, octobre 1985-janvier 1986, p. 130.

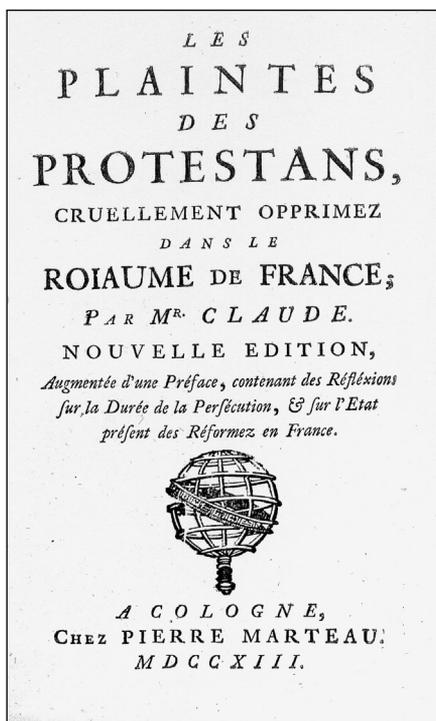


Fig. 2. Les plaintes des protestants cruellement opprimez... par Mr Claude, 1713, page de titre.

négoce passagers, sans avoir besoin de permission ni de passeports ». Un recul en fait par rapport au texte du 5 décembre 1699.

Une rupture née d'Utrecht ? Plutôt une fêlure. Dans sa préface à la réédition d'un ouvrage célèbre (fig. 2), un réfugié anonyme ne trouve que du négatif dans cette ordonnance⁹. Mais si après 1713 de nombreux protestants sont condamnés aux galères, c'est pour d'autres causes que l'émigration : Tournier ne cite que trois hommes dans ce cas, après Utrecht, en 1715. Les autorités subalternes n'auraient-elles pas osé être plus royalistes que le roi ? Hormis quelques libérations, le roi n'a apparemment guère cédé, mais la face « commerce international » de la législation a pris le dessus. Les traités de 1713 sont d'ailleurs intitulés « Traitez de paix et de commerce, navigation et marine » ; un marchand bordelais, Jean-Baptiste Fénelon, a participé aux négociations¹⁰. La circulation s'est rapidement fluidifiée avec l'Europe

réformée, particulièrement avec la Hollande calviniste dès 1714¹¹, rendant à l'évidence plus... prosaïque, la lecture d'une législation ambiguë (voir ici p. 229-230).

La mort de Louis XIV n'éteignit pas tous les interdits, la très dure déclaration du 14 mai 1724 le souligne. Mais celle du 17 octobre 1725 permet aux émigrés illégaux qui ne sont pas revenus dans les délais imposés « ou qui y reviendront à l'avenir et à leur défaut les enfants qu'ils ont amenés ou qui sont nés en pays étranger puissent être admis aux successions échues depuis leur retour et après leur serment de fidélité [et en apportant] des certificats de bonne forme de leur bonne conduite dans la RCAR [religion catholique, apostolique, romaine] ». Une occasion supplémentaire de retour (voir ici p. 232).

9. CLAUDE, 1713. La préface occupe 165 pages. La reproduction du texte de Claude (édité pour la première fois en 1686), 127 pages.

10. SCHNAKENBOURG, 2004. Les textes imprimés des deux traités : à Paris, chez François Fournier, 1713.

11. Voir l'exemple du trafic bordelais dans BUTEL, 1974.

D. Le lancinant problème des biens confisquables, la « Régie » et le retour

La disparition des « fugitifs » galériens après Utrecht, la circulation relativement aisée entre Amsterdam et Bergerac, on le verra, ne doivent pas faire oublier la persécution et en particulier la pression permanente de la « Régie ». Les biens et héritages des « fugitifs » ont été réunis au domaine royal par l'édit de janvier 1688, leurs revenus seront dévolus à une « Régie des biens des religionnaires fugitifs », au profit de la « Caisse des Économats », alimentant les œuvres du clergé.

Leur afferme donna lieu à de multiples problèmes ; en 1727 deux arrêts du conseil d'État mettent notamment en évidence les manœuvres des parents restés au pays. Aux adjudications sera présente une personne désignée par l'archevêque de Rouen¹² parmi des « ecclésiastiques étant plus à portée d'en connaître la juste valeur ».

Ces biens pouvaient aussi diviser les familles. En 1738, procès en conseil d'État d'Élie Loche contre sa sœur Marguerite autour de l'afferme de l'héritage de Pierre Pauly, un parent émigré en Angleterre en 1690. Loche évoque la « grâce » octroyée par la déclaration du 20 décembre 1698, mais « le don de cette grâce [n'a été fait] qu'à la charge et condition expresse [...] de vivre dans l'exercice et profession de la RCAR. La demoiselle Loche ne réclame point à ce titre les biens de Pierre Pauly fugitif. Elle ne se sent point les dispositions convenables... ».

Jusqu'à la Révolution, la menace de la Régie compliquera bien des vies¹³. Les testaments « non-catholiques » déshéritent des enfants « fugitifs », ce qui peut brouiller à nos yeux l'image de tel ou tel émigré, on va le voir. Les biens immeubles confisqués ou confiscables ont pu créer une motivation capitale pour le retour (voir ici p. 231-232).

II. Les retours au pays

Certains retours ont pu braver les interdits. Ce fut le cas pour le pasteur Jacques Gillet qui, au péril de sa vie, vint en 1691 prêcher à Bergerac¹⁴ dont il était natif, avant d'émigrer à Londres.

12. Louis de La Vergne de Tressan, nommé le 10 octobre 1721 par le conseil d'État à la direction des Économats et de la Régie (PILATTE, 1885, p. 533). Le 20 avril 1730, le subdélégué de Bergerac mit aux enchères les revenus de Pierre Pauly en présence du curé de Monbazillac, nommé par l'évêque de Sarlat (arch. familiales Loche).

13. La restitution des biens confisqués fera l'objet de décrets de l'Assemblée Constituante en 1790, mais tout n'était pas encore réglé en Dordogne au début des années 1840 (ADD (Archives départementales de la Dordogne), 14 Q 1, 14 Q 2).

14. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1877, p. 471.

La recherche des retours légaux à Bergerac doit nécessairement passer par les registres paroissiaux... où les abjurations-retours sont noyées dans une masse d'environ 32 000 actes pour les seuls registres de Saint-Jacques. La récolte est très maigre : cinq personnes au total¹⁵ ! Ce qui valorise d'autres sources, notamment familiales.

A. La délicate notion de « réfugié » en Hollande

1. Une destination connue de longue date

La Hollande fut une première destination privilégiée pour les pasteurs du Bergeracois et pour bien d'autres huguenots locaux. Une destination périlleuse pour certains, Jean Marteilhe ne fut pas seul à en faire l'amère expérience.

Mais l'émigration de Bergeracois comme Élie Eyma ou Isaac Pinet en Hollande, avec laquelle le commerce local était florissant, est observable dès le XVII^e siècle, bien antérieurement aux persécutions religieuses. Faut-il considérer certains Dupeyrou comme des réfugiés ? Au baptême protestant en 1682 à Bergerac de Jacques Dupeyrou, fils de Daniel, marchand de Bergerac, la marraine en titre (absente) est Anne-Marie Villepontoux, femme de Jean Dupeyrou, marchand d'Amsterdam. Le 9 octobre 1687, Daniel Dupeyrou propose à un correspondant de Castillon de charger du vin, soit à destination de son frère Jean, à Amsterdam, soit à destination d'un fils (le prénom n'est pas cité), à Rotterdam¹⁶.

2. De multiples contacts, commerciaux, épistolaires, physiques

Au XVIII^e siècle, on peut hésiter sur la qualification de « réfugié pour la foi » à attribuer à tel ou tel émigré, même s'il appartient à une famille huguenote. La lettre écrite à ses parents par Isaac Poumeau à son arrivée à Rotterdam le 18 août 1710 le montre : il dit sa joie de pouvoir se rendre au temple librement tout en disant qu'il est parti « pour apprendre la langue flamande car cela est fort nécessaire pour un marchand de France » ; il compte revenir dans trois ou quatre ans, il le fera quinze ans plus tard (voir p. 228).

C'est ce que confirme la correspondance, post-Utrecht, d'André Loche, envoyé par son père à Amsterdam pour utiliser au mieux de ses intérêts la « vinaterie » de cet emporium. Il a émigré sans autorisation en 1734 en Hollande. Illégalement ? On verra que c'est discutable (p. 229-230). Ses 285 lettres conservées, écrites à son père entre 1735 et 1746, et les autres archives familiales sont instructives.

15. Vu les registres de Saint-Jacques (1698-1759), de la Madeleine (1698-1719, 1725-1727).

16. AM (Archives municipales) Bergerac, dossier Dupeyrou.

3. Des liaisons Amsterdam-Bergerac : libres sinon aisées dans les années 1735-1746... en temps de paix

Il n'est jamais fait état de difficultés, en temps de paix, à la frontière française, dans les lettres d'André Loche (1735-1746).

Après cinq mois d'activité fébrile, de stress intense pour écouler la primeur et apurer leurs comptes, plusieurs négociants ou commissionnaires d'origine bergeracoise prenaient en avril la route vers leur patrie, les lettres d'André Loche le montrent.

C'est le cas en avril 1736 pour Malepouge, en avril 1737 pour Naudy, Géraud et Eyma, Jean Raymond.

Le 7 avril 1738, il écrit :

« Je dois partir d'icy demain pour La Haye où je demeurerai deux jours, après lesquels je partirai pour Paris sans m'arrêter qu'un jour à Rotterdam, nous sommes sept de compagnie, qui avons tous besoin de faire le voyage à un aussi bon marché qu'il nous sera possible, ainsi que pour cet effet nous louerons un chariot qui nous portera de Bruxelles jusques à Paris, et après avoir séjourné quelques jours dans cette capitale nous prendrons le messager jusques à Bergerac, on m'assure que de cette façon il ne m'en coûtera pas beaucoup et que c'est la meilleure voie que nous puissions prendre. »

Mais le 26 il est immobilisé à Paris « par un accident » survenu sur le trajet, il compte repartir dans huit jours pour Bergerac avec Loreilhe et Malauger. Le 12 mai, il écrit de Paris qu'il est guéri mais que « toutes les places du carrosse pour Blaye » étant retenues, il prendra celui de Poitiers avec correspondance pour Blaye (on met deux jours de plus qu'avec « celui qui va directement à Blaye ») d'où une filadière (embarcation) le conduira à Libourne, en demandant à son père d'y envoyer son cheval, il espère être à Bergerac le 1^{er} juin. Sur la voie du retour vers Amsterdam, il est à Paris le 21 octobre, il en profite pour contacter un avocat de son père dans l'affaire de la succession Pauly (voir ci-dessus p. 223), le 23 il va repartir par Lille. Il arrive à Amsterdam le 5 novembre, à temps pour accueillir graines de genièvre et vins de primeur.

Le 12 avril 1742 : « mon cousin Escot » est parti « hier matin » avec Loreilhe, ils sont à La Haye et repartiront « demain soir » pour Rotterdam. Le 16, il écrit qu'il a reçu une lettre d'Escot écrite de Rotterdam, d'où il compte partir « ce matin » pour Anvers, ils devraient arriver le 28 ou le 29 à Paris.

Le 2 avril 1744, étant « débarrassé de tous les vins nouveaux » et des comptes de ventes, il projette de se rendre à Bergerac. Il pense pouvoir partir le 13, arriver à Paris le 24, en repartir le 3 mai et arriver le 13 mai à Bergerac, « s'il plaît à Dieu »... Et le 6 avril la nouvelle de la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre (Succession d'Autriche) lui est enfin parvenue. Certes « les Hollandais ne sont encore en guerre avec personne », mais le commerce est gravement perturbé et il ajourne son voyage. Le 16, il y renonce : comment

revenir ? Dans l'expectative d'une guerre entre la France « et nous » (écrivait-il le 2), « il faudrait passer par Genève, ou la Suisse, ce qui seroit un voyage dangereux et bien long ». Les lettres conservées s'interrompent ensuite.

Ainsi, le trajet Amsterdam-La Haye-Rotterdam-Anvers-Bruxelles-Lille-Paris-Blaye-Libourne-Bergerac par la route et la filadière, en prenant son temps, pouvait-il durer un mois, sans autre difficulté en temps de paix que les aléas du voyage.

De tels délais ne rebutaient manifestement pas les Bergeracois d'Amsterdam. Dans l'enquête sur les assemblées protestantes illégales de 1742 en Bergeracois¹⁷ est « décrété de prise de corps » Pierre Gillet, 23 ans, « originaire de cette ville [baptisé le 26 août 1719 à Saint-Jacques], naturalisé hollandais, habitant de la ville d'Amsterdam et actuellement en cette ville pour les affaires de son commerce ». Et, simplement évoqué, « le sieur Loreilhe établi à Amsterdam, fils du sieur Loreilhe l'ainé », à l'occasion d'une partie de campagne donnée en son honneur. Ni l'un ni l'autre ne figureront parmi les condamnés.

4. Bergerac et non Amsterdam dernier « refuge » pour Guerlepied¹⁸

Pierre Guerlepied, tonnelier à Bergerac, était-il un réfugié ? C'est un mauvais garçon, il a été condamné le 12 mars 1742 à Bordeaux par les maire et jurats pour vol à 24 coups de fouet, à être marqué de la lettre V et banni à perpétuité de leur juridiction. Peu après emprisonné à Bergerac pour un nouveau vol, le 12 juin il s'est évadé avec effraction, le concierge et sa femme sont accusés de complicité. Le 27 juillet il a été condamné à la pendaison par contumace.

Ce contumax ordinaire ne pouvait pas, comme un Biran en 1778, trouver refuge chez le procureur du roi. Mais il ne manquait pas de relations. Il débarque à Amsterdam au début du mois de janvier 1743, adressé par Élie Loche (qui paiera le voyage) à son fils André¹⁹. André, instruit par son frère Jean venu par la même galiote, refusa de l'accueillir chez lui et le mit en pension dans un cabaret, ajoutant : « ce malheureux n'a point voulu s'embarquer pour les Indes, ni valoir plus que par le passé, ainsi je l'ai abandonné, je ne sais pas de quoi il est devenu ». Et dès le 4 mars, le réfugié « est arrêté depuis plusieurs jours pour vol, on craint qu'il sera pendu ». Circonstance aggravante, André est impliqué ! « M. le grand officier m'a fait prier de ne sortir pas de la ville sans l'en avertir [...] il m'a dit que ce drolle avoit déclaré être adressé à moi [...] la plupart des gens disent qu'il est mon parent » ce qui pourrait ruiner ce jeune commissionnaire, arc-bouté sur son capital d'honorabilité. Le 23 mai, il a été « fustigé et bany de la ville ». Le 30, il précise qu'il n'a voulu faire

17. ADD, B 1926.

18. ADD, B 1928 et B 2061 ; arch. familiales Loche.

19. Lettres de Jean Loche arrivé avec le fugitif (7 janvier 1743) et d'André Loche à leur père. Il débitera son père de 26 florins (21 pour la traversée et 5 pour le cabaret).

aucune démarche en sa faveur : « il auroit été sûrement pendu parce qu'il m'auroit fallu faire connoître qu'il avoit été repris de justice en France [...] j'ai donc mieux aimé dire seulement que je savois que c'étoit un libertin et qu'il étoit apparenté à d'honnêtes gens qui m'avoient ordonné de payer son passage, on lui a trouvé une marque sur le dos, mais non pas bien à l'endroit où on les applique ordinairement [...] il a soutenu que c'étoit un accident de son enfance ». On n'a pas voulu approfondir « à la sollicitation des messieurs du païs qui ne souhaitoient pas non plus que moi de voir pendre ici un homme de chez nous ».

Et le 4 février 1744, Guerlepied est à nouveau emprisonné à Bergerac, où il est à nouveau condamné à mort le 6 mars, puis envoyé se faire pendre à Bordeaux.

B. Le cas des Poumeau : trois « fugitifs », deux retours

André et Pierre Poumeau, fils d'André, marchand de Bergerac, et d'Anne Bellivier, ont émigré illégalement. Leur aîné, Jean, marchand, est resté à Bergerac.

Dans son testament du 8 septembre 1691, leur père ne déshérite pas les émigrés, qui pourtant « se sont à l'insu dudit testateur absentes et passés dans le pays étranger sans son consentement », à la condition « qu'ils reviendront en la présente province et sous l'obéissance du roi notre sire », sinon, ils seront déshérités. Dans un nouveau testament (6 novembre 1697), il les désigne toujours comme héritiers, alors qu'ils « sont dans le pays étranger pour leur négoce » dit-il.

Après la mort de leur père (5 septembre 1698), les revenus de la part d'héritage des émigrés sont mis aux enchères par Chamillac, subdélégué à Bergerac de l'intendant de Bordeaux, au profit de la « Régie des biens des religionnaires fugitifs ». Le 2 juillet 1699, c'est Jean Poumeau qui obtient l'adjudication de ces revenus, pour 81 livres. Le 19 mai 1700, c'est encore lui qui l'obtient, pour 101 livres. Le 15 juin 1703, les enchères ont lieu à Bordeaux devant l'intendant, les revenus de ces biens sont adjugés pour 80 livres (il est alors précisé que c'est « pour trois années et trois récoltes ») à Pierre Pabus, bourgeois de Bordeaux. Le 30 juillet 1703, un acte notarié précise que Pabus « ne l'a fait que pour faire plaisir au sr. Jean Poumeau », qui conserve ainsi la maîtrise de l'exploitation de ces biens. Rien de précis ensuite dans ces archives. On trouve dans un inventaire qu'il a demandé à l'intendant la mainlevée des biens de ses frères, mais sans date et sans effet visible.

Les archives familiales ont conservé deux lettres écrites en 1698 à Jean après la mort de leur père. André (Lübeck, 20 octobre) dit le regret de ne pas avoir pu l'embrasser à temps et demande une copie du testament ; il apparaît ensuite en 1707 toujours à Lübeck, puis disparaît de ces papiers.

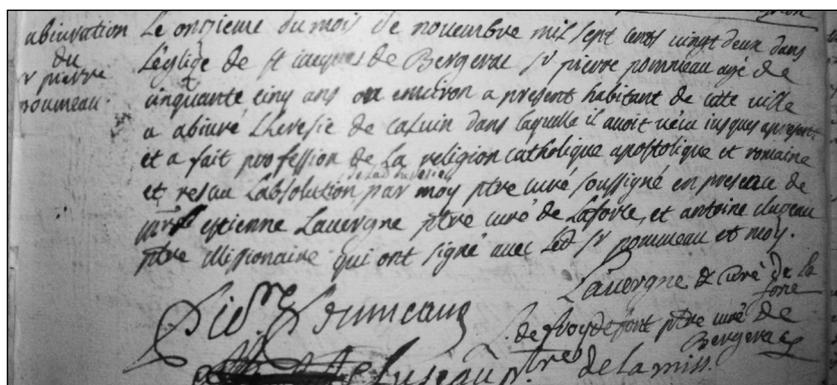


Fig. 3. Abjuration de Pierre Poumeau (11 novembre 1722) (AM Bergerac).

Pierre (Copenhague, 26 novembre), répondant à la lettre de son frère du 7 septembre 1698, parle de commerce. Il n'évoque même pas la mort de leur père. Il réapparaît le 11 novembre 1722, en abjurant le calvinisme à Bergerac, où il est « à présent habitant » a inscrit le curé (fig. 3), après la mort de son frère Jean (24 septembre 1722). Lors de l'inventaire des biens du défunt (29 décembre 1722), il n'est pas présent, mais plusieurs meubles dans la maison sont désignés comme lui appartenant. On voit qu'en 1723 il a fait un procès à sa mère, qu'il s'est adressé au conseil du roi pour récupérer sa part d'héritage. Lors de l'inventaire après décès des biens de sa mère (23 avril 1728), il est mentionné décédé (décès absent des registres de Saint-Jacques).

Isaac Poumeau, petit-fils d'André, fils cadet de Jean et de Marie Pauly, né vers 1689, a probablement reçu le baptême catholique, mais il a émigré illégalement, périlleusement, à Rotterdam, d'où il écrit à ses parents à son arrivée en 1710, où il règle en 1720 de nombreuses lettres de change ; il y a fréquenté le temple. Dans leur testament commun (10 février 1721), ses parents l'ont devant notaire déshérité, car sorti du royaume « sans leur participation et contre la volonté du roi²⁰ ». Un profil de « fugitif ». On le retrouve à Bergerac après la mort de son frère aîné, André, resté à Bergerac (décès non-catholique, mai ou juin 1725). Aucune trace d'abjuration. Dès 1725, il y commerce, règle les dettes, recouvre les créances, éteint les procès, reçoit procuration de sa mère pour la gestion de l'héritage en 1727, enterre en 1728 sa mère et sa belle-sœur, fait construire la belle maison de Monrepos (Rouffignac) (fig. 4). Resté célibataire, il s'occupe activement de l'éducation de son neveu Jean-Isaac, qu'il fera son héritier. Pour lui, le refuge a été Bergerac. Il y est mort, âgé de 77 ans, en 1766 (sépulture non-catholique).

20. Mais le même jour, par un codicille sous seing privé contrôlé en 1725, ils lui donnent 9 000 livres (ADD, 11 C 144, fol. 46 r°). Lancinant problème de la « Régie » et logique parentale...



Fig. 4. Monrepos (aujourd'hui, Le Repos), Rouffignac-de-Sigoulès (cliché R. Costedoat).

C. André et Jean Loche : deux émigrés illégaux ?

André Loche est fils aîné d'Élie Loche et d'Anne Poumeau. Baptisé le 25 mars 1716 à Saint-Jacques, il a émigré en Hollande en 1734, suivi par son frère Jean en 1743. En fait, son père l'y a envoyé pour développer ses ventes, de vin surtout. Il a été commissionnaire-négociant à Amsterdam entre 1736 et 1750, puis est revenu à Bergerac, deux ans et trois mois avant la mort de son père (1752).

Sa mère voulant faire son testament, peut-elle y inclure André, exclus par son défunt mari (avec un autre fils, Jean) dans son testament du 7 septembre 1749, car ils étaient disoit-il, « passés dans le païs étranger au préjudice des défenses faites par les ordonnances du roy et contre sa volonté ». André consulte alors Fénix et Desfossés, juristes de Bordeaux, qui répondent le 21 janvier 1753.

Invoquant l'ordonnance royale du 18 septembre 1713 « tendante à favoriser la liberté du commerce », il leur a dit qu'il s'est cru autorisé à émigrer en 1734, « sans faire aucune déclaration à l'amirauté et sans prendre de permission expresse de Sa Majesté ».

À leur avis, on ne peut pas accuser André d'avoir rompu avec son père, puisqu'il est revenu avant sa mort vivre avec lui. Ceci pour la partie personnelle du testament. Et légalement :

« Il n'y a aucune preuve que le proposant fût sorti du royaume pour fait de religion ; on n'induit cette preuve que quand on passe dans les pays étrangers pour y faire un établissement par mariage, acquisition d'immeubles, transport de famille ou pour quelqu'autre établissement stable ou sans retour, c'est ainsi

que s'explique la Déclaration du mois d'août 1663 [pour 1669 probablement] s'il est passé en Hollande ce n'a point été pour y prendre un établissement stable et sans retour, il ne s'y est pas marié, il n'y a point acquis d'immeubles, au contraire puisqu'il est venu de temps en temps en France et enfin qu'il y a trois ans qu'il y est stable, qu'il a même désiré d'être émancipé afin de négocier et acquérir des immeubles dans l'occasion, que son père l'a cautionné et autorisé dans divers actes. Sa société qui continue en Hollande avec le sr Escot n'est point un obstacle qu'on puisse lui opposer, étant permis de contracter des sociétés dans tous les royaumes de l'univers et de les faire durer autant qu'on veut, il n'y a ni loi, ni ordonnance qui en ait fait quelques prohibitions ».

En effet, son émigration n'avait pas pour but de l'établir durablement à Amsterdam, l'analyse des documents disponibles le montre²¹. Il y était malgré tout resté seize ans, avait fréquenté la communauté calviniste d'Amsterdam, il adressa à l'occasion au moins une bible en France. Il a été désigné par son père comme émigré illégal. Mais on ne trouve dans les registres de Saint-Jacques aucune trace de son abjuration. Il a reçu le baptême catholique et, comme Isaac Poumeau, il ne semble pas considéré comme relaps. Après son retour, il négociera à Bergerac en société avec ses deux frères restés au pays et sa mère. Après le décès de cette dernière (1761, non-catholique), il se retira progressivement. Âgé de 48 ans, il épouse en 1764 Jeanne Gontier de Biran, fille du très catholique lieutenant criminel et subdélégué de Bergerac. Il est mort sans enfants en 1783 (sépulture non-catholique), comme son père dans son vignoble du Touron (Monbazillac). Il a eu sa part d'héritage. Dans son testament, le montant de ses legs s'élève à 142 000 livres (héritage + production personnelle).

Jean, resté en Hollande, reçut également une part d'héritage (équitable ?), malgré la déclaration de 1698. Mais il a dû fortement insister pour que ses frères la lui remettent. Le 28 juin 1761, ils lui annonçaient pourtant l'envoi d'une lettre de change de 166 écus (soit 498 livres tournois), et qu'il recevrait la même somme tous les six mois. Mais dans sa lettre écrite de Meyvliet (17 octobre 1761), il s'étonne de leur silence :

« vous voulez rester maîtres de ce qui peut m'appartenir de la succession de nos chers parents [mais selon « nos proches »] vous avez promis au lit de mort de ma chère mère en leur présence que vous auriez soin qu'il ne me fût fait aucun tort, présentement vous ne voulez pas me donner ma part et cela sous le prétexte que vous craignez que je la mange [...] est-elle à moi ou non... ? ».

Un émigré illégal selon la loi. Réellement pour fait de religion²² ?

21 COSTEDOAT, 1988.

22. Peu doué pour le commerce selon son frère, il avait épousé Marie-Jeanne Van der Hœven, une Hollandaise qui écrivait en français à sa belle-mère. Il servit comme capitaine dans l'armée des Pays-Bas, il abrita, entre 1792 et 1802, deux Biran émigrés, ses cousins. Voir BIRAN, 1879, p. 76-81.

III. Gabriel Deschamps, page de la duchesse de Mecklembourg-Strelitz, employé des domaines du roi de France... Courtisan déçu de la reine d'Angleterre

Fils aîné de Jacques Deschamps II, né le 16 août 1703 à Bützow (Mecklembourg) où son père servait comme pasteur, Gabriel a été page de la duchesse de Mecklembourg-Strelitz.

Anthony Chamier a trouvé dans un manuscrit anonyme du début du XIX^e siècle, écrit en français, la copie d'une lettre de (Gédéon) Jacques Deschamps, écrite de Berlin à son frère Jean, de Londres. Il y est dit :

« Gabriel à la suite d'un accident qui le rendit boiteux pour le reste de ses jours quitta le service prussien [*sic*] et profita de l'amnistie pour rentrer dans les biens paternels dont il fit état à ses frères et à sa sœur. Il épousa en 1726 [*sic*] Melle Marie Eyma qui appartenait à l'une des premières familles de Bergerac, dont il eut douze enfants ».

A. La diaspora européenne des Deschamps

Jacques Deschamps II, fils d'André-Gabriel, marchand de Bergerac, et de Suzanne Laporte, a été baptisé au temple le 26 juin 1668. Il était cousin notamment des Cheyssac, Poumeau, Escot. Son grand-père, Jacques Deschamps I, fut consul de Bergerac en 1649 et 1656. Et « ancien » de l'Église réformée de la ville en 1667, comme André-Gabriel en 1680. Il ne figure pas parmi ceux qui abjurent à Bergerac entre 1680 et 1686.

Anthony Chamier a trouvé sa trace à Londres le 15 juin 1687 dans le registre de l'Église de la Savoy. Deux mois plus tard, le 19 août 1687, il entre à l'Académie de Leyde (Provinces-Unies) qui forme des ministres calvinistes. On ignore ce qu'il est devenu immédiatement après sa formation ; seule indication, floue, Pierre Poumeau écrit à son frère de Bergerac, depuis Copenhague le 26 novembre 1698, « mon cousin Deschamps se porte bien ».

*La France protestante*²³ le situe à Bützow, dans le lointain Mecklembourg, tout au nord de l'Allemagne. Anthony Chamier le trouve pasteur de la communauté française de cette ville à partir de 1701, il y aura huit enfants (trois morts jeunes) de son épouse Lucrèce de Maffé, originaire du Dauphiné. En 1730, il est appelé à Buchholz, banlieue de Berlin en Prusse, où il meurt le 29 mai. Trois de ses enfants resteront en Allemagne. Un autre, Jean Deschamps II, après des études de théologie et philosophie à Genève et Marburg, sera ministre à Berlin puis (après avoir songé à la Hollande) à Londres, où, calviniste, il recevra, sans difficulté apparemment, d'un évêque

23. HAAG, 1853, p. 268-242. L'article contient plusieurs erreurs, relevées par Anthony Chamier, à commencer par le prénom (Jean au lieu de Jacques) et l'année de naissance (1667 pour 1668) cités.

anglican « l'ordre de Prêtrise » écrit-il, pour devenir en 1749 chapelain à l'Église française « conformiste » de la Savoy²⁴. Gabriel, l'aîné, viendra s'établir, une quinzaine d'années durant, à Bergerac.

B. Débuts contrastés de l'établissement à Bergerac de Gabriel Deschamps (fig. 5)

1. 1727. Abjuration

Pour un fils de « fugitif », s'établir à Bergerac imposait de se plier à l'impératif de l'abjuration. Mais dans son testament (1^{er} juillet 1727), Suzanne Laporte, sa grand-mère, l'institue son héritier universel, sous condition qu'« ayant satisfait ou satisfait qu'il ait aux édits et déclarations de sa majesté²⁵ ». Le 30 août 1727, ce ne fut manifestement pas une simple formalité. Le curé de Saint-Jacques, Louis de Froydefont, précise alors que Gabriel Deschamps :

« après avoir été instruit des principes et mystères de la Religion catholique apostolique romaine depuis environ dix-huit mois qu'il s'est retiré des pays étrangers en cette ville où il a fréquenté l'église et assisté aux offices



Fig. 5. Gabriel Deschamps (coll. privée).



Fig. 6. Marie Judith Eyma (coll. privée).

24. JANSSENS-KNORSCH, 1990, p. 253. Texte de ces *Mémoires* en français, notes en anglais.

25. ADD, 3 E 7879. Suzanne Laporte rappelle qu'il est né en Allemagne, indique qu'il a été « naturalisé françois ». Elle manifeste sa foi réformée. Ce testament clos a été ouvert le 27 novembre 1733, date probable de son décès, inconnu des registres de Saint-Jacques.

divers m'a déclaré vouloir renoncer à l'hérésie de Calvin dans laquelle il avoit esté élevé et rentrer dans le sein de l'église catholique apostolique romaine et m'a prié de recevoir son abjuration et sur la prière qu'il m'en a fait, après l'avoir examiné sur les points contestés et en vertu du pouvoir que j'en ay receu de monseigneur l'évêque de Périgueux l'ai absous de l'excommunication qu'il avoit encouru par la profession de ladite hérésie de Calvin après l'abjuration qu'il en a fait en la forme et manière prescrites par les loix de l'église ».

2. 1728. Entrée par mariage dans une famille notable

Le 2 juillet 1728, Gabriel Deschamps épouse à Saint-Jacques Marie-Judith Eyma²⁶ (fig. 6), fille de Joseph Eyma et feu Judith Passelaigue. Il entre ainsi dans une famille notable de la ville, aux multiples relations, notamment à Bordeaux et en Hollande. Cinq des enfants du couple sont baptisés à Bergerac. Élisabeth (1731-1792) y deviendra religieuse, Mère supérieure des sœurs de l'hôpital Sainte-Marthe.

3. 1731. Condamnation pour scandales religieux

La normalisation religieuse fut de toute évidence difficile.

Le 16 mars 1731, il est condamné avec deux autres²⁷.

L'affaire était sérieuse. Une information fut ouverte le 23 octobre 1730 à la requête de M. de Biran procureur du roi, qui obtiendra le 24 novembre de l'official de Périgueux un monitoire imposant aux fidèles de témoigner. Le curé remit à la justice les libelles et chansons « en caractères imitant l'imprimé » trouvés à la porte de l'église. Plusieurs dizaines de personnes furent entendues, leurs dépositions sont absentes du dossier. Le 25 décembre, Gabriel Deschamps est incarcéré « dans les prisons de l'hôtel de ville de Bordeaux comme prisons empruntées » et le 15 janvier 1731 il est écroué à Bergerac. Il était toujours prisonnier le jour de la sentence, à la différence de deux co-accusés, absents.

Lapoujade, lieutenant général, déclara alors « lesdits Déchamps, Saint Janet et Verthamont savoir ledit Déchamps du crime d'irrévérence commise avec scandale dans l'église, d'impiétés contre Dieu et ses ministres et de blasphèmes hors l'église [les témoignages avaient alourdi les charges], ledit Saint Janet du crime d'irrévérence commise dans l'église, d'impiétés contre Dieu et ses ministres et ledit Verthamont d'y avoir été présent ».

Deschamps fut le plus sévèrement châtié : amende honorable un dimanche à l'issue de la messe devant l'église paroissiale, puis le même jour aux Récollets, à l'issue de vêpres, « étant à genoux et tête nue dire que mal à propos et témérairement » il a « proféré les paroles indécentes et commis les scandales et blasphèmes » incriminés, s'en repent, en demande « pardon à

26. Son prénom de baptême était Marie, son prénom usuel Judith. À sa demande, le tribunal de Bergerac ordonna, le 24 décembre 1767, de corriger les actes la prénommant Judith. L'enquête faite en cette occasion souligne la forte assise sociale de la famille à Bergerac (ADD, B 1795).

27. ADD, B 2058.

Dieu, au roi, à la justice et au public ». Puis il sera remis en prison pour trois mois (en sus des 82 jours déjà effectués). Plus 200 livres « pour remettre par moitiés au syndic fabricant de léglise paroissiale » et « au syndic des pères Récollets de cette ville ». Plus 100 livres « d'aumônes applicables aux pauvres de l'hôpital de la présente ville ». Plus 50 livres d'amende envers le roi, et aux dépens. La sentence serait affichée aux portes des deux églises. Une lourde punition.

C. Un immigré à la longue bien intégré

1. L'affaire du 29 janvier 1739²⁸

Une décennie après son arrivée, cette affaire montre que l'immigré est parfaitement intégré.

Les faits se sont déroulés dans la maison de Deschamps, « scituée en la présent ville quartier Bourbarraud quy fait coin à la fontaine des Mazeaux, quy a jour sur la grand Rue et sur une petite rue quy va au logis des Trois Rois²⁹ ». Elle a été le théâtre de violences de nuit à main armée.

Le dossier judiciaire est riche en détails sur Deschamps et aussi sur Bergerac.

Deux thèses apparaissent, chacune rejette sur l'autre partie la responsabilité de violences préméditées. Celle des agressés, Gabriel Deschamps et Judith (prénom dans le dossier) son épouse, confirmée en gros par huit témoins. Celle des « masques » : plusieurs ont témoigné, deux ont même porté plainte.

Les époux Deschamps étaient chez eux, le soir du 29 janvier, avec trois invités, quand une troupe de gens masqués a frappé à leur porte. Ces « masques », après avoir « soupé ou piquenic » au « logis appelé le Grand Louis », vers neuf ou dix heures du soir s'étant demandé où aller passer « l'après soupée », l'un d'eux, Eyma de Boisse, dit alors que peu auparavant Deschamps, « de l'épouse duquel il est parent et avec lequel il est en société », lui avait proposé « d'aller chez lui, qu'il y auroit bonne compagnie ». Mais deux d'entre eux, des militaires, ont voulu venir incognito, d'où les masques. Ayant frappé à la porte de Deschamps, il leur a été demandé de se retirer. Ici, les deux thèses divergent. Selon les occupants de la maison, les coups auraient alors redoublé, avec une violence menaçant d'endommager la porte. Deux des invités, des gentilshommes, ayant alors entrouvert la porte pour parlementer, ils auraient été refoulés par les masques, l'épée à la main. Mais, selon Eyma,

28. ADD, B 1919.

29. La Grand-Rue d'alors correspond depuis 1857 dans ce secteur à la rue des Fontaines. La petite rue, depuis 1857 rue des Conférences, allait vers l'Ouest : Gabriel Deschamps se réfugia chez de La Bruyère, quartier du Queyla, maison qui « fait face et a jour sur la rue près l'auberge des Trois Rois ».

il s'était auparavant adressé à Deschamps en lui représentant « son impolitesse de recevoir aussi mal l'honneur qu'il luy faisoit ». Finalement, la porte s'entrouvrit et l'on vit, dit la thèse des masques, « la pointe d'une épée sortant environ deux pieds hors de la porte ». Alors, tout s'est enflammé...

La maison étant envahie à main armée, Deschamps, « se voyant à même d'être égorgé et de perdre la vie avec sa femme, ses enfants et ses amis », dit-il, a pris ses pistolets. Judith et La Bruyère l'ont désarmé, il a alors été jeté dans l'escalier, et sa belle veste « d'une peluce fine escarlate, bordée, avec un bordé et bouton d'or », déchirée à l'épaule. Judith s'est enfuie chez le sieur Passalaigne, un parent, où on la trouve le lendemain, saisie d'« grosse fièvre et tout baignée dans son sang ». Gabriel s'est réfugié chez La Bruyère. Il accusera les agresseurs d'avoir proféré contre lui, avec des blasphèmes, des injures, des menaces de mort, d'avoir menacé de brûler ou raser sa maison.

Chaque partie suspecte l'autre d'intentions cachées. C'était, dit Deschamps, « un dessein prémédité de la part dudit sr Gillet et de sa troupe » : Gillet avait précédemment proféré des menaces, « car lui et son épouse sollicitoient M. le duc de La Force pour faire poursuivre le frère dudit Gillet pour raison de l'assassinat par lui commis sur la personne du sieur Eyma beau-frère du plaignant³⁰ ».

C'était, dit Eyma, « une action aussi brutale que répréhensible au sr Deschamps d'attirer chez luy des gens sous ombre de politesse pour les assassiner ». Un autre masque dénonça également un « assassin[at] prémédité ».

Que penser de ces violences ? Règlements de comptes ? Enchaînement involontaire de circonstances, dans une ville où le vin et le sang étaient chauds ? Après celle de 1730-1731, une brimade contre un mal-converti mal intégré dans l'ordre nouveau ? Mais les masques appartiennent à des vieilles familles huguenotes³¹.

Le dossier donne en fait l'image d'un personnage fort bien intégré.

- Il est alors « receveur des droits d'ensaisinement » (voir p. 237) et parmi ses invités on trouve M^e de La Bruyère « contrôleur et receveur général des domaines », habitant Bergerac. Il est en même temps « en société » avec Eyma de Boisse, marchand.

- Gabriel Deschamps et son épouse ont quatre domestiques : deux valets et deux servantes, dont une, « fille de chambre de ladite dame Deschamps », qui sait signer.

30. Zacharie Eyma, avocat, beau-frère de Deschamps, avait porté plainte contre Joseph Gillet, aussi avocat, frère de Jean, accusé de l'avoir blessé d'un coup de fusil (ADD, B 1923).

31. Bournazel ; Alexandre Cosset, garde du roi ; Isaac Couderc ; Jean Eyma de Boisse ; Jean Gillet, officier ; Livardie, fils aîné du sieur de Salles ; Méric, fils le plus jeune ; Pierre Planteau. C'est en revenant d'une visite à Jean Gillet (alors présenté comme « ancien officier »), frère de Joseph, aux Bertranoux (Creysse) que Zacharie Eyma avait été agressé, il s'était réfugié chez lui, y avait passé la nuit avant de revenir porté en civière à Bergerac (ADD, B 1923).

pour 1 525 livres par an pour neuf années. Il était en relation avec l'intendant du duc de La Force, qui afferme chez lui à Bergerac en 1740 le domaine de Boisse, et qui sera quelque temps son fermier pour le bien de Prigonrieux.

Il est probable en outre que le vin de Bouiguette était commercialisé en Hollande. En 1769, Gabriel Deschamps est condamné à solder un compte de 255 florins 10 sols dû aux héritiers de Marthe Nairac, la veuve de Pierre Eyma, son beau-frère d'Amsterdam³⁴.

3. Un immigré employé de la Ferme des domaines du roi

Propriétaire et « en société » avec un marchand, Gabriel Deschamps, « receveur des droits d'ensaisinement », appartient en outre à la petite bureaucratie des employés de la Ferme des domaines du roi.

Depuis le XIV^e siècle et surtout en fait le XV^e siècle, le roi de France était seigneur particulier de Bergerac. L'ensaisinement était une formalité liée aux mutations de propriété des biens mouvant du roi, pour actualiser le nom des tenanciers, elle entraînait la perception de droits assez modestes : de 1 livre 10 sols pour des biens de 100 livres et au-dessous, jusqu'à 30 livres pour des biens de 10 000 livres et au-dessus, on en tenait registre. Les employés de la Ferme devaient avoir vingt ans, ne professer d'autre religion « que la catholique dominante » [*sic*] et prêter serment. La fonction de receveur était probablement peu rémunératrice, mais l'ordonnance du 22 juillet 1681, précisée en 1738, attribuait aux employés de la Ferme des privilèges non-négligeables : exemption de milice, de logement de gens de guerre, de guet et de garde, avantages fiscaux... Et port honorifique de l'épée³⁵ !

Jean-Baptiste Montaigne (alias Montagne), contrôleur des actes au bureau de Bergerac depuis 1729, était un familier de Gabriel Deschamps. En 1741, lors du baptême d'un des fils de ce dernier, il « a tenu » l'enfant en l'absence du parrain. Les archives Loche montrent qu'entre 1754 et 1758 il fut mandaté par Deschamps, parti à Rouen, pour la recette des biens de Prigonrieux affermés à Anne Poumeau veuve Loche³⁶. Après la mort de cette dernière, c'est à un autre personnage du même milieu que fut donnée procuration pour régler les comptes de Prigonrieux : François Peyrouny des Gendres, « contrôleur ambulant des domaines du roy au département de Sarlat, habitant de la ville de Bergerac ».

34. ADD, B 1865.

35. BOSQUET, 1762, t. 2, p. 310, 311, 444 et t. 3, p. 173.

36. Il était lui aussi polyactif. En 1740, il est également co-fermier des droits dépendant des domaines du roi pour les seigneuries de Bergerac, Maurens et Mouleydiér, engagées au duc de La Force (ADD, 3 E 7840). En 1742, « commis au bureau de poste », il porte plainte pour vol avec effraction de tabac à fumer dans la boutique de sa femme, « qui débite avec le tabac la formule du parchemin et papier timbré » (ADD, B 1881). En 1755, il sera pourvu de la commission de « contrôleur des ensaisinements du bureau de Bergerac » (ADD, B 1758). Il ne fit pas de bonnes affaires ; après son décès à Bergerac en 1769 (à 81 ans, il était toujours actif), sa famille récusait la succession (ADD, B 1845).

Le départ de Deschamps pour Rouen semble lié à sa relation avec Jacques-François de La Bruyère. À partir de janvier 1733, ce dernier vise et corrige les registres de contrôle des actes du bureau de Bergerac, en qualité de contrôleur et receveur ambulant au département de Sarlat. Présent chez Deschamps en 1739 lors de l'affaire des masques, il deviendra directeur des domaines à Rouen en 1741³⁷. Une promotion importante : le directeur de la Ferme des domaines « est le premier employé, chargé de diriger tous les autres qui lui sont subordonnés [...] Il y a un directeur dans chaque chef-lieu de généralité, pour représenter le fermier [...] c'est le directeur qui donne aux commis particuliers des commissions pour exercer leurs emplois³⁸ ». La rémunération annuelle de cette charge était à Rouen au total de l'ordre de 11 000 à 15 000 livres. Le 1^{er} mai 1758, il se présente comme « écuyer, conseiller secrétaire du roy maison couronne de France et des finances, directeur et receveur des domaines du roy et droits joints en la généralité de Rouen » ; on l'y trouve encore en 1763, « fermier général³⁹ ».

D. L'Angleterre ou la France ?

1. La tentation de l'Angleterre

En 1761, Charlotte de Mecklembourg-Strelitz devint reine d'Angleterre en épousant le roi Georges III. Elle était petite-fille du duc qui avait accueilli le père de Gabriel Deschamps en 1701. Gabriel est venu alors rejoindre son frère Jean, chapelain à Londres, qui avait ses entrées à la Cour, lequel nota dans ses *Mémoires Secrets* que son frère de Rouen écrivit « de sa main (la meilleure de France) les deux exemplaires du Roi et de la Reine » d'une œuvre courtoise de l'auteur français Rousselet, établi à Londres : *Ode au Roi et à la Reine sur leur mariage*. Par ailleurs, la British Library possède un beau catalogue de « Pierres gravées antiques » de la collection du duc de Devonshire, Londres, 1761, signé « Gabriel des Champs, du Mecklembourg Scripsit ». Des efforts d'intégration insuffisamment productifs : il est resté à Londres quinze mois, puis revenu en France⁴⁰.

2. La France

Après Bergerac, c'est à Rouen que sont nés à partir de 1742 plusieurs de ses enfants. Les archives Loche le désignent en 1757 comme « directeur et

37. Le 21 juin 1740, il réside encore à Bergerac (ADD, 3 E 7840). Le 1^{er} février 1741, il y est toujours (ADD, 3 E 7841). Le 1^{er} juin 1741, absent, parrain en titre de Jacques, fils de Gabriel, il est désigné dans le registre de Saint-Jacques comme « directeur des domaines du roy à Rouen ». Le 2 juin 1741, absent, représenté par J.-B. Montaigne, il est « directeur à Rouen » (ADD, 11 C 165).

38. BOSQUET, 1762, p. 63.

39. CHARDON, 1900, p. 86-87, 117-118, 171, 175-183, 188, 192. La date de nomination de La Bruyère à Rouen n'y est pas indiquée.

40. JANSSENS-KNORSCH, 1990, p. 45, 279, 282, 307. Plusieurs erreurs dans cet ouvrage sur Gabriel Deschamps à Bergerac.

receveur général des droits de la vicomté de l'Eau à Rouen, y demeurant rue de la Seille, paroisse Saint-Godard ». En 1765, il est dans ces papiers « ancien directeur des octrois de Rouen, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch⁴¹ ». La vicomté de l'Eau de Rouen gérait notamment l'octroi pour les marchandises entrant dans la ville, par la Seine ou par voie de terre. Elle appartenait aux domaines du roi ; entre 1718 et 1790, les Condé en ont été engagistes⁴².

Trois de ses fils eurent des responsabilités dans les domaines du roi. Deux, nés à Rouen, servirent ceux de la République. Louis-Grégoire Deschamps dit Destournelles, « directeur de la correspondance à la Régie nationale des droits d'enregistrement... » à Paris en 1793, adhèrera à la Révolution ; dans un parcours chaotique, il sera même durant près d'un an (juin 1793-avril 1794) sous la Convention le ministre des Contributions et des Revenus publics. Il n'a pas réussi à éviter la guillotine à son frère Charles-Jean-Baptiste, dit Tréfontaine, « employé au droit d'enregistrement », qui avait participé à la défense des Tuileries le 10 août 1792 dans le bataillon royaliste ou légaliste de la section des Filles de Saint-Thomas.

Gabriel Deschamps est décédé vers 1778. Pour ce fils de « fugitif », de « réfugié » et ses enfants, le « refuge » bergeracois et l'administration des domaines furent des éléments déterminants dans la voie de l'intégration.

L'émigration est souvent un crève-cœur. Les historiens du « Refuge » huguenot insistent sur l'espoir souvent déçu des expatriés de revenir un jour chez eux. Mais certains, redevenus ou devenus des amphibies bourgeois de Bergerac, ont trouvé un refuge : la petite patrie.

R. C.

NDLR : Cet article devait être publié en 2013, marquant ainsi le tricentenaire de la paix d'Utrecht (11 avril 1713) qui eut des répercussions internationales, et locales, considérables. Des contraintes éditoriales ne nous ont pas permis de respecter cet anniversaire. Nous prions l'auteur, M. Costedoat, et nos lecteurs de bien vouloir excuser ce retard.

41. En 1768, il est désigné comme « ci-devant intéressé dans les fermes du roy à Rouen », même adresse (ADD, B 1795).

42. BEAUREPAIRE, 1856, p. 2, 14, 75.

Bibliographie

- BEAUREPAIRE (Charles, de), *De la Vicomté de l'Eau de Rouen au XIII^e et au XIV^e siècles*, Évreux, 1856.
- BIRAN (Élie de), *Notice sur Guillaume Gontier de Biran député de la sénéchaussée du Périgord aux États Généraux de 1789*, Périgueux, Dupont, 1879.
- BOSQUET, *Dictionnaire raisonné des Domaines et droits domaniaux*, Rouen, 1762.
- BUTEL (Paul), *Les négociants bordelais. L'Europe et les Iles au XVIII^e siècle*, Paris, éd. Aubier, 1974.
- CHARDON (Edmond-Jacques), directeur des domaines, *La Direction de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre dans les généralités de Tours et de Rouen au temps de la Ferme générale (1691-1791)...*, Rouen, imprimerie Cagniard (Léon Gy, successeur), 1900.
- CLAUDE (Jean), pasteur, *Les plaintes des protestans cruellement opprimés dans le royaume de France*, nouvelle édition, Cologne, chez Pierre Marteau, 1713 (1^{re} éd. 1686).
- COSTEDOAT (René), « Les Poumeau, une famille d'«amphibies bourgeois» de Bergerac », *BSHAP*, t. CXV, 1986, p. 53-74.
- COSTEDOAT (René), *Le peuple « rebelle » des huguenots de Bergerac*, Périgueux, éd. Guliver, 1987.
- COSTEDOAT (René), « André Loche, «réfugié» à Amsterdam (1734-1750) et son père Élie Loche, négociant à Bergerac », *BSHAP*, t. CXV, 1988, p. 315-347.
- COSTEDOAT (René), « Les Pinet. Bible et comptes ; Bergerac-Hollande ; XVI^e-XVII^e siècles », *BSHAP*, t. CXXII, 1995, p. 189-215.
- COTTRET (Bernard), *Terre d'exil. L'Angleterre 16^e-17^e siècles*, Paris, éd. Aubier, collection historique, 1985.
- GWYNN (Robin D), *Huguenot Heritage. The History and contribution of the Huguenots in Britain*, Londres, éd. Routledge and Kegan Paul, 1985.
- HAAG (Eugène et Émile), *La France protestante...*, Paris/Genève, t. IV, 1853.
- JANSSENS-KNORSCH (Uta), *The live and «Mémoires secrets» of Jean Des Champs (1707-1767), journalist, minister, and man of feeling*, Amsterdam-Maarsen, APA-Holland University Press, 1990.
- MAGDELEINE (Michelle) et VON THADDEN (Rudolf), *Le Refuge huguenot*, Paris, éd. A. Colin, 1985.
- MARTEILHE (Jean), *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Paris, éd. Mercure de France, 1989 (1^{re} éd., Rotterdam, 1757).
- PILATTE (Léon), *Édits, Déclarations et Arrests concernant la Religion P. Réformée 1662-1751. Précédés de l'Édit de Nantes...*, Paris, Librairie Fischbacher, 1885, 660 p.
- SCHNAKENBOURG (Éric), « Les interactions entre commerce et diplomatie au début du XVIII^e siècle : l'exemple du traité de commerce franco-anglais de 1713 », *Histoire économie & société*, 2004, n° 3, p. 349-365.
- TOURNIER (Gaston), *Les galères de France et les galériens protestants des XVII^e et XVIII^e siècles*, Montpellier, éd. Les Presses du Languedoc, 1984.
- Les Huguenots*, Catalogue de l'exposition des Archives nationales, Paris, octobre 1985-janvier 1986.
- Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1877, p. 471.

Annexe 1. Édits, déclarations et ordonnances sur l'émigration (1669-1699)

1. Édît de référence d'août 1669 réglementant l'émigration

Le roi interdit à tous ses sujets « de quelque qualité et condition qu'ils soient d'aller s'établir sans notre permission dans les pays étrangers par mariage, acquisition d'immeubles et transport de leurs familles et biens, pour y prendre leurs établissements stables et sans retour. À peine de confiscation de corps et de biens et d'être censés et réputés étrangers, sans qu'ils puissent être ci-après rétablis, ni réhabilités, ni leurs enfants naturalisés pour quelque cause que ce soit ». Pour échapper à la sanction, ceux qui sont sortis doivent revenir dans un délai de six mois.

Mais sont exclus de l'interdiction « ceux de nos sujets qui sortent de temps en temps de notre royaume pour aller travailler et négocier dans les pays étrangers, pourvu qu'ils n'y transportent pas leurs domiciles et qu'ils ne s'y établissent par mariage ou autrement ».

On est entre deux guerres maritimes, il n'est jamais question de religion dans ce texte, mais il sera pris ensuite longtemps pour référence contre les huguenots « fugitifs ».

2. Chasse aux « fugitifs » et incitations au retour

La déclaration du 18 mai 1682, considérant que certains sujets de la RPR, « communiquant aux autres plus dociles leur malignité contagieuse [...] leur inspirent de se retirer avec leurs familles de notre royaume... », interdit « à tous gens de mer et de métier » d'émigrer « avec leurs familles pour aller s'établir dans les pays étrangers à peine des galères à perpétuité contre les chefs desdites famille ». Celle du 14 juillet 1682 annule les contrats de vente de biens immeubles effectués par les émigrés illégaux. Celle du 20 août 1685 promet aux dénonciateurs la moitié des biens « qu'ils auront dénoncés ». L'édit de Fontainebleau révoquant celui de Nantes (octobre 1685) maintient les mêmes peines, tout en promettant à ceux qui, émigrés antérieurement, reviendront dans un délai de quatre mois, de pouvoir jouir de leurs biens qui, sinon, seront confisqués.

Au fil des années, la législation s'alourdit. Le 26 avril 1686, ordonnance donnant aux corps de garde qui arrêteront les fugitifs « les hardes et effets qui se trouveront sur eux et à leur suite ». Si d'autres les arrêtent ou les dénoncent, ils auront un tiers de ces « hardes et effets ». Janvier 1688, édit réunissant au domaine royal les biens des fugitifs.

Mais la déclaration du 1^{er} juillet 1686, très dure par ailleurs (la mort contre les « ministres de la RPR tant Français qu'étrangers » qui entreraient dans le royaume), promet aux émigrés de la RPR de ne pas confisquer leurs biens s'ils reviennent avant le 1^{er} mars 1687, abjurent et déclarent où ils résideront. Celle du 10 février 1698, considérant dit-elle que « comme un grand nombre de ceux qui avoient eu le malheur de se retirer [...] ont désiré de revenir dans leur Patrie pour y faire profession de la RCAR, et que la bonté que nous avons pour tous nos sujets, nous en a porté à leur en donner des permissions particulières, nous en avons bien voulu en accorder une qui fût générale pour tous les autres ». Et donc, amnistie pour ceux qui reviendront dans les six mois, à condition de signaler leur retour et le lieu où ils feront profession de la RCAR. Celle du 29 décembre 1698 envisage plusieurs situations. Les articles II et III concernent notamment les enfants d'émigrés dont le

père est décédé et qui sont nés à l'étranger. S'ils viennent en France dans un délai de deux ans, font serment de fidélité et abjurent, ils pourront récupérer leurs biens et ceux auxquels ils auraient droit par héritage. Faute de retour des uns ou des autres, leurs parents vivant fidèlement dans la RCAR disposeront, « par notre grâce », de ces successions à condition de ne pas en envoyer les revenus à l'étranger (article VIII). Celle du 5 décembre 1699 interdit aux capitaines français et étrangers d'embarquer des émigrés illégaux, avec menace de saisie des vaisseaux et marchandises. Mais elle excepte « ceux de nos sujets qui voudront aller dans les pays étrangers pour y travailler ou négocier pendant quelque temps, ou qui voudront passer par mer en d'autres provinces de notre royaume [...] pourvu néanmoins que nosdits sujets qui désirent faire ces voyages, soient munis d'une permission de nous... ».

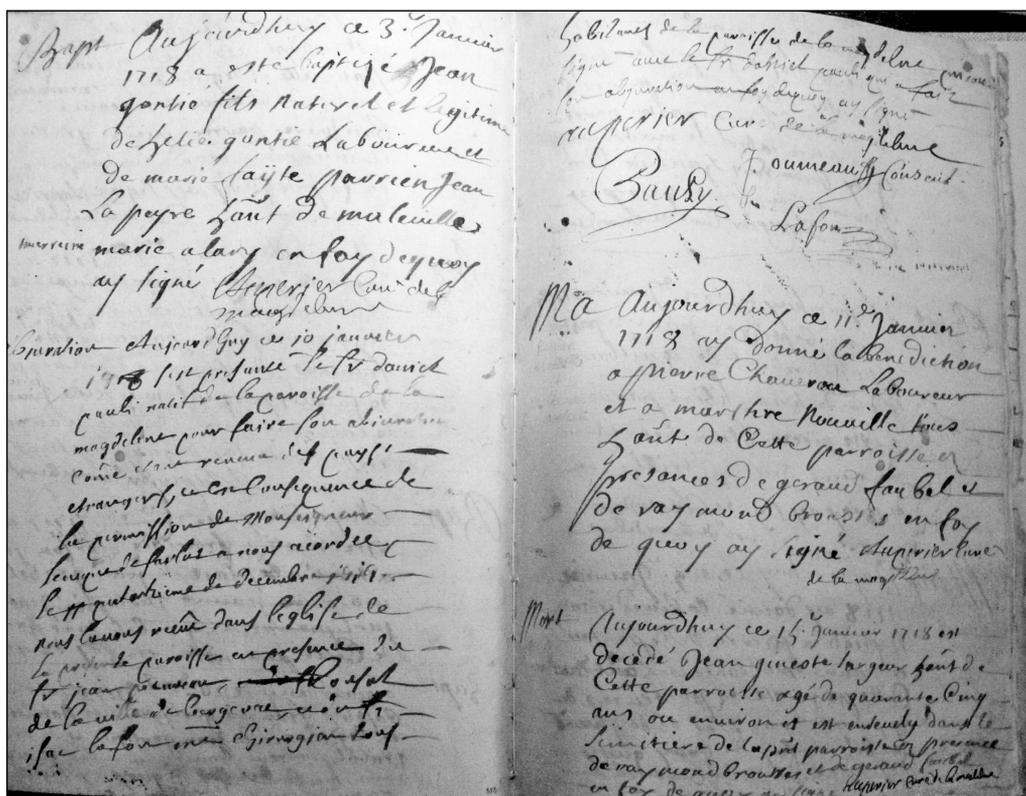


Fig. 8. Abjuration de Daniel Pauly (10 janvier 1718)
(AM Bergerac, registre BMS La Madeleine).

Annexe 2. Quelques autres retours abjurations-retours en Bergeracois

- 21/07/1699. Isaac LABADIE, boucher à Bergerac, « revenu du país étranger où il étoit depuis douze années », abjuration de « l'hérésie de Calvin » (registre BMS, Saint-Jacques, Bergerac).
- 04/04/1700. Jean MANCEAU, 25 ans, revenu de l'armée, « n'ayant pas apporté le certificat de son abjuration de l'hérésie de Calvin, la renouvelle » (registre BMS, Eymet).
- 04/04/1700. Pierre MONPONTET, revenu d'Angleterre, abjuration de « l'hérésie de Calvin et de toute autre hérésie » (registre BMS, Eymet).
- 09/09/1700. Helies BERTIER, 26 ans, fils d'autre Helies, marchand, bourgeois et habitant de Bergerac, « revenu du país étranger », abjuration de « l'hérésie de Calvin et de toutes autres hérésies » (registre BMS, Saint-Jacques, Bergerac).
- 08/12/1700. Pierre « ou Hélié » REYNAUD, marchand d'Eymet, « revenu des país étrangers », abjuration de « l'hérésie de Calvin » (registre BMS, Eymet).

1
abjuration
du sieur
theodore aubier.

Le vingt quatrième du mois de may mil sept cent trente trois
iours de la pentecôte se présente dans l'église paroyssiale
de St Jacques de Bergerac sieur theodore aubier lequel
après avoir esté instruit des principes de la religion catholique
apostolique et romaine, a demandé avec instance de jure sejour
de faire abjuration a l'hérésie de calvin dans laquelle il avoit
esté élevé, et a celle de luther, et autres les erreurs des
protestants et notamment a celle qui est connue sous le
nom de religion anglisane, et en conséquence de prononcier que
s'il n'y avoit de monseigneur le veque de perigueux, le prestre
curé de Bergerac suffigné ay veu l'abjuration dud sieur aubier
et la profession de foy telle quelle est prescrite par le rituel de
present diocèse et luy ay donné l'absolution de l'excommunication
dont il estoit lié par la profession qu'il avoit faite de lad religion
protestante anglisane, en presence de messieurs deubier
prestre vicaire de cede paroyse et guy lepoivre saminien qui ont
signé avec led sieur aubier et moy.

Theodore Aubier Duchey et Ducicave.
G. L. Montaigne de Broysse prestre curé de Bergerac

qui se commencent
au doublet surmonté
et enterrément qui
se voit en ce lieu.

Fig. 9. Abjuration de Théodore Aubier (24 mai 1733)
(AM Bergerac, registre BMS Saint-Jacques).

- 21/12/1700. Jean MILLIET, corroyeur, « revenu de l'armée ou des païs étrangers », abjuration de « l'hérésie de Calvin ou autres » (registre BMS, Eymet).
- 16/05/1718. Isaac BRUN, revenu d'Angleterre, abjure le calvinisme, après trois mois d'instruction dans la RCAR (registre BMS, Saint-Nexans). Père de Margrett-Marguerite (v. p. 218-219), il est marchand à Bergerac en 1720 lors du baptême de son fils André. Il semble être décédé (non-catholique) en 1732, après avoir testé en 1722 (ADD, 11 C 153) en faveur de sa femme Marie O'Neil, qui était née à Dublin vers 1691 (sépulture non-catholique à Bergerac en 1771, âge 80 ans).
- 10/01/1718. Daniel PAULY, natif du bourg de la Madeleine, abjure, « comme étant revenu des pays étrangers » (registre BMS, Madeleine, Bergerac) (fig. 8).
- 24/05/1733. Théodore AUBIER abjure « l'hérésie de Calvin dans laquelle il avoit été élevé », celle de Luther, et « toutes les erreurs des protestants et nommément celle qui est connue sous le nom de religion anglicane qu'il avoit professée plusieurs années » (registre BMS, Saint-Jacques, Bergerac) (fig. 9).
- 1758. Suzanne-Madeleine NAUDY, 32 ans, suspectée de cohabitation illégale avec le sr Livardie, déclare qu'elle est née en Prusse, qu'elle a habité Bordeaux avant de venir à Bergerac rejoindre sa mère qui y habite depuis environ sept ans (ADD B 1783).

Les faïences de Thiviers. Des arts de la table à quelques éléments d'analyse des décors et des formes

par Jean-Pierre MARCHAND

Les arts de la table constituent la part majeure de la production faïencière décorative thibérienne. C'est une source d'investigations de premier ordre. Il est hors de question de dresser un catalogue de tous les motifs reconnus dans les faïences de Thiviers... Le sujet est vaste, il dépasse l'ambition de cet article. Au choix, le lecteur se laissera guider par les illustrations, par les descriptifs des productions, ou par l'analyse méthodologique. Ici, seules des pistes significatives seront abordées, avec une présentation des moyens utilisés pour y parvenir.

I. Le contexte

Les faïenceries de Thiviers, des manufactures familiales, s'installent sur une longue période, avec ses aléas, ses styles et ses modes. En ce sens, elles se révèlent exemplaires. Principalement, deux familles sont à l'origine de cette activité :

- La famille Dubourdieu, vers 1752-1755 à 1907, avec une lignée directe et des établissements collatéraux dans la première moitié du XIX^e siècle.

- La famille Demarthon, de 1853 à 1929.

L'activité s'inscrit dans une tradition d'art populaire. Techniquement, il s'agit majoritairement d'une faïence blanche stannifère (à base d'étain), à décor de grand feu (technique de peinture avant cuisson de l'émail, ce qui interdit les retouches. Elle aboutit à un aspect relativement sommaire).

II. La méthode

A. Présentation

La nécessité d'encadrer l'interprétation personnelle, pour tout ce qui touche à l'imaginaire artistique, conduit à définir une méthode de recherche. Il s'agit, à partir d'une pièce reconnue, d'isoler et de répertorier les motifs élémentaires (MÉ) du décor. La présence de plusieurs de ces MÉ sera alors recherchée sur d'autres pièces, qui apporteront leurs propres MÉ à la liste... et ainsi de suite. Cette façon de faire vise à mettre en évidence des assemblages originaux, des spécificités techniques locales, des habitudes d'atelier, voire des tours de main familiaux. Ceci dans un essai de définition d'une ou plusieurs dynamiques artistiques dans le temps, et de confrontation à la réalité du terrain.

B. Les motifs élémentaires

1. Les motifs élémentaires de base



Fig. 1. Un des styles de « Bordeaux ».

L'individualisation des MÉ de départ a été effectuée sur deux assiettes répertoriées Thiviers, une ancienne donation au musée des Arts Décoratifs de Bordeaux (un modèle de ces assiettes est présenté en fig. 1).

Plusieurs motifs élémentaires « de Bordeaux » se sont révélés utiles :

- Les arceaux à convexité vers l'intérieur (trait épais),
- Les feuilles stylisées à quatre branches à trait épais, rectiligne.
- Les feuilles stylisées en V, à branches symétriques et aiguës,
- Les tiges terminées par un pois,
- Les cercles concentriques centraux noirs et jaunes,

- Les feuilles stylisées en V, à branches dissymétriques et aiguës,
- Les feuilles étroites, arquées et aiguës,
- Les fleurs stylisées en tulipe fermée,
- Les feuilles stylisées à pétales circulaires bleus,
- Les feuilles de fougères stylisées, à nombreux traits décroissants avec trait axial en pointe.

2. Les motifs élémentaires ultérieurs majeurs

À partir des éléments cités ci-dessus, une longue quête a permis de reconnaître des objets de la même famille, avec de nouveaux motifs élémentaires. Très nombreux, ils n'en sont pas moins typiques de l'histoire d'une même inspiration artistique :

- Les variantes des arceaux (tremblés, hachurés, entrelacés, inversés),
- Les barrières,
- Les feuilles de fougères stylisées à trois traits,
- Les dents de loup,
- Le filet marron circulaire ; et le double filet marron (parfois jointif avec un filet jaune clair),
- Les peignes (formes étroites en petites indentations aiguës),
- Les diverses roses en coupe, stylisées,
- La fleur de campanule à trois traits,
- Les feuilles oblongues, toutes en courbes et arrondis,
- Les fleurs de lys stylisées par trois traits courts épais, la variante aux traits minces étirés,
- La feuille inversée en début de tige,
- Les spirales,
- La patte d'oie et ses variantes,
- Les chutes (deux petits traits parallèles), *etc.*

Par souci de simplification, des groupements de MÉ ont été considérés comme formant un seul ensemble bien identifié :

- Les accolades de deux feuilles stylisées,
- Les terrasses à structure horizontale simple, en bac, à inclusions de feuilles stylisées,
- Les guirlandes à tiges dédoublées et pois unique,
- Les divers oiseaux,
- Les diverses fleurs en coupe à partie centrale jaune clair,
- Les diverses formes de brindilles (petites tiges à feuilles et fleurettes),
- Les œillets sur tiges à pois, et trois groupes de pétales,
- Les divers galons (traits circulaires larges et de teinte claire, encadrés par deux filets sombres), *etc.*

C. Applications

Tous ces indices individualisent des productions qui forment un ensemble cohérent. Mais surtout ils mettent en évidence des filiations entre des productions connues et méconnues. C'est un premier gage de crédibilité.

La recherche sur le terrain, dans la région de Thiviers, a permis de reconnaître ces familles de faïences. Des collections particulières données incertaines, parfois identifiées par leurs propriétaires, ont finalisé cette méthode en autorisant les comparaisons, en précisant ces liens communs. C'est un deuxième gage de crédibilité.

À l'expérience, il s'avère que Thiviers n'a pas apporté d'éléments nouveaux significatifs dans ses décors, mais a adapté les données à sa façon, selon ses inspirations, en les simplifiant, en accentuant les stylisations, et en assumant des combinaisons originales. C'est ce que nous allons découvrir.

III. Le rouge de Thiviers

La technique du rouge de Thiviers (un rouge-orange foncé), inventée à Thiviers à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles par Jacques Dubourdiou, constitue un événement majeur. Désormais, il y aura les productions antérieures à cette invention, les productions avec le rouge de Thiviers, et les productions postérieures à cette invention mais sans rouge de Thiviers. C'est un élément de classification à prendre en considération.

IV. Les décors et les formes

A. La famille des assiettes du musée des Arts Décoratifs de Bordeaux

1. Les décors

Les pièces répertoriées sont majoritairement des assiettes aux formes basiques, en deux parties : 1. le fond plat (le bassin), 2. le pourtour fortement incliné (le marli), avec un bord grossièrement irrégulier (certains diront mouvementé).

a. Décors avec du rouge de Thiviers

Dans ce domaine artisanal, les quelques pièces de même facture sans rouge de Thiviers apparaissent - jusqu'à plus ample information - comme marginales, sans apporter de décors significatifs.

Les arceaux simples sur marli

Les arceaux simples sur marli (fig. 2) sont accompagnés par une grande variété de décors sur le fond. Ici apparaissent des oiseaux et des coqs à la



Fig. 2. Les arceaux simples : coq et cerises.

queue au panache coloré, les ergots sont tout en arrondis, les ailes jaunes se divisent en deux parties striées. Le sujet principal repose, le plus souvent, sur une terrasse (base à structure en larges traits horizontaux). Les amples courbures des fougères stylisées (par des traits et des points) émergent des touffes d'herbes droites et serrées. Le monde végétal, source d'inspiration, offre ses fleurs et ses fruits colorés ; les fruits, à la symétrie accentuée par deux couleurs différentes, apportent une note d'originalité. Les barrières (gros traits entrecroisés) meublent les décors naturels. S'y ajoute toute une variété de rosaces aux tracés géométriques ou à fleurs centrales.

Les arceaux tremblés (parfois hachurés) sur marli

Les variantes d'arceaux (fig. 3) introduisent une note de complémentarité dans le système précédent. Manifestement, ils participent de la même origine.

Les dents de loup sur marli

Les dents de loup sur marli (fig. 4) comportent tous les décors déjà décrits, mais elles apportent un plus : ici, l'observateur attentif entre dans le domaine du festival des couleurs, avec ces marlis décorés d'indentations bleues, noires, rouges. Le fond fait l'objet d'une application aux teintes contrastées (les chiens et les manoirs au pochoir, les canards, les touffes d'herbes rouges même, complètent les thèmes déjà reconnus). Au travail du pinceau s'ajoute celui de l'éponge, avec ses aspects diffus, nuageux. La terrasse mérite une attention particulière : des structures verticales de couleurs, contrastées, se superposent aux structures horizontales simples communément observées ; souvent des inclusions de feuilles stylisées sombres en parsèment la partie inférieure. Les arbres aux troncs filiformes, les palmiers minces et sinueux s'enracinent dans la base de ces terrasses (autant de détails qui ne sont pas anodins). Les noirs, les rouges, les verts, les jaunes clairs et sombres, se juxtaposent avec éclat. Une assiette de ce style de production mentionne la date de 1831.



Fig. 3. Bouquet aux arceaux tremblés.



Fig. 4. Les dents de loup.

Les décors divers

Des décors divers (fig. 5 à 7), au gré des ateliers, complètent les points forts précédents. Dans leur simplicité, ils n'en sont pas moins caractéristiques : simple bord bleu, double filet noir, serpentins, tuiles (traits ondulés imbriqués), etc. Leur variété n'a de limite que l'imagination des peintres. Ils se retrouvent sur toutes les formes d'objets : soupières, saladiers, tasses, bols à oreilles...

Les guirlandes

D'inspiration végétale, les guirlandes (fig. 8) caractérisent plus particulièrement les objets de forme presque cylindrique (tonnelet, pichets,



Fig. 5. Soupière.



Fig. 6. Saladier.



Fig. 7. Tasse, bol à oreilles.



Fig. 8. Tonnelet et pichet.

gourdes, cruches... Notons au passage que, dans les habitudes, le terme de cruche est souvent remplacé par celui de chevrette). Dans la famille « avec rouge de Thiviers », les formes des fleurs et des feuilles peuvent varier. Mais, s'il est exact qu'en matière artistique l'exception confirme la règle, l'unité se construit autour de ces tiges dédoublées terminées par un unique pois de couleur.

b. Décors avec et sans rouge de Thiviers

Au fur et à mesure des recherches, et des trouvailles, des ensembles de pièces identiques par les décors, mais différentes par la présence ou l'absence de rouge, ont été répertoriées. Cette situation, nettement individualisée par ses motifs, a paru assez significative pour mériter un classement à part.

Les marlis à décor de brindilles

Les décors de brindilles (rappel : petites tiges à feuilles et fleurettes) (fig. 9), sur le marli des assiettes, vont de pair avec des sujets sur le fond comme le paon (dans la lignée des oiseaux et coqs), les colombes (assiette de mariage), les fruits (à double coloris déjà signalé) et les bouquets. Remarquées épisodiquement par ailleurs, les fleurs et feuilles élémentaires, ovales en un unique coup de pinceau, se généralisent dans cette production. Les bleuets à trois groupes de pétales sur tiges à pois et les fleurs stylisées à cinq pétales circulaires autour d'un centre jaune deviennent communs.



Fig. 9. Paon et colombes.

Les galons avec pattes d'oies

Des galons (fig. 10), larges traits circulaires d'un jaune clair encadrés par de minces filets noirs, décorent les marlis et les fonds des assiettes, voire les parois des tasses. Sur leur surface, des modules à pattes d'oie (ou variantes) s'intercalent avec des modules aux traits parallèles.



Fig. 10. Exemple de galon avec pattes d'oie : assiette à la pensée et tasse.



Fig. 11. Rosace de tiges à pois.



Fig. 12. Une « chevrette » à guirlande.

Les rosaces avec tiges à pois

Il s'agit de décors en rosaces (fig. 11), structurés par des ensembles de tiges à pois rayonnantes autour des cercles concentriques.

Les guirlandes

Contrairement à l'exemple traité précédemment avec le « tout rouge de Thiviers », les tiges sont simples, mais les motifs de feuilles et de fleurs sont bien caractérisés : fleur de campanule perpendiculaire à la tige, feuilles de fougères stylisées, etc. (fig. 12).

c. Décors sans rouge de Thiviers

Sauf découvertes à venir, ces faïences sans rouge de Thiviers sont ornées de décors variés qui tendent vers un certain aspect commun à la famille

« de Bordeaux ». Ils peuvent être de toutes les inspirations. Mais, dans cette masse, s'individualisent quelques ensembles bien typés qui, nous le verrons, sous-tendent des évolutions ultérieures.

Le bleuet

Accompagnant diverses variations sur marlis, le bleuet s'impose sur les fonds (fig. 13). La fleur se présente sous l'aspect de trois groupes de pétales autour d'un pois central vert. Cet élément se retrouve dispersé dans les décors déjà cités.

La fleur en coupe

Il s'agit d'une fleur stylisée (fig. 14), en coupe verticale, avec accentuation des formes par des traits sombres. Elle présente un aspect assez archaïque. Une esquisse qui sera reprise, à l'avenir, sous des aspects plus élaborés, moins schématiques.



Fig. 13. Le bleuet.



Fig. 14. La fleur en coupe.

Les fleurs à cinq pétales circulaires

Avec des décors sur marlis, ici aussi, variés, l'unité se fait sur des fleurs - le plus souvent bleues - à cinq pétales circulaires disposés autour d'un centre jaune clair (fig. 15). Ce centre est rehaussé de signes noirs (type pattes d'oie). Cette fleur, associée au bleuet et à une tulipe aux jaunes contrastés, se retrouve entière sur le fond des assiettes et schématisée sur des décors plus réduits (tasses par exemple). Il faut retenir que cet ensemble s'associe avec des feuilles de bas de tiges bien caractéristiques : oblongues, en courbes et en arrondis. Ces corrélations végétales s'avèrent fondamentales pour comprendre les évolutions ultérieures, y compris les plus récentes.



Fig. 15. La fleur bleue.



Fig. 16. Coq archaïque.

Les décors divers

De nombreux décors présentés précédemment se retrouvent à ce stade. Mais les contours sont moins travaillés, plus archaïques, plus rigides. Exemple typique, le saladier au coq (fig. 16) : les figures très simplifiées du marli trouvent leur répondant avec un animal au dessin relativement fruste. Détails significatifs : la verdure aux feuillages en palmes qui va de pair avec des troncs filiformes, enracinés dans la base « en bac » de la terrasse... autant d'indices communs qui réapparaîtront dans tous les styles « flamboyants » de la faïence de Thiviers. Dans cette catégorie, cohabite une multitude de ramequins, tasses et autres objets usuels. Ils reprennent sous une forme simplifiée les décors présentés dans ce paragraphe, avec un rendu plutôt géométrique.

2. Les formes

La terre de façonnage, après cuisson, se présente sous l'aspect d'une céramique de couleur ivoire, exceptionnellement rosée.

a. Les assiettes

Comme déjà cité, les assiettes ont une forme basique, tronconique, en deux parties (le marli et le bassin). En majorité, elles sont larges et lourdes, avec un diamètre supérieur dépassant les 23 cm, et une épaisseur d'au moins 5 mm. Le bord est grossièrement ondulé (tourmenté, légèrement chantourné pour les puristes). Avec le décor aux dents de loup, une ébauche de formes plus évoluées se manifeste. Apparaissent des assiettes régulièrement circulaires, plus minces, moins larges, et surtout avec la présence de l'aile : ce pourtour peu incliné, des assiettes modernes en trois parties (l'aile, le marli, le bassin). Elles sont toutes façonnées à la main sur un moule, qui reproduit la forme intérieure de l'objet.

b. Les tasses

Dans le domaine sans rouge de Thiviers, les tasses se modèlent autour d'une forme élémentaire cylindrique. Mais les aspects plus recherchés, plus bombés, surbaissés, à ébauche de rebord, parsèment toutes les productions.

c. Les saladiers

Tous les saladiers retrouvés présentent une forme extérieure lisse, et une intérieure godronnée (ondulations concaves, étroites et répétitives).

d. Les soupières

Les soupières, avec leur couvercle terminé par une prise ovoïde, reposent sur un piédoche (base en piédestal).

e. Les cruches ou chevrettes

Les cruches de forme à tendance sphérique offrent aussi une base piédoche. Il faut remarquer l'anse supérieure qui est perpendiculaire au plan de symétrie de la pièce.

f. Les objets divers

Les gourdes, semblables à des bouteilles avec étranglement médian, s'apparentent à des calebasses. Les grands bols à oreilles, et les ramequins à extérieur cannelé, complètent ce descriptif.

Sur la base de volumes simples, les objets de la table annoncent une amorce de diversification, en fonction des besoins des usagers. Cette amorce s'accompagne d'un soupçon de fantaisie dans les formes.

Dans une même famille d'inspiration, trois groupes aux apports bien caractérisés apparaissent, en relation avec la présence ou l'absence du rouge de Thiviers. Peut-on, pour autant, parler de chronologie ? La phase finale de cette production se situe au-delà de la troisième décennie du XIX^e siècle. Une impression de simplicité élémentaire, de juxtapositions sommaires,

mais encore une absence de MÉ signalés dans les autres catégories, ressort des faïences sans rouge de Thiviers. C'est leur originalité. Les reprises ultérieures, leur aspect en devenir (l'évolution de l'oiseau, des œillets par exemple) militent pour une certaine antériorité, pour une influence du XVIII^e siècle incontestable. Sont-elles pour autant de cette époque ?

L'exemple du saleron est, à ce titre, exemplaire (fig. 17). Terre ivoire, brindille avec tiges à pois (individuelles et à fleur ! pour faire complet), feuille de fougère stylisée, feuille en V, bleu sur le pourtour... alors il n'est pas attribuable à Thiviers ce saleron ? Cerise sur le gâteau, il n'y a



Fig. 17. Le saleron.

pas de rouge. Il n'est pas XVIII^e ce saleron ? Tout le problème se situe ici, plus l'objet recule dans le temps, moins il est possible de lui trouver des certitudes : de la notion « d'attribué à... », passons à la notion « d'attribuable à... ».

En dehors des couleurs usuelles (le bleu, le vert puis le rouge), le noir et la variété des jaunes (du clair au sombre) se remarquent. L'aspect artistique reste bien défini autour des thèmes majeurs (les oiseaux, les types de fleurs, de fruits, de terrasses...), avec ses tendances à la stylisation, à la simplification des motifs élémentaires (feuilles, arceaux...). La créativité explose avec le rouge de Thiviers.

Cette famille, issue des deux assiettes « de Bordeaux », présente incontestablement de nombreux aspects communs à travers les assemblages. À ce jour, elle ne paraît pas avoir été répertoriée par ailleurs. Dans les recherches, compte-tenu des connaissances accumulées, les aspects atypiques, voire résiduels, n'apparaissent pas fondamentaux.

Suivant la terminologie de Jean Rosen¹, cette production s'inscrit dans la tradition des décors populaires du XVIII^e siècle et des « assiettes à bord contourné » produites vers 1760-1780 à Nevers. Il est possible de parler d'un style franco-nivernais populaire à Thiviers : rien n'a été inventé, tout a été remarquablement assimilé. Ici, les modes sont interprétées par une simplification des motifs associée à une originalité des ensembles... Tel est le grand mérite des peintres sur faïences thibériens.

À l'incidence de la technique, à la simplicité pratique des formes, s'additionne la nécessité de rechercher un coût mesuré. Car ces décors détaillés coûtent cher. Avec les formes basiques, c'est certainement une des causes de leur déclin. Se pose la question de l'héritage de cette industrie ? Déjà, les « dents de loup » ont amorcé une esquisse de modernisme, resté sans suite, pour les assiettes. Mais, il faut le souligner dès à présent, plusieurs influences du décor faïencier franco-nivernais se retrouveront ultérieurement : les V, les fleurs en coupe, la fleur bleue, les feuilles oblongues, le style de la végétation pour les plus importantes. Et ce n'est pas un hasard. Cette constatation conforte la réalité thibérienne d'une même famille de production.

B. Le style Sud-Ouest

1. Définition

En céramique, les termes de style « de l'Est », « du Midi », « du Sud-Ouest » sont communément employés. Le « Sud-Ouest » évoque des faïences rustiques aux couleurs vives (vert, bleu, rouge). Le thème principal, pour les assiettes, est le bouquet de fleurs : il se définit comme des tiges, encadrées à leur base par deux feuilles bien individualisées, qui se développent par un

1. ROSEN, 1995.

feuillage assez diffus, parsemé de fleurettes aux couleurs vives, avec une ou deux grosses fleurs (le plus souvent rouges ou bleues) en position centrale ; le pourtour s'orne d'un décor majoritairement bleu. Non sans analogies avec les productions raffinées du XVIII^e siècle, les formes sont presque modernes. Ce style connaît une large expansion avec le développement et la commercialisation du rouge de Thiviers. Par ailleurs, il a été reconnu avant la deuxième décennie du XIX^e siècle. Le modernisme des modèles s'accommode d'une réflexion en réduction des coûts, par des tracés plus rapides à exécuter.

2. Les indices

Mais qu'en est-il d'une éventuelle production thibérienne ? Plusieurs indices permettent de discerner des caractères typiquement locaux.

a. La couleur marron

Produite sur place, la couleur marron (diluée, une tendance « lie de vin » s'observe) se procure facilement : elle provient de plusieurs sites à minerai de manganèse ferrugineux de la région (« pierre de Pérouse »). Employée dans la tradition franco-nivernaise pour des formes très succinctes (filets minces, traits), son usage se confirme pour des motifs de décors plus développés, plus naturalistes (fleurs). Après le rouge de Thiviers, c'est un deuxième exemple de l'incidence de la géologie environnante sur les décors des faïences.

b. Les legs de la tradition franco-nivernaise

Un emprunt de quelques motifs de la tradition franco-nivernaise locale a été observé ; les exemples se veulent typiques avec les pourtours soulignés par un trait bleu, les filets circulaires, l'usage de la glaçure noire (mais le jaune sombre n'apparaît plus), les feuilles stylisées en V, les fleurs en coupe, la fleur de campanule en position transverse, les feuilles de fougères stylisées, les manoirs *etc.*, la relation se visualise nettement.



Fig. 18. Bouquet aux campanules.

3. Les productions

a. La trace des origines locales

Un bouquet « archaïque » sur assiette illustre une compilation directe des origines locales précitées. Les lignes hachurées sur marli sont inspirées des arceaux déjà mentionnés, elles sont complétées par des campanules transversales aux divers coloris (fig. 18). L'usage du manganèse marron pour les tiges et les fleurs, voire pour des fleurs en coupe sommaires, se manifeste sur des séries bien typées attribuables à la production thibérienne (fig. 19).



Fig. 19. Le manganèse marron.



Fig. 20. Grand plat ovale.

b. Les classiques

C'est le domaine des grands plats ovales et des assiettes avec bouquet sur le fond (fig. 20). Les tiges vertes, en virgule à la base, se réunissent par deux ou plusieurs brefs tirets (le lien) de la même couleur ; de part et d'autre deux feuilles symétriques annoncent l'évolution vers des lobes aux formes oblongues, arrondies. Ici, la rose stylisée rouge, centrale, domine, entourée par son lot de fleurettes variées (campanules, formes en V, fleurs imaginaires...), très colorées (noir, rouge, bleu, jaune clair) ; les fleurettes bleues à cinq pétales circulaires se distinguent. Le bouquet sur panier au pochoir s'inscrit avec ces



Fig. 21. Oiseau et bouquet au panier.



Fig. 22. Saladier à architecture.

classiques ; il s'installe sur les larges traits d'une terrasse triangulaire où le vert domine ; souvent un filet marron circulaire centre ce tableau. Sur le même moule d'assiette, l'oiseau fantastique apporte dans cet environnement artistique une évolution en recherche de sujets originaux, mais encore une technique en dégradé des couleurs (fig. 21). Ces productions sont environnées d'une riche variété de modèles : des bouquets stylisés bleus au pochoir, aux motifs avec serpentins, et guirlandes aux feuilles arquées-pointues, où la fleur de campanule se retrouve parfois. Les compositions paysagères perpétuent les barrières et manoirs dans la tradition la plus ancienne. Aspect bien particulier, des bouquets



Fig. 23. Le chinois. Le chien.

de quelques feuilles simples plus ou moins espacées, en traits longilignes arqués-pointus, finalisent les décors : on les retrouve en terminaison des extrémités florales, du bas des terrasses, ou de part et d'autre du sujet principal.

c. Une nouvelle inspiration

Héritée techniquement de l'oiseau fantastique, une nouvelle approche du décor sur faïence (motifs et technique des couleurs) apparaît : ainsi les séries du manoir au pochoir, du chinois (un sujet dessiné - on dit chatironné -, puis peint) (fig. 22 et 23). Les motifs centraux sont variés, mais ils se rejoignent autour du double - voire triple - filet circulaire marron. La verdure juxtapose les barrières et les feuillages aux traits en palmes - déjà remarqués dans les décors sans rouge de Thiviers - aux herbes fines, tout en hauteur et en courbes. Les terrasses dissymétriques apportent une touche originale à ce tableau haut en couleurs : la masse principale prend de l'ampleur de la gauche vers la droite, avec une interpénétration des glaçures.

4. Les formes

Toujours dans le domaine de la céramique ivoire, les objets deviennent plus légers, plus raffinés et diversifiés. En imposant les assiettes et les plats en trois parties (l'aile, le marli, le fond), les formes de la vaisselle s'inscrivent résolument dans une optique moderne : si les assiettes sont toujours façonnées à la main, elles sont moins épaisses, de taille plus réduite que celles héritées du siècle précédent ; brin de fantaisie, les godrons (petites ondulations) sur l'aile se généralisent.

Sous le signe de motifs élémentaires typés, une passerelle de premier ordre relie les deux cultures artistiques décrites ici. D'emblée dans le domaine du rouge de Thiviers, une marque bien thibérienne singularise un style Sud-

Ouest local atteint par le modernisme. Malgré de nets progrès, la fabrication par moules mécaniques, qui aurait annoncé la révolution industrielle, n'est pas d'actualité. Manifestement, cette aventure, née avec le début du XIX^e siècle, s'achèvera à l'approche du Second Empire : dans une des formes parmi les plus élaborées, une aigle impériale chevauche le drapeau français. L'image traduit une inspiration autour des années 1850 (quand le bonapartisme fréquentait la République !).

C. La fleur bleue

1. Présentation

Les produits des faïenceries de Thiviers sont, dans la plupart des cas, connus sous la seule image de la fleur bleue. Plus précisément, sous la forme d'une marguerite aux nombreux pétales bleus, à la partie centrale d'un jaune clair, rehaussée par trois petites courbes dégressives sombres. La situation mérite quelques explications.

2. Une tradition des faïenceries Dubourdiou



Fig. 24. La marguerite bleue. Les origines.

a. Les origines

Dès les productions les plus anciennement connues, une fleur bleue stylisée a été décrite avec ses cinq pétales circulaires, et - déjà - un graphisme en patte d'oie orne le jaune central. La forme définitive apparaît très tôt, au début du XIX^e siècle, en relation avec le bouquet du style Sud-Ouest ; il est significatif qu'elle soit présentée ici avec les feuilles de fougères stylisées et les ébauches de fleur bleue aux pétales circulaires de la tradition nivernaise : sa double filiation se matérialise (fig. 24).

b. Le modèle standard

Au moins dès le milieu du siècle (faïencerie Hippolyte Dubourdiou), le motif Sud-Ouest au bouquet se recompose autour de la fleur bleue avec un caractère proprement thibérien (fig. 25 et 26) :

- Feuilles stylisées en V dissymétriques (tradition ancienne).
- Deux feuilles opposées à la base du bouquet, aux lobes oblongs, en spatule (tradition ancienne adaptée).
- Œillet à trois groupes de pétales sur un calice jaune souligné d'un trait sombre (adaptation nouvelle).
- Feuilles de fougères stylisées par trois traits dégressifs (tradition ancienne adaptée).



Fig. 25. Pichet et cruche à la marguerite bleue.



Fig. 26. Saladier.



Fig. 27. Grive et panier.

- Deux tiges vertes en virgule terminées par un pois (adaptation nouvelle).

- Fleurs de lys stylisées par trois traits épais et courts (création nouvelle).

- Les feuilles simples sont plus émoussées (tradition Sud-Ouest).

Les feuilles oblongues évoluent vers des formes en spatules juxtaposées, par unités d'un seul trait, souvent irrégulièrement incurvées ; cette nouveauté se généralise à tout le feuillage. Ces motifs élémentaires de décor, dont la majorité remonte aux origines de la tradition Dubourdieu en lignée directe, s'ajoutent à l'emploi d'un vert pastel typique ; la teinte noire devient anecdotique. Tous se conjuguent avec les variantes les plus diversifiées : bouquets au panier, oiseaux (fig. 27), assiettes parlantes, fleurs au pochoir *etc.* et, nouvel apport, les terrasses en croissant à l'éponge. Cette façon évoluera peu, à quelques détails près : les verts pastel céderont parfois la place à des bleus dilués, les lys stylisés s'affineront (traits plus étirés) vers la fin du XIX^e siècle.



Fig. 28. La branche « Pigot ». Soupière et cruche.



Fig. 29. Dessous de plat et grand plat.



Fig. 30. Un coq « Demarthon ».

c. La branche à la marguerite bleue

Un peintre de l'atelier Dubourdiou, François Pigot, mettra au point à la fin du XIX^e siècle un décor original (information de la famille) : la branche à la marguerite bleue. Il s'agit d'une tige d'un vert ou d'un bleu pastel, simple, transversale, avec cette fleur et des fleurettes diverses bleues (pochoirs, œillets, lys stylisé, etc. selon les habitudes de l'atelier) (fig. 28). Cette adaptation connaîtra un beau succès commercial. Actuellement la branche à la marguerite bleue est présente dans de nombreux foyers.

3. La faïencerie Demarthon

a. Historique

L'atelier Demarthon s'installe à Thiviers en 1853. Mais sa production a peut-être été plus tardive, elle s'inscrit directement sous l'influence de la fleur bleue.

b. Les décors

La marguerite présente des pétales légèrement espacés, avec un cœur jaune souligné d'un unique trait courbe ; elle va de pair avec des demi-marguerites. Les tiges sont enchevêtrées en bouquets excentrés, les feuilles en spatule sont moins typées. Une inspiration plus libre, moins liée au passé, se manifeste. Les verts et les bleus pastel sont toujours d'actualité, et les rouges - mal maîtrisés - restent éphémères (fig. 29). Au XX^e siècle la qualité du tableau se dégrade, avec une marguerite irrégulière, des cœurs jaunes aux tracés noirs dilués, des fleurettes bleues sommaires (exemple des bleuets à cinq groupes de pétales). Significatives de cette dégradation, les fines hachures bleues sur bordures des premières productions se métamorphosent rapidement en gros traits plus espacés. L'inspiration ne suit plus, les coqs de cet atelier illustrent bien ce processus : comme un clin d'œil involontaire aux origines, ils sont la copie presque conforme d'une production de Nevers (atelier Montagnon) (fig. 30).

4. Les formes

Le contexte de la terre ivoire perdure, mais les céramiques roses et même rouges ne sont pas rares. Sur la fin du XIX^e siècle, une amélioration technique apparaît enfin : les assiettes plates avec rebord circulaire sur le dessous témoignent de l'usage, chez Dubourdiou comme chez Demarthon, d'un moulage mécanique. Les cruches, peut-être un peu moins galbées dans la production Demarthon, s'uniformisent avec un fond plat et une anse supérieure dans le plan de symétrie. Ces productions les plus récentes offrent toutes les formes actuellement utiles aux arts de la table. Du compotier aux coquetiers, un essai de nomenclature serait nécessairement incomplet.

Si elle prend ses racines dans les origines de la production locale, la marguerite bleue s'inscrit en continuité avec une tradition Sud-Ouest bien thibérienne. Mais c'est une phase terminale de ce style. Plus sommaire, moins géométrique, moins ordonné, le décor Demarthon garde peu de choses de la tradition Dubourdiou. Les ateliers subsistent difficilement, leur adaptation à la technique moderne se révèle marginale. Pour attirer la clientèle, jamais la recherche de la baisse du coût n'a été aussi ardue : coloris réduits, simplification des dessins, modèles restreints. Au fil des ans, c'est une nécessité de survie qui s'affirme. Paradoxalement, par ce qu'il sous-entend, le succès de la marguerite bleue dans l'imaginaire populaire, et sur le terrain, annonce la fin de la production.

Conclusion générale

La marguerite bleue clôture 170 ans d'activité faïencière à Thiviers. Une durée exceptionnelle, elle suppose une grande variété des produits, avec ses périodes fastes et d'autres plus difficiles. Dans le temps, une dynamique des décors s'observe, malgré les aléas des cultures et des époques, un air de famille thibérien se transmet : il est illustré par une continuité dans les motifs élémentaires. Comme si chaque création contenait une parcelle de ses racines locales. Un esprit d'adaptation, par simplification des figures s'impose : des feuilles de fougères aux feuilles en V, aux variations sur les fleurs. À Thiviers, le mot révolution n'est pas de mise, il faut lui préférer celui d'évolution, mais une évolution avec des signes typiquement locaux. Elle a sa place dans l'histoire de la faïence française.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, les influences franco-nivernaises et Sud-Ouest se côtoient, des relations se nouent. C'est l'âge d'or de cette industrie, là où deux cultures se passent le relai. La variété des décors propose une palette de couleurs et de sujets jamais égalée, elle suppose une production en conséquence.

La réalité quotidienne se traduit par la recherche continue d'une nouvelle clientèle, face à la concurrence et aux crises économiques. De la

rosace de « Bordeaux » à la branche de Pigot, le temps de travail du peintre s'est considérablement réduit, en même temps que la palette des coloris. La constante tendance vers une diminution des coûts facilite l'accès de la faïence aux catégories sociales les moins aisées. En ce sens, la fabrication de la faïence de Thiviers devient de plus en plus populaire. Mais cette recherche d'une clientèle nouvelle n'est-elle pas un obstacle à la création ?

Au fil des ans, l'accès à l'art s'amplifie, sa vulgarisation se matérialise. Les objets de la table accompagnent le goût des ménages et pénètrent dans de nombreux foyers. Aussi, les manufactures de Thiviers tiennent une place importante dans la connaissance de l'industrie en Périgord.

Cette présentation se veut une situation de quelques éléments à un instant précis. Elle demande à être complétée. Des aspects restent à confirmer, d'autres à infirmer. La porte s'ouvre à tous les témoignages.

J.-P. M.²

Bibliographie

- COSTES (Alain), *Les faïences stannifères en Aquitaine et Midi toulousain*, éd. Association La Grèsale, hors-série n° 7, août 2007.
- DU PASQUIER (Jacqueline), *Faïences du Sud-Ouest. Catalogue du Musée des Arts décoratifs de Bordeaux*, 1982.
- DURIEUX (Docteur J.), « Les faïences de Thiviers », *Lou Bournat*, t. 16, 1958-1959.
- FRASZCZYNSKI (André), *Les faïences de Thiviers*, éd. Association « 1755-2004 - Les faïences de Thiviers », 2006.
- LABADIE (Ernest), « Quelques faïences du Périgord au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXVI, 1909.
- LACOMBE (Claude) et MOISSAT (Jean-Claude), *Deux siècles de céramique périgourdine*, Périgueux, éd. Musée du Périgord, 1983.
- MAISONNEUVE-LACOSTE (André), « Notes historiques et archéologiques sur le canton de Thiviers », *Bulletin paroissial de Thiviers*, 1929-1930.
- ROSEN (Jean), *La faïence en France du XIV^e au XIX^e siècle*, Paris, éd. Errance, 1995.

2. Nos remerciements à MM. Dominique Delarue, Pascal Rameil, Serge Tardy, pour leurs enseignements et leur science. Même si nous n'avons pas toujours tenu compte de leurs observations ! Sur le terrain, notre gratitude va à ces portes qui se sont ouvertes. Ces rencontres ont toujours été sympathiques et enrichissantes. Merci au 24^e Salon de la Collection de Bergerac du 18 mars 2012 pour son accueil.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE*

Cro-Magnon : images et anecdotes

par Estelle BOUGARD et Gilles DELLUC

Au printemps de 1868, on exhume des squelettes à Cro-Magnon aux Eyzies. C'est une immense découverte. Pour la première fois au monde, on voit une sépulture d'hommes de la Préhistoire. Ils sont accompagnés d'ossements d'animaux depuis longtemps éteints ou disparus de la contrée (mammouth, renne). Et ces humains de la nuit des temps sont semblables à nous. Il faudra attendre plusieurs décennies pour que soient connus des hommes plus anciens et différents de nous.

Le nom de Cro-Magnon devient célèbre. Il va le demeurer, au point de presque égaler aujourd'hui celui de Lascaux¹.

Mais il n'est pas interdit de rêver... Comme toujours, cette exceptionnelle découverte se trouve très vite auréolée de nombreuses anecdotes, brochant des détails inattendus sur l'historique de la trouvaille et sur la description de la sépulture. Certains sont devenus aujourd'hui légendaires.

L'aménagement des lieux pour la visite, souhaité depuis tant d'années, et son ouverture au public le 26 avril 2014 sont une bonne opportunité pour revenir à la réalité. Elle est déjà extraordinaire...

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

1. Un simple clic sur la toile (Google) fournit les résultats suivants : Cro-Magnon, 295 000 résultats ; Lascaux, 325 000.

L'abri de Cro-Magnon était vide

Oui, les squelettes de Cro-Magnon n'étaient pas dans l'abri-sous-roche de Cro-Magnon. Ou, plus précisément dans cet abri que, depuis des siècles, on appelait le trou (*lou cro* en occitan) d'un certain Magnon². On voyait de loin cette cavité rupestre, alors que, quelques mètres plus bas, l'abri où gisaient les squelettes était invisible, occulté sous des éboulis millénaires : il y avait en fait deux abris superposés.

C'est la découverte, il y a une trentaine d'années, dans les classeurs de la vénérable Société historique et archéologique du Périgord, d'une belle aquarelle, due au talent de l'archéologue Maurice Féaux, agent voyer de son état, qui leva le lièvre (fig. 1). Elle permit de comprendre la disposition ancienne des lieux, les auvents des deux abris s'étant éboulés peu après la découverte³.

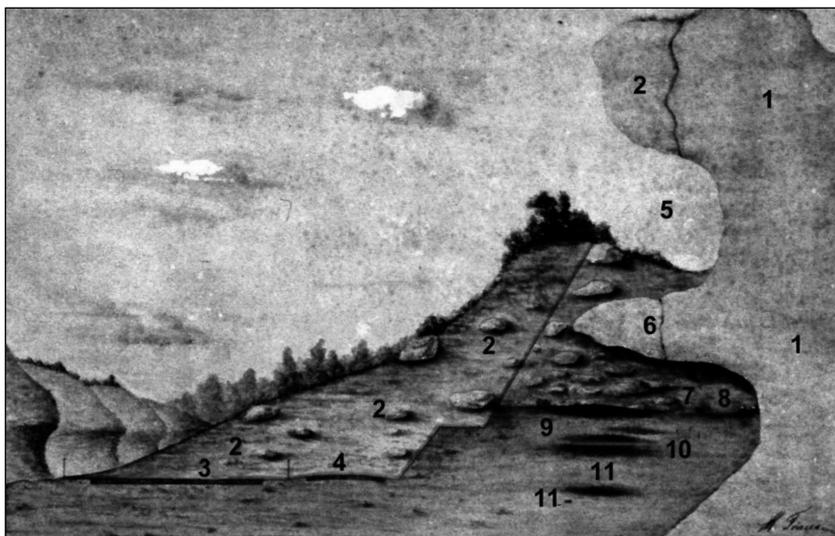


Fig. 1. Les deux abris de Cro-Magnon. La sépulture se trouvait dans l'abri inférieur.
Dessin de M. Féaux (coll. SHAP).

Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon

On lit encore très souvent que la sépulture de Cro-Magnon fut découverte à l'occasion des travaux du chemin de fer Périgueux-Agen. C'est une erreur, pour deux raisons : 1 - Quelques dizaines de mètres séparaient

2. Ou encore Magnou ou Magnanou. À moins que *Magnon* ne qualifie les dimensions du *Cro* : le Grand Trou. La grotte de Rouffignac s'appelait autrefois le Cro de Granville.

3. DELLUC, 1984 et 2008.

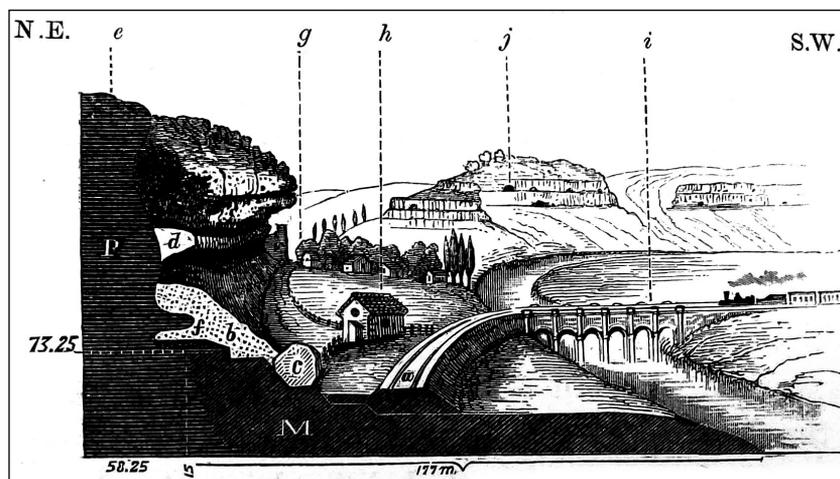


Fig. 2. La rive gauche de la Vézère aux Eyzies. a : voie ferrée ; b : talus ; c : bloc rocheux ; d : auvent du Cro-Magnon ; e : rocher ; f : abri préhistorique ; g : Les Eyzies ; h : maison de garde-barrière ; i : pont du chemin de fer ; j : grottes du Cingle ; P : calcaire ; M : alluvions (extrait de *Reliquiae Aquitanae*).

l'abri de la voie ferrée, comme le montre bien une gravure cotée de *Reliquiae Aquitanae*⁴ (fig. 2) ; 2 - Surtout, la découverte de l'abri sépulcral est datée de la fin mars 1868, alors que les travaux de la ligne étaient terminés depuis cinq ans. L'inauguration de la ligne et de la gare des Eyzies avait eu lieu le 3 août 1863.

Remontons un peu dans le temps. C'est le 24 de ce mois d'août 1863 que le paléontologue Édouard Lartet et son ami Henry Christy avaient débarqué - par le train de Paris - aux Eyzies. Ils étaient attirés en ce lieu par l'observation dans une boutique parisienne d'un bloc de brèche, contenant des silex et des os de renne : ce fragment de sol calcifié provenait d'une grotte des Eyzies. C'est ainsi que débuta une fructueuse campagne : ils allaient découvrir et fouiller les plus grands gisements de la vallée de la Vézère, et esquisser une chronologie des dépôts observés⁵. Les résultats de leurs investigations furent publiés dans les *Reliquiae Aquitanae*. Cinq ans plus tard, Édouard Lartet fut prévenu de la découverte de la sépulture. Se jugeant trop âgé - 67 ans -, il envoya aux Eyzies son fils Louis, géologue et futur professeur à la faculté des Sciences de Toulouse, missionné par Victor Duruy, érudit ministre de l'Instruction publique de Napoléon III.

4. *Reliquiae Aquitanae, being contribution to the Archaeology and Paleontology of Perigord and the adjoining provinces of Southern France*. Ce gros et beau livre, rapportant les travaux d'É. Lartet et H. Christy dans la région, fut publié - en anglais - de 1865 à 1875, en 10 livraisons et un groupe d'éditeurs, sous des signatures diverses.

5. DELLUC, 1989.

La découverte de l'abri inférieur de Cro-Magnon était bien due à des travaux de voirie et non à un aménagement ferroviaire⁶ : on créait une nouvelle route vers la gare et le bourg de Tayac⁷. L'entrepreneur François Berthoumeyrou était chargé de ce travail avec son demi-frère L. Delmarès. À la fin du mois de mars 1868, il fit attaquer par ses ouvriers un terrain taluté lui appartenant, au pied du rocher, à 130 mètres à l'est de la gare. Cela dans deux buts : 1 - Il voulait extraire des sédiments (on dit ici de la *castine*) pour charger la nouvelle route ; 2 - Peut-être voulait-il aussi ouvrir dans ce talus « le chemin destiné à remplacer celui que la voie ferrée avait fait disparaître⁸ ».

En fait, l'histoire a télescopé deux opérations effectuées sur ce talus : 1 - Il y avait eu, précédemment, pendant les travaux ferroviaires antérieurs à août 1863, une première extraction de sédiments par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans pour « l'établissement de la chaussée [*sic*] du chemin de fer qui amena l'enlèvement d'une partie importante du talus et celle d'un bloc gigantesque détaché du rocher⁹ » ; 2 - En mars 1868, un deuxième prélèvement de castine est effectué, pour la route cette fois. Il conduit à l'ouverture de l'abri et à la découverte de la sépulture.

Cette découverte entraîna alors de violentes polémiques avec le sévère Gabriel de Mortillet, fondateur de la paléontologie humaine : l'homme préhistorique ne pouvait pas enterrer ses morts, car, affirmait-il, il n'était pas religieux.

Ils nous ont fait tourner la tête

Au cours des travaux, cinq sujets ont été recueillis : un squelette masculin à peu près complet (n° 1), un crâne féminin (n° 2), une calotte crânienne, des fragments attribués à un autre crâne et quelques restes d'un nouveau-né¹⁰. Ils se trouvaient sous l'abri, au sommet des sédiments, presque au contact de la voûte.

Le crâne de l'homme, baptisé autrefois « le vieillard » (il avait 40 ou 50 ans...), très bien conservé, porte deux lésions érosives (frontale droite et mandibulaire gauche) ; on note aussi d'autres lésions osseuses dont deux tassements vertébraux et une séquelle d'entorse de la cheville (fig. 3a et 3b).

6. DELLUC, 2001.

7. Aujourd'hui nommée rue de Tayac ou route de la Gare.

8. GIROD et MASSÉNAT, 1900, p. 10.

9. LARTET, 1869b, p. 137 et fig. 3, p. 136. Précision : le mot « chaussée » désignait ici la plateforme du chemin de fer et non la route.

10. Dans le fonds Lartet du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, nous avons retrouvé une courte note manuscrite, ancienne et anonyme, disant : « Une station humaine d'une longue durée avait exhaussé le sol jusqu'à la voûte. Par-dessus on avait mis sept (*sic*) squelettes humains. Lartet, arrivé trop tard, ne put sauver qu'une partie de ces précieux vestiges ». D'après les ouvriers, on aurait même mis au jour, lors des travaux, une bonne quinzaine de squelettes (BOUCHUD, 1966). Dommage...

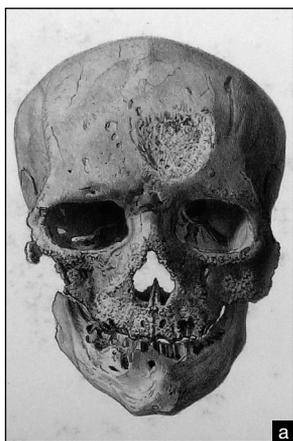


Fig. 3. L'homme de Cro-Magnon, dit « le vieillard ».
a : chromolithographie inversée de *Reliquiae Aquitanicae* ;
b : aspect normal (photo Delluc).

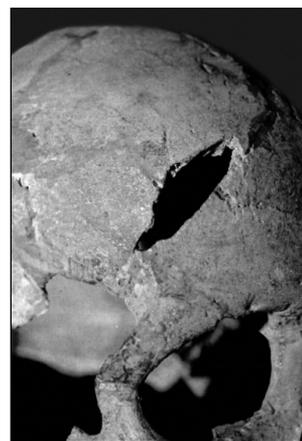


Fig. 4. La femme de Cro-Magnon. Brèche osseuse liée à l'exhumation (D. R.).

Le crâne de la femme, elle aussi d'âge mûr, porte une large brèche osseuse (frontale droite), assurément produite par un instrument tranchant (fig. 4).

Quand il consulte les belles planches gravées de *Reliquiae Aquitanicae*, le lecteur attentif a la surprise de constater, chez l'homme, des lésions frontale gauche et mandibulaire droite, et chez la femme, une brèche frontale gauche.

En fait, il s'est produit une erreur lors de la gravure : certaines lithographies ont été inversées. Des notes précisent : « L'artiste a produit des figures inversées de ces planches, n'ayant pas utilisé de miroir quand il a dessiné les spécimens [...]. Toutes les figures [de certaines planches], dessinées sur pierre à partir des originaux, sont inversées. Elles ont été dessinées en projection géométrique à l'aide du diagrape de Gavard, et réduite de moitié par le pantographe de Sauvage¹¹ ». Le tirage est effectué en chromolithographie : on utilisait plusieurs pierres, une pour chaque couleur primaire et une pour le noir, suivant le principe de la quadrichromie.

Cette anecdote mérite d'être connue pour ceux qui voudraient reproduire ces magnifiques gravures.

11. *Reliquiae aquitanicae*, C. pl. I-VI, IX et X ; B. pl. XI et XII. Le diagrape permettait de projeter une image sur un écran par le principe de la chambre claire, perfectionnée par l'ingénieur et polytechnicien Jacques Dominique Gavard (1794-1871). Frédéric Sauvage (1786-1857) est aussi, notamment, l'inventeur de l'hélice. Cette invention n'intéressa pas le ministère de la Marine à l'époque des roues à aubes...

Un fait-divers au Paléolithique ?

Durant un siècle, les lésions observées sur ces deux sujets ont donné lieu à des diagnostics divers.

Chez l'homme ont été évoquées notamment l'action de l'eau provenant de la voûte, des séquelles d'accidents ou de traumatismes provoqués par un tiers, diverses maladies (dont la syphilis...). Aujourd'hui, le diagnostic d'histiocytose langheransienne (prolifération non cancéreuse de cellules de la moelle osseuse, frontale, mandibulaire et vertébrale) paraît le plus probable¹². Résultat : ce robuste chasseur devait être en fait un peu voûté et boitillant ; il avait quelques difficultés à mastiquer du côté gauche...

La brèche frontale de la femme a longtemps été attribuée à un traumatisme paléolithique par un objet tranchant. Louis Lartet décrivait non seulement la plaie osseuse, mais aussi l'objet vulnérant, l'arme du crime, et signalait en outre l'état probablement gravide de l'infortunée victime¹³ : « Cette blessure, traversant obliquement l'éminence frontale droite, a une forme de pastille étroite et une des têtes de lance en silex taillé trouvée dans la Caverne s'y adapte parfaitement ». Comme l'avaient fait les Drs P. Broca et L. Pales, le Dr H. V. Vallois, anthropologue et médecin, ajoutait ce détail navrant : « Elle a dû survivre plusieurs semaines, d'après l'avis de médecins fort compétents¹⁴ ». Élémentaire, comme aurait pu dire Sherlock Holmes¹⁵.

C'est seulement un siècle après la découverte que fut reconnue l'étiologie véritable du traumatisme de la malheureuse : un malencontreux coup de pioche¹⁶ reçu lors de son exhumation en 1868 par un ouvrier de François Berthoumeyrou¹⁷. Ce n'était donc pas un meurtre ni une querelle de ménage...

Des harpons magdaléniens à Cro-Magnon ?

En 1868, Louis Lartet fouille l'abri. Sur une précieuse coupe, ce géologue dessine une masse de sédiments : il y distingue 11 niveaux noirâtres superposés, séparés par des couches de débris pierreux ou terreux et des dalles calcaires. Certains niveaux contenaient des charbons et « des ossements brisés, brûlés et travaillés et des silex taillés suivant différents types ». Dans les *Reliquiae Aquitanicae*, deux planches hors texte montrent des lames et grattoirs

12. VALLOIS B., 2005 et DELLUC, 2013.

13. LARTET, 1868a et 1868b.

14. BROCA, 1868, 1869, 1872 ; PALES, 1930, p. 69-70 ; VALLOIS H. V., 1970, p. 14.

15. Ses premières aventures ont été publiées dans le *Strand Magazine* en 1891 et 1892 par Conan Doyle.

16. Ou plutôt de piochon, l'abri étant très bas.

17. DASTUGUE, 1967 et 1968.

épais à retouche écailleuse, typiquement aurignaciens¹⁸. Bref, on avait longtemps vécu sous l'abri à cette époque-là.

Les ossements humains, eux, surmontaient ces sédiments. Ils se trouvaient au fond de l'abri, plus ou moins au niveau d'un très mince « foyer », à quelque 50 cm seulement de la voûte rocheuse. L'inhumation avait donc eu lieu lorsque l'abri, très bas de plafond, n'était plus utilisable pour l'habitat.

Quelques mois après la découverte, en 1869, un texte de Louis Lartet, publié dans les *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*¹⁹, est orné d'une belle planche hors texte, signée d'un monogramme indéchiffrable (fig. 5). Elle représente des objets provenant de la « grotte sépulcrale de Cro-Magnon²⁰ » : silex aurignaciens, pendeloques, coquillages percés, mais aussi deux superbes harpons magdaléniens à double rang de barbelures. Du Magdalénien à Cro-Magnon ? Heureusement, un discret *erratum* précisait que ces harpons « sont d'une époque moins ancienne que la sépulture de Cro-Magnon ». Ce type de harpon apparaît effectivement au Magdalénien supérieur. Ceux-ci provenaient des fouilles d'Édouard Lartet à la Madeleine et avaient été placés là par le graveur sans doute pour compléter sa planche dans un but décoratif...²¹



Fig. 5. Les principaux objets recueillis à Cro-Magnon. Les deux harpons proviennent de la Madeleine et datent du Magdalénien supérieur (planche extraite de la revue *Matériaux...*)

Cro-Magnon chez les Helvètes : du Gravettien ancien

La datation des squelettes fit envisager de nombreuses hypothèses. Ils furent attribués à l'Aurignacien, comme les niveaux sous-jacents, mais on parla aussi de Néolithique, de Magdalénien et même de Solutréen.

18. LARTET, 1868b, pl. XIX et XX et p. 83-88. La grotte d'Aurignac (Haute-Garonne) avait été fouillée en 1860 par É. Lartet, mais le mot d'*Aurignacien* ne sera choisi qu'en 1906, par H. Breuil et É. Cartailhac, pour désigner la première grande culture du Paléolithique supérieur.

19. En 1869, É. Cartailhac est devenu le directeur de cette revue fondée par G. de Mortillet.

20. LARTET, 1869a, planche IV.

21. JULIEN, 1982, Il s'agit des harpons bilatéraux n°s 574 (type Bdc) et 615 (type Ba).

C'est de Suisse qu'arriva la solution. En 1960 et 1963, un petit article consacré à « Une gravure de Cro-Magnon exilée à Neuchâtel (Suisse) », parut dans deux revues dont la nôtre²². Le Pr Eugène Pittard, anthropologue genevois, familier des fouilles en Dordogne, signalait avoir vu dans la collection du Dr Émile Rivière (alors conservée à Lausanne), des « lames longues et étroites, dans les types de la Gravette », provenant de Cro-Magnon²³.

Il fait une enquête. À la réflexion, l'abbé H. Breuil se souvenait les avoir vues, lors de son premier voyage aux Eyzies en 1897 ; ces pointes de la Gravette étaient fixées sur des cartons rouges dans la maison de François Berthoumeyrou. Mais, disait-il, il n'avait trouvé dans l'abri, que « les couches actuellement connues comme aurignaciennes²⁴ ».

Cro-Magnon à Lausanne ? Oui, car les collections Berthoumeyrou avaient été acquises par le Dr Rivière. Peu après la mort de celui-ci en 1922, elles furent mises en vente à l'Hôtel Drouot et achetées à bas prix par un étudiant de l'École dentaire de Paris, le Suisse Henry Gass. Ce jeune homme mourut prématurément en 1927. Au décès de sa mère, à la fin des années 1950, les collections furent acquises par le Dr Moll, amateur de Préhistoire²⁵. Elles sont actuellement au musée de Neuchâtel.

Ces objets confirmaient donc les observations d'E. Pittard et les souvenirs de H. Breuil. Ils prouvaient qu'il existait certainement un niveau gravettien au-dessus des niveaux aurignaciens. Les squelettes, exhumés de ce niveau supérieur du gisement, étaient donc rapportables au Gravettien²⁶. En outre, en 1987, en explorant les collections Cro-Magnon du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, nous observions une pointe de la Gravette et une fléchette de Bayac²⁷ (fig. 6a et 6b).

Cette fléchette est caractéristique du Gravettien ancien du gisement de la Gravette (commune de Bayac). À l'abri Pataud²⁸, elles abondent dans la couche 5 de Gravettien ancien (123 exemplaires) et font défaut dans les niveaux plus récents, alors que les pointes de la Gravette sont présentes dans tous les niveaux gravettiens. Cet objet permettait à Brigitte Delluc de rapporter au Gravettien *ancien* la datation des squelettes de Cro-Magnon et même d'envisager des relations entre Cro-Magnon et Pataud : l'un aurait pu être la sépulture des habitants de l'autre.

22. PITTARD, 1960 et 1963.

23. PITTARD, 1960, p. 214. Il n'en existe pas de photographies. À notre connaissance, le Dr Rivière n'avait jamais parlé de ces objets dans ces publications.

24. BREUIL, 1960.

25. Ce praticien, membre de la Société d'étude et de recherches préhistoriques des Eyzies, nous confirma le fait lors d'un colloque organisé en Espagne (à Llanes, Asturies, en 1974), en présence notamment de Jean Guichard, conservateur du musée des Eyzies, et d'Arlette Leroi-Gourhan (G. D.).

26. BOUCHUD, 1966. Cette couche est nommée par lui « Périgordien supérieur ou Périgordien IV » à la façon de D. Peyrony.

27. DELLUC, 2001, p. 217, note 11 et 2008, p. 40.

28. Pataud est situé à 300 m de Cro-Magnon.

Les ossements de Cro-Magnon n'ont pas pu faire l'objet d'une datation C¹⁴, faute de collagène dans les pièces osseuses choisies au musée de l'Homme. Mais une datation C¹⁴ par SMA²⁹ d'un des quelque 300 coquillages, accompagnant les ossements³⁰, a fourni la date de 27 680 ± 270 BP³¹.

En 2004, après cette datation du coquillage, le Pr Denis Vialou concluait de même : « Cet âge fait davantage rapporter la sépulture à un Gravettien ancien ou moyen plutôt qu'à un Aurignacien récent. La carence des fouilles empêche de traduire en certitude cette possibilité³² ». Effectivement, cette date du coquillage de Cro-Magnon (27 680 ± 270 BP) comparée à celles de l'abri Pataud exclut le Gravettien supérieur (entre 23 000 et 24 000 BP), mais ne permet pas de choisir entre le Gravettien ancien et le Gravettien moyen. Selon le mot de Michel Lorblanchet, « une date ne fait pas une culture³³ ». C'est dire l'intérêt de la fléchette de Bayac.

Une publication récente est venue confirmer, grâce à l'archéologie de Pataud, notre attribution chronologique au Gravettien ancien³⁴. Elle tient compte, en outre, de deux pendeloques d'ivoire sur les trois découvertes par L. Lartet. Elles présentent des points communs avec les douze pendeloques découvertes dans le niveau 5 de l'abri Pataud. Il en va de même pour les coquillages³⁵.



Fig. 6. Deux objets caractéristiques provenant du niveau gravettien de la sépulture. a : pointe de la Gravette ; b : fléchette de Bayac (coll. Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse) (photo Delluc).

29. Spectrométrie de masse par accélérateur.

30. Littorine de la collection Lartet (MAN, Saint-Germain-en-Laye). *Beta Analytic INC Radiocarbon Dating Service, Miami, USA*, juillet 2001. HENRY-GAMBIER *et al.*, 2002a, 2002b et 2013. Les coquillages associés à la sépulture étaient 300 littorines (*Littorina littorea*, alias bigorneaux, d'origine atlantique et non fossiles, toutes percées, et aussi 5 *Nucella lapillus*, 4 *Turritella communis* (fossiles), etc. (LARTET, 1869a et 1869b ; TABORIN, 1993, p. 427). Les littorines ont été dispersées dans divers musées de France à la demande du ministre Victor Duruy.

31. Soit 31 324-32 666 cal. BP. Ces dates « calibrées » tiennent compte de diverses causes d'erreur, le taux de production du radiocarbone naturel ayant varié au cours du temps.

32. VIALOU, 2004.

33. M. Lorblanchet, *in verbis*, juillet 2013.

34. HENRY-GAMBIER *et al.*, 2013.

35. HENRY-GAMBIER *et al.*, 2013, p. 128-134.

Cette très complète publication ajoute donc des arguments archéologiques importants à l'appui de la conclusion de B. et G. Delluc, publiée quelques mois auparavant : « L'abri de Cro-Magnon entretient d'étroites relations avec l'abri Pataud, son voisin. On pourrait même imaginer qu'il a servi de lieu de sépulture aux habitants de Pataud. À la fin du Gravettien ancien, il était devenu inhabitable alors que Pataud était un important camp de base³⁶ ».

Cro-Magnon à l'Exposition universelle

Durant l'été de 1889, le centenaire de la Révolution française donna lieu à Paris à une extraordinaire exposition universelle sur une centaine d'hectares (Champ de Mars, Invalides, Trocadéro). Au pied de la Tour Eiffel, toute neuve, prennent place d'innombrables pavillons, galeries et palais, y compris un village « nègre » peuplé de 400 « indigènes » et le *Wild West Show* de Buffalo Bill qui vient d'exterminer presque tous les bisons des États-Unis.

Une reconstitution de l'abri de Cro-Magnon est présentée aux quelque 32 millions de visiteurs. C'est un faux rocher creusé, non d'un large abri-sous-roche, mais d'une grotte dont l'étroite ouverture (2 m sur 2 environ) laisse entrevoir un intérieur ténébreux. Devant ce porche, l'homme de Cro-Magnon, court-vêtu d'un pagne de fourrure, revient de la chasse : il porte des lances ou des épieux. Il converse avec deux charmantes jeunes femmes, aux longues chevelures bien peignées, sveltes, en jupette et, osons le mot, *topless* : elles s'affairent à des travaux de couture. À leurs pieds, un texte encadré commente la scène.

Ce diorama a dû plaire aux visiteurs car il fut reproduit, quelques années plus tard, sous la forme d'une chromolithographie, imagerie populaire alors à la mode, par la maison du Pr baron Justus von Liebig, chimiste inventeur de l'agriculture industrielle (fig. 7a et 7b). Il venait de lancer, déjà, des farines animales et, en 1865, son extrait de viande. Ce produit était expédié dans le monde par la *Liebig's Extract of Meat Company*, en pots scellés de *Fleisch-Extract*, sous étiquetage portant la signature du baron. Il était destiné à fabriquer des bouillons et à fignoler des assaisonnements.

Une insistante publicité était nécessaire pour faire consommer en France ces produits allemands après la défaite de 1870. Ce « chromo » diffère un peu de la scène de l'Expo de 1889³⁷. Dans un paysage de montagne, l'abri des Eyzies est devenu un amas de blocs rocheux ménageant une entrée, un peu comme un dolmen agrémenté d'une cascade. Le jeune chasseur Cro-Magnon vient de tuer un ours. Il porte un arc en bandoulière et un poignard à la ceinture.

36. DELLUC, 2013, p. 270.

37. Le procédé était alors très utilisé pour éditer des séries d'images publicitaires, que l'on collectionnait dans de beaux albums.

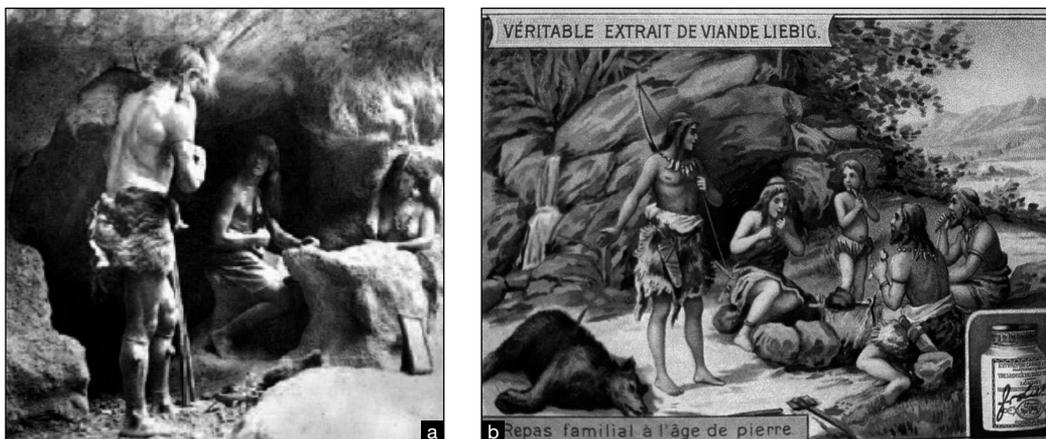


Fig. 7. Reconstitution de l'abri de Cro-Magnon. a : Exposition universelle (Paris, 1889) ; b : chromo dérivé (publicité Liebig).

Il converse avec un groupe : deux hommes plus âgés, une jeune femme, vêtue cette fois-ci décentement, et un enfant. Les convives de ce « repas familial à l'âge de pierre » sont en train de manger et une pièce de gibier cuit à la broche sur le foyer.

C'est la représentation classique de la nutrition préhistorique comme on l'a longtemps imaginée. Cette consommation exclusive de viande était une idée reçue, alors que ces Cro-Magnons, nos semblables, étaient, comme nous, omnivores³⁸. Mais on n'avait alors retrouvé que les os de leur gibier...

Cro-Magnon, un auto-portrait ?

Un objet décoré d'une silhouette humaine gravée fut découvert par Gaston Berthoumeyrou, fils de François, en septembre 1897, en fouillant le fond d'une étable, située entre l'abri éponyme et l'hôtel de Cro-Magnon (autrefois hôtel de la Gare), c'est-à-dire à droite de la sépulture. Conservé au musée d'art et d'archéologie du Périgord à Périgueux, il a été étudié minutieusement par Alain Roussot³⁹ (fig. 8a et 8b).

C'est un personnage au gabarit masculin, long de 6 cm et très longiligne, finement gravé en profil droit, sur une côte de ruminant (renne ?). La tête en hyper-extension porte une fente palpébrale convexe en bas, à peine visible, et une large oreille pendante. Le cou est très long, la ceinture scapulaire étroite. Le bras grêle indiqué par deux traits rectilignes, l'avant-bras et la main font

38. DELLUC, 1995.
39. ROUSSOT, 2004.

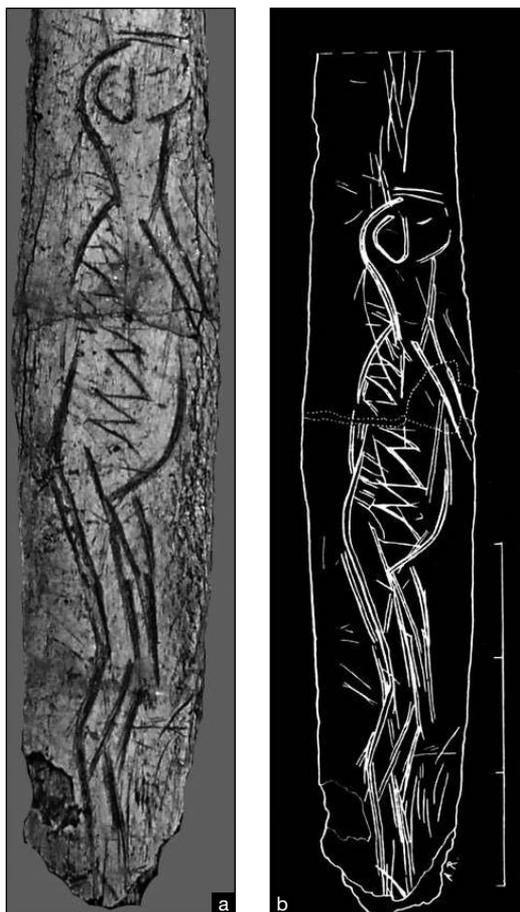


Fig. 8. Homme gravé sur os découvert dans l'abri.
a : lecture photographique (photo Delluc) ;
b : relevé d'Alain Roussot.

défait. Le torse est maigre, dépourvu de sein, l'abdomen un peu tombant. La fesse est plate. Le sexe n'est pas indiqué. Les deux membres inférieurs, en triple flexion légère (hanche, genou, cheville), sont, comme le bras, grêles, faits chacun de deux traits rectilignes parallèles, mais superposés en perspective sur toute leur longueur. Les pieds ne sont pas indiqués. Un tracé en zigzag est dessiné dans l'axe du corps au niveau du flanc et de l'épaule.

Ce personnage a été interprété comme un homme, une femme, un humain, un homme masqué, un sorcier et même un batracien. Bien sûr, ce n'est pas un auto-portrait. Pour deux raisons : 1 - Le tracé témoigne, d'une part, d'une certaine maladresse dans le rendu de l'anatomie, liée sans doute à l'étroitesse contraignante du support ; 2 - D'autre part, l'auteur a voulu présenter des anomalies ne relevant pas de l'anatomie normale : tête en hyper-extension sur un trop long cou, rappelant un peu les têtes « bestialisées », inventoriées par A. Leroi-Gourhan⁴⁰ ; oreille plus animale qu'humaine ; zigzag du flanc et de la région scapulaire.

Les circonstances de découvertes, mal connues, ne permettent pas de situer chronologiquement cet objet, possiblement gravettien.

Un autre objet d'os gravé, portant un bison assez sommaire, mais aux pattes en perspective normale, long de 7 cm, a été découvert, semble-t-il, en même temps, à un mètre du précédent, à 35 cm de profondeur⁴¹. Il est actuellement conservé au musée de Neuchâtel.

40. LEROI-GOURHAN, 1965. Comment ne pas penser aux théranthropes ? Ces anthropomorphes à tête de canidé, relevant de la mythologie, étaient fréquents il y a 7 000 ans, chez les peuples pasteurs du Sahara (LE QUELLEC, 2014). Saint Christophe était représenté ainsi jadis.

41. PITTARD, 1960 et 1963.

Cro-Magnon chez les artilleurs

À Paris, le musée d'Artillerie fut créé sous la Révolution et installé aux Invalides en 1871. Depuis 1896, il est devenu le musée de l'Armée.

Une vingtaine d'années après la découverte de Cro-Magnon, le musée présentait deux mannequins figurant deux hommes préhistoriques imaginés seulement d'après les outils exhumés lors des fouilles : l'homme du Moustier et l'homme de la Madeleine, sites fouillés par É. Lartet et H. Christy dès 1863.

En 1887, le graveur lorrain Auguste Tilly fournira à Henri Raison du Cleuziou, pour son gros livre bien-pensant sur *La Création de l'homme et les premiers âges de l'humanité*, deux belles gravures représentant ces deux hommes, résolument modernes (fig. 9a et 9b). Pas plus que le Breton Henri du Cleuziou, on n'imaginait, à l'époque, qu'il pût exister des hommes préhistoriques différents de nous.... Ces gravures ont un grand mérite : ces hommes ne sont pas vêtus de vieilles peaux loqueteuses, tels des paléoclochards. Ils portent de belles tenues de fourrure. Tout au plus peut-on remarquer que la barbe de l'homme du Moustier est plus longue et moins bien taillée que celle de l'homme de la Madeleine. C'est un détail...

Toute allusion à la Préhistoire a disparu aujourd'hui au musée de l'Armée. Les peuples chasseurs-cueilleurs ne connaissaient pas la guerre...

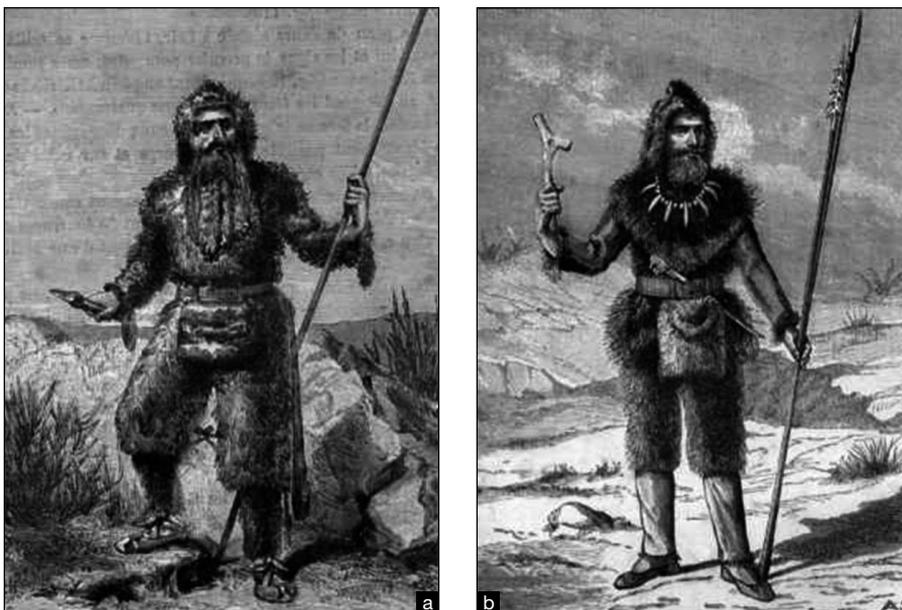


Fig. 9. Les hommes préhistoriques imaginés en 1887. a : homme du Moustier ;
b : homme de la Madeleine (gravure de A. Tilly).

Le sculpteur négroïde de la Vénus de Laussel

L'Institut de Paléontologie humaine (IPH) a été créé à Paris en 1910 par Albert I^{er}, prince souverain de Monaco. Marcellin Boule, Henri Breuil et Émile Cartailhac participèrent à sa fondation. Marcellin Boule, Henri Victor Vallois et Lionel Balout en furent directeurs. Il est actuellement dirigé par Henry de Lumley. L'IPH occupe un bâtiment spécialement bâti en 1912 par l'architecte E. Pontremoli, non loin de la gare d'Austerlitz. Les façades sont ornées de bas-reliefs du sculpteur Constant Roux.

Parmi ces bas-reliefs, l'un représente un artiste préhistorique sculptant la célèbre Vénus à la corne de Laussel, découverte non loin des Eyzies, contemporaine gravettienne des squelettes de Cro-Magnon (fig. 10). Comme modèle, C. Roux a choisi un squelette de Grimaldi, gisement situé à la frontière franco-italienne et exploré grâce aux libéralités du prince Albert I^{er}. Ce jeune

Gravettien, considéré comme « négroïde⁴² », présente un prognathisme alvéolaire - ses dents sont très saillantes en avant - et le sculpteur a reproduit ce détail et même imaginé des cheveux crépus⁴³.

Six ans à peine après la découverte de Cro-Magnon, le très savant Armand de Quatrefages et Eugène Hamy avaient introduit la notion de « race » de Cro-Magnon, à côté de celle de Cannstadt, cette dernière désignant pour eux la plus ancienne « race » fossile⁴⁴. Le grand anatomiste Léo Testut⁴⁵ avait ajouté en 1889 la race « esquimoïde » de Chancelade et, en 1906, René Verneau celle, « négroïde », de Grimaldi. Blanc, jaune et noir, la palette était complète et la France devenait vraiment le « Pays de l'Homme ». Cette classification très française est abandonnée et le mot « race » est désormais réservé aux animaux d'élevage.

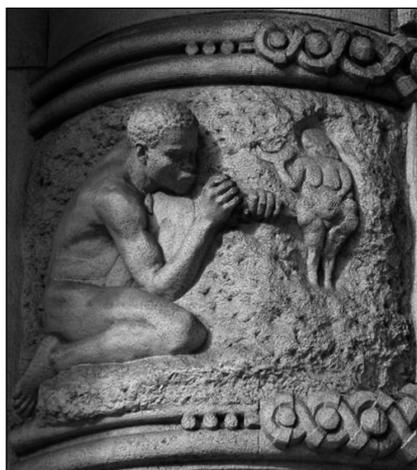


Fig. 10. Le sculpteur négroïde de Laussel. Façade de l'Institut de Paléontologie humaine (bas-relief de Constant Roux) (photo Delluc).

42. Car, selon M. Boule et R. Verneau, les jambes semblaient très longues par rapport aux cuisses et les avant-bras très longs par rapport aux bras, et car les membres inférieurs semblaient très longs par rapport aux membres supérieurs.

43. Le prognathisme alvéolaire de cet adolescent, découvert en 1901 par le chanoine de Villeneuve, a sans doute été accentué par les manipulations que lui firent subir les paléontologues M. Boule et R. Verneau (LEROI-GOURHAN, 1992).

44. QUATREFAGES et HAMY, 1874. Aujourd'hui on dit Bad Cannstatt (un quartier de Stuttgart, Bade-Wurtemberg). On y avait trouvé en 1700 un crâne incomplet (front étroit et fuyant, arcades sourcilières très saillantes), dont la nature préhistorique fut reconnue vers 1835.

45. Le Pr Léo Testut était un Périgordin, né à Saint-Avit-Sénieur. Le Pr Paul Broca était de Sainte-Foy-la-Grande, un voisin...

Cro-Magnon victorieux

La commune des Eyzies possède un monument aux morts hors du commun, élevé dans les années 1920. Sur quelque 36 000 monuments, il est le seul en France à puiser son inspiration dans la Préhistoire. Résumons. Une énorme plaque en bronze est ornée d'un homme de Cro-Magnon, au torse musclé en tablette de chocolat, frappant de son glaive l'aigle allemande, terrassée à ses pieds. Il s'appuie sur un bison, venu tout droit de Font de Gaume (fig. 11). Il semble le guider et ce massif bovin représente sans doute la force de nos armées, alliés inclus, voire la puissance décisive des chars Renault FT 17, engagés dans la bataille dès la fin mai 1918. Cro-Magnon est ainsi mêlé à une grande guerre, alors que celles-ci sont inconnues chez les peuples chasseurs-cueilleurs et n'apparaîtront qu'au Néolithique, quand les hommes seront devenus producteurs.

Ce beau monument se distingue parmi les innombrables soldats et coqs gaulois fondus à la chaîne pour des milliers de villages français⁴⁶.

L'auteur de cette œuvre est le sculpteur Pryas. Ce n'est pas un inconnu. On lui doit, entre autres statues de nus, une des statues féminines en bronze doré érigées sur le parvis des Libertés et des Droits de l'Homme de la colline de Chaillot : *le Matin* (1937). Son nom est une anagramme. C'est Jean Paris (1895-1985), un des fils de l'archéologue Pierre Paris qui découvrit la *Dama de Elche*, célèbre vestige de l'art des Ibères du V^e ou VI^e siècle avant notre ère⁴⁷. La famille Paris possédait, à Meyrals, le château de Beysac, dans la vallée de la Beune, et les fils Paris découvrirent pendant la Grande Guerre les gravures et sculptures de la grotte de Commarque, non loin de leur demeure⁴⁸.

Les Eyzies possèdent donc l'effigie d'un homme de Cro-Magnon⁴⁹. L'ennui, c'est que, depuis 1931, est érigée, dans la falaise, à quelques mètres au-dessus, la statue de l'homme de Néandertal, exécutée dans la pierre par Paul

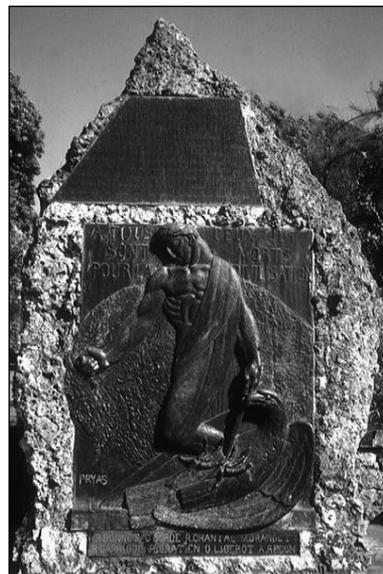


Fig. 11. Le monument aux morts « préhistorique » des Eyzies. Œuvre de Pryas, alias Jean Paris (photo Delluc).

46. Le volatile du monument aux morts de Sireuil est en fait une brave grosse poule, sculptée dans la pierre calcaire par un artiste local.

47. Acquis par le Louvre, elle fut donnée en 1941 à l'Espagne du général Franco par le gouvernement de Vichy en échange de diverses œuvres, notamment de Murillo, Velasquez et Le Greco.

48. DELLUC, 1981.

49. Et aussi, dans le musée de site de l'abri Pataud, une belle statue de bronze : la reconstitution fidèle de « Madame Pataud », la toute jeune femme découverte, inhumée avec son nouveau-né, dans ce gisement. Elle a été sculptée et fondue dans le bronze par l'artiste danois Eirik Grandqvist à la demande du Pr Henry de Lumley.

Dardé, sculpteur de Lodève (Hérault), pour le musée des Eyzies. Les visiteurs ne manquent pas d'identifier ce personnage très rustique comme l'homme de Cro-Magnon : l'homme de Cro-Magnon demeure en effet pour beaucoup le prototype de l'homme préhistorique. Cette œuvre d'artiste contribue à faire de Cro-Magnon un être primitif, homme des cavernes et Tarzan du grand désert glacé, alors qu'il est notre ancêtre direct et notre quasi semblable...⁵⁰

À l'étranger, Cro-Magnon timbrifié

L'homme de Tautavel (Pyrénées-Orientales), *Homo heidelbergensis* pré-néandertalien, vieux de 450 000 ans, a été découvert par l'équipe du Pr Henry de Lumley. C'est le plus vieux Français et il a été bellement timbrifié en 1992 par le peintre niçois Raymond Moretti. On fête cet été le cinquante-naire des travaux menés dans cet énorme gisement.

En France, l'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires, installée à Boulazac, dans la banlieue de Périgueux, a édité en 1976 un timbre représentant la célèbre tête féminine en ivoire de Brassempouy (Landes), gravée en taille-douce par Georges Bétemps et baptisée « Vénus de Brassempouy ». Mais en France, pas de timbre consacré à Cro-Magnon.

En 1997, c'est Cuba qui a édité un timbre *offset* représentant l'homme de Cro-Magnon rentrant de la chasse (fig. 12a et 12b). Cet *Hombre de*

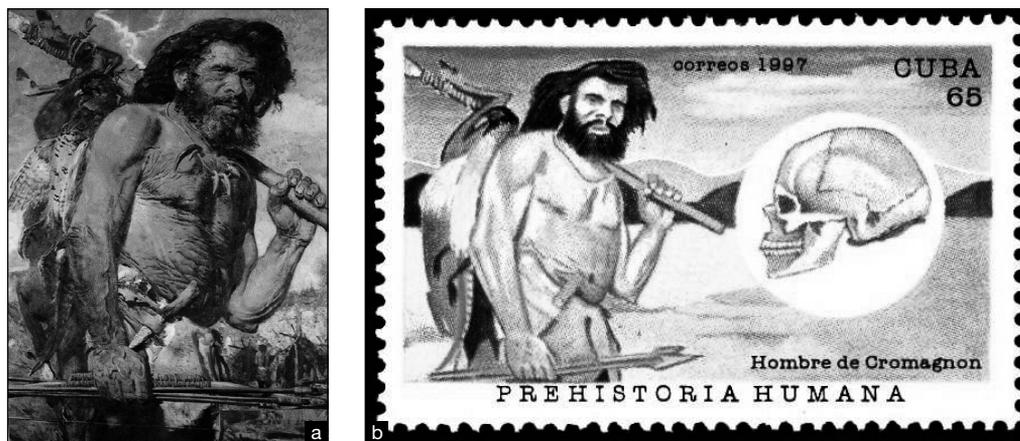


Fig. 12. L'homme de Cro-Magnon. a : tableau de Z. Burian ; b : timbre cubain dérivé.

50. DELLUC, 1990. Très marqué par la Grande Guerre et par la maladie, Paul Dardé (1888-1963) était spécialisé dans la représentation de personnages tragiques. Le musée d'Orsay a de lui une tête féminine aux serpents, *Éternelle douleur...*

Cromagnon (sic) est vêtu d'un pagne ; il arbore un collier et, à la ceinture, un poignard. Il porte sur le dos, grâce à sa sagaie, le produit de sa chasse : un petit cervidé ou capridé, dont on aperçoit une patte, et... un faisan aux belles couleurs (jaune, rouge, violet et noir) et au bec démesuré. Dans sa main droite, deux flèches assez inattendues... Une vignette contiguë présente le crâne au fort prognathisme alvéolaire de l'adolescent gravettien exhumé à Grimaldi.

Ce n'était pas une œuvre originale mais une reproduction simplifiée d'un des nombreux tableaux du Tchèque Zdeněk Michael František Burian (1905-1981), peintre et illustrateur, spécialiste des reconstitutions préhistoriques. Ses œuvres sont présentées au *National Museum* (Prague) et à l'*Anthropos Museum* de Brno, ainsi que dans de nombreux livres. Son tableau représentant Cro-Magnon est très réaliste : voici un homme hirsute, barbu et velu, portant un collier de canines de félins, le même faisan (mais avec un bec non hypertrophié) et de fines sagaies et non des flèches. On aperçoit des cabanes dans le lointain. Tout au plus peut-on critiquer le caractère très rustique du personnage et la présence inattendue de ce faisan : notre faisan de Colchide (Géorgie) ou *Phasianus colchicus*, ici représenté, originaire d'Asie et cité par Pline, ne semble pas attesté en Europe au Paléolithique.

D'innombrables tableaux, dessins et statues représentent Cro-Magnon ou, du moins, *Homo sapiens* en action⁵¹. Retenons simplement un autre timbre cubain de 1967 montrant le peintre de Lascaux et ses aides, intitulé cette fois *Hombre de Cro-Magnon* (fig. 13a et 13b). Accompagné du crâne d'un *Homo sapiens* non identifié, il est inspiré également par un beau dessin monochrome de Z. Burian. Il autorise quatre remarques : 1 - Les personnages sont vêtus de loques de peaux animales comme il est trop habituel, alors que perçoirs de silex, poinçons d'os et aiguilles à chas sont connus à cette époque ; 2 - Le panneau en cours d'exécution est celui de « la Vache qui saute » du Diverticule axial de Lascaux, mais il est ici trop bas situé, au-dessus d'un talus imaginé, et, dans la réalité, il ne pouvait être atteint que grâce à un échafaudage ; 3 - Les traces du foyer représenté ici au sol n'ont jamais été découvertes ; 4 - Le cadre de la scène est fait de signes qui ne sont en fait que la reproduction, à une dizaine d'exemplaires, des traits d'une femme stylisée, gravée sur une défense de mammoth de Predmosti (Tchéquie), datant du Pavlovien (Gravettien de Moravie, entre 27 000 et 24 500 ans)⁵².

51. On peut consulter les catalogues d'exposition, dont *Peintres d'un monde disparu. La Préhistoire vue par les artistes de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, musée de Solutré, 1990, et *Vénus et Caïn, figures de la Préhistoire 1830-1930*, musée d'Aquitaine, Bordeaux, 2003. Dans ce dernier, A. Roussot commente les dessins de Louis Figuière (*L'Homme primitif*, 1870), représentant des hommes modernes, vêtus d'un pagne effrangé dans une première édition, puis d'épaisses fourrures avec capuche dans une seconde édition (ROUSSOT, 2003).

52. KOZLOVSKY, 1992.



Fig. 13. Le peintre de Lascaux. a : tableau de Z. Burian ; timbre cubain dérivé.

Ces images et ces anecdotes montrent combien il est difficile de reconstituer fidèlement l'histoire d'une trouvaille comme celle, exceptionnelle, de Cro-Magnon et de rendre compte des découvertes des préhistoriens, sans se laisser aller à des interprétations aventurées.

E. B.⁵³ et G. D.⁵⁴

Choix bibliographique⁵⁵

BOUCHUD (J.), « Remarques sur les fouilles de L. Lartet à l'abri de Cro-Magnon », *Société d'études et de recherches et Institut de Préhistoire et d'art préhistoriques des Eyzies*, n° 15, 1966, p. 28-36.

BREUIL (H.), « Ma vie en Périgord », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (BSHAP)*, t. LXXXVII, 1960, p. 114-131.

BROCA (P.), « Sur les crânes et les ossements des Eyzies », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2^e s., t. 3, 1868, p. 350-392 (présentation du 21 mai).
Discussion par Pruner-Bey, Bertillon, Lagneau et Broca, p. 416-432, 432-446, 454-510, 554-574. Voir aussi *AFAS*, Bordeaux, 1872, p. 1232-1237.

53. Docteur en Préhistoire (département de Préhistoire du MNHN Paris), conseiller scientifique et assistante de Jean-Max Tournon, maître d'ouvrage du site de Cro-Magnon.

54. Docteur en Préhistoire et en Anthropologie (département de Préhistoire du MNHN Paris), médecin chef des hôpitaux (H), conseiller scientifique.

55. La bibliographie de Cro-Magnon est considérable. N'ont été conservées ici que les références appelées dans le texte.

- BROCA (P.), « On the human skulls and bones found in the cave of Cro-Magnon, near Les Eyzies », *Reliquiae Aquitanicae...*, IX, 1869, p. 97-122.
- DASTUGUE (J.), « Pathologie des hommes fossiles de l'abri de Cro-Magnon », *L'Anthropologie*, 71 / 4, 1967, p. 479-492 (plaie frontale de la femme, p. 490).
- DASTUGUE (J.), « Pathologie de quelques squelettes du Paléolithique supérieur. L'homme de Cro-Magnon », dans CAMPS (G.) et OLIVIER (G.), *L'homme de Cro-Magnon. Anthropologie et archéologie*, Paris, éd. Arts et métiers graphiques, 1968, p. 121-126.
- DELLUC (B. et G.), « La grotte ornée de Comarque à Sireuil (Dordogne) », *Gallia-Préhistoire*, 24, fasc. 1, 1981, p. 1-97, 56 fig. (avec la collaboration de J. Chaline, J. Evin, B. Galinat, Arl. Leroi-Gourhan, C. Mourer-Chauviré, T. Poulain et F. Schweingruber).
- DELLUC (B. et G.), « Abri de Cro-Magnon, Les Eyzies (Dordogne) », dans COLLECTIF, *Art et civilisations des chasseurs de la Préhistoire*, éd. Laboratoire du Musée de l'Homme et MAN de Saint-Germain-en-Laye, 1984, p. 72-75.
- DELLUC (B. et G.), « L'âge du Renne, du Mammouth... de Lartet et Christy », dans MOHEN (J.-P.) (dir.), *Le Temps de la Préhistoire*, t. 1, éd. Société préhistorique française / Archeologia, 1989, p. 16-17.
- DELLUC (B. et G.), « À propos de la statue dite de Cro Magnon aux Eyzies », *BSHAP*, t. CXVII, 1990, p. 233-236, 2 pl.
- DELLUC (G.), *La nutrition préhistorique*, avec la collaboration de B. Delluc et M. Roques, Périgueux, éd. Pilote 24, 1995, 224 p., ill. et tabl. Préface de H. de Lumley.
- DELLUC (B. et G.), « Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon », *BSHAP*, t. CXXXVIII, 2001, p. 207-218.
- DELLUC (B. et G.), « Pas de chemin de fer pour Cro-Magnon », dans *Petites énigmes et grands mystères. Périgord*, tome 2, Périgueux, éd. Pilote 24 édition, 2008, p. 27-40, ill.
- DELLUC (B. et G.), « Les squelettes de l'abri de Cro-Magnon. Datation et pathologie. Évolution des idées », *BSHAP*, t. CXL, 2013, p. 243-274, 11 fig., 3 sections.
- GIROD (P.) et MASSÉNAT (É.), *Les stations de l'Âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze*, Paris, éd. Baillière, 1900.
- HENRY-GAMBIER (D.), « Les fossiles de Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Nouvelles données sur leur position chronologique et leur attribution culturelle », *Paleo*, n° 14, 2002a, p. 201-204.
- HENRY-GAMBIER (D.), « Les fossiles de Cro-Magnon (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Nouvelles données sur leur position chronologique et leur attribution culturelle », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 14, fasc. 1-2, 2002b, p. 89-112.
- HENRY-GAMBIER (D.), NESPOULET (R.) et CHIOTTI (L.), « Attribution culturelle au Gravettien ancien des fossiles humains de l'abri Cro-Magnon », *Paleo, revue d'archéologie préhistorique*, n° 24, 2013, p. 121-138, ill.
- JULIEN (M.), *Les harpons magdaléniens*, XVII^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. CNRS, 1982, 288 p., 121 fig., 2 tableaux, 8 pl.
- KOZLOVSKY (J.-K.), *L'art de la Préhistoire en Europe orientale*, Paris, éd. CNRS, 1992, 223 p., ill.
- LARTET (É.) & CHRISTY (H.), *Reliquiae Aquitanicae. Being contribution to the Archaeology and Paleontology of Perigord and the adjoining provinces of Southern*

- France, London et Paris, éd. Baillière, 1865-1875 (en partie posthume, édité en 10 livraisons de I à XVII, avec un tome 1 et un tome 2).
- LARTET (L.), « Une sépulture des troglodytes du Périgord (crânes des Eyzies) », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2^es., t. 3, 1868a, p. 335-349.
- LARTET (L.), « A burial place of the Cave-dwellers of Perigord (Cro-Magnon) », *Reliquiae Aquitanicae...*, VI, 1868b, p. 62-72.
- LARTET (L.), « Une sépulture des anciens troglodytes du Périgord à Cro-Magnon », *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, 1869a, p. 97-108 et pl. IV.
- LARTET (L.), « Une sépulture des anciens troglodytes du Périgord à Cro-Magnon », *Annales des sciences naturelles*, 5^e série, t. X, 1869b, p. 132-145.
- LE QUELLEC (J.-L.), « Que nous disent les hommes à tête de chien du Sahara ? », *La Recherche*, mars 2014, n° 485, p. 48-51.
- LEROI-GOURHAN (A.), *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, éd. Citadelles et Mazenod, 1965 (et nouvelle édition revue et augmentée par B. et G. Delluc, 1995).
- LEROI-GOURHAN (A.), *L'art pariétal. Langage de la Préhistoire*, éd. Jérôme Million, 1992.
- PALES (L.), *Paléopathologie et pathologie comparative*, Paris, éd. Masson, 1930. Sa thèse est intitulée : *État actuel de la paléopathologie. Contribution à l'étude de la pathologie comparative* (thèse de médecine de Bordeaux n°76, 1929-1930).
- PITTARD (E.), « Une gravure de Cro-Magnon exilée à Neufchâtel (Suisse) », *BSHAP*, t. LXXXVII, 1960, p. 213-216.
- PITTARD (E.), « Une gravure de Cro-Magnon exilée à Neufchâtel (Suisse) », *Société d'études et de recherche et Institut de Préhistoire des Eyzies*, n° 12 (1962), 1963, p. 36-39.
- QUATREFAGES (A.) et HAMY (E.), « La race de Cro-Magnon dans l'espace et dans le temps », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2^e s., t. 9, 1874, p. 260-266.
- ROUSSOT (A.), « Aryen ou Lapon ? L'homme primitif vu par Louis Figuiet en 1870 », dans LAFONT-COUTURIER (H.) et al., *Vénus et Caïn, figures de la Préhistoire 1830-1930*, Bordeaux, éd. Musée d'Aquitaine, 2003, p. 76-82, ill.
- ROUSSOT (A.), « La représentation humaine de Cro-Magnon au musée du Périgord », *BSHAP*, t. CXXXI, 2004, p. 455-468.
- TABORIN (Y), *La parure en coquillage au Paléolithique*, XXIX^e suppl. à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. CNRS, 1993.
- VALLOIS (B.), « Les nouvelles classifications de l'histiocytose », *Le Quotidien du médecin*, n° 7868, 2005, p. 8.
- VALLOIS (H. V.), « La découverte des hommes de Cro-Magnon. Son importance anthropologique », dans : *L'homme de Cro-Magnon. Anthropologie et archéologie*, Paris, éd. Arts et métiers graphiques, 1970, p. 11-20.
- VIALOU (D.), « Cro-Magnon », dans : *La Préhistoire. Histoire et dictionnaire*, 2004, p. 502.

PETIT PATRIMOINE RURAL

La lanterne des morts d'Atur

par Catherine SCHUNCK
La Pierre Angulaire*

De l'ancien cimetière de la commune d'Atur, il ne reste de nos jours qu'un espace de verdure, nu, entouré de constructions plus ou moins récentes, auquel on peut accéder par un sentier sis entre deux propriétés. L'entrée en est signalée depuis la route menant au centre bourg par un panneau sur lequel est indiqué : « Lanterne des morts ».

Au centre de ce pré se dresse une structure heureusement épargnée par le temps et qui constitue une des richesses du Périgord : il s'agit de la « lanterne des morts » (fig. 1 et 3), datant du milieu du XII^e siècle, ce qui en fait la plus ancienne de toutes celles existant dans le département comme on peut les apercevoir à Cherveix-Cubas (fig. 2), à Brantôme ou à Bourdeilles entre autres.

Elle a la forme d'une colonne entièrement creuse d'un diamètre d'environ un mètre sur une hauteur de cinq mètres. Elle repose sur un socle de pierre ceint d'une grille en fer forgé qui a été ajoutée au XIX^e siècle.

À environ un mètre de sa hauteur existe une ouverture de forme rectangulaire, permettant à un être humain de pénétrer à l'intérieur pour

* La Pierre Angulaire (Maison des associations, 12, cours Fénélon, 24000 Périgueux, <http://www.lapierreangulaire24.fr>).



Fig. 1. La lanterne des morts d'Atur aujourd'hui.



Fig. 2. La lanterne des morts de Cherveix-Cubas.

pouvoir allumer le fanal. Celui-ci devait ensuite être monté par une chaîne à l'aide d'un treuil dont on distingue les deux trous du support tout en haut de la lanterne, à la limite de son toit.

Sur le haut de la lanterne, quatre ouvertures rectangulaires, séparées par deux petites colonnes jumelles, permettaient à la lumière produite par la lampe de se diffuser vers l'extérieur. Au sommet conique de l'édifice est érigée une croix en fer forgé qui date, comme l'enceinte de protection, du XIX^e siècle.

Historique

Au Moyen Âge, les lanternes des morts se trouvaient toutes au milieu du cimetière paroissial où elles servaient, dit-on, à protéger les morts du diable et les vivants des revenants.

Les premières lanternes apparaissent dès le XI^e siècle ; la plupart furent construites aux alentours du XII^e siècle, et elles sont pour l'essentiel concentrées dans une zone du centre ouest de la France incluant les actuels départements de l'Allier, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de l'Indre, de la Loire, du Lot, du Puy-de-Dôme, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne et de la Haute-Vienne, ces 14 départements correspondant grosso modo au territoire nominal du duché d'Aquitaine au X^e siècle. Elles sont particulièrement nombreuses en Creuse et en Haute-Vienne. Le département de la Dordogne en compte pour sa part une dizaine dont Atur est certainement la plus belle et la plus typique. Le terme de « lanterne des morts » date du XIX^e siècle.

Quels étaient le rôle et la signification de ces édifices ? On peut avancer quelques hypothèses, mais on sait peu de choses sur leur usage précis à cette époque. Le seul texte qui évoque une telle structure, de façon très succincte, est un passage du *De mirabilis* de Pierre le Vénérable (vers 1150) : « Il faudra tenir compte de ce qu’au milieu du cimetière un monument de pierre ait à son sommet la place d’une lampe ; à cause du respect que l’on doit aux fidèles qui y reposent, cette lampe doit éclairer le lieu saint toutes les nuits ; on bâtera des degrés qui pourront permettre d’y accéder...¹ »

Pour certains, ces lanternes étaient de simples repères pour les voyageurs par temps obscur, l’église et le cimetière étant généralement situés en des lieux élevés. Pour d’autres, par la lumière qu’elles diffusent dans la nuit du cimetière, ces lanternes « sont riches de sens théologique et eschatologique² ».

Tout d’abord, la lumière, d’origine divine, manifeste la présence de Dieu : « Allumer une lampe dans la nuit du cimetière préfigure en quelque sorte le royaume céleste et promet béatitude et salut aux défunts qui reposent là, comme aux vivants qui passent. [...] La lumière qui brille dans la lanterne des morts peut ainsi manifester la présence du Christ veillant sur ses fidèles, promesse de vie quand la croix rappelle sa victoire sur la mort³ ».

La lampe allumée signifie aussi l’attente du Rédempteur (cf. la parabole des vierges sages et des vierges folles). Enfin, elle manifeste également la protection (cf. le cierge de la Chandeleur et les lampes allumées la nuit dans les dortoirs des moines) : sa lumière éloigne les démons. À la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, les récits de revenants dans les cimetières se multiplient : prédécesseurs, ancêtres, défunts anonymes y sont présents. Si le passant prie pour eux, ils se montrent plutôt bienveillants, mais si on les méprise, ils

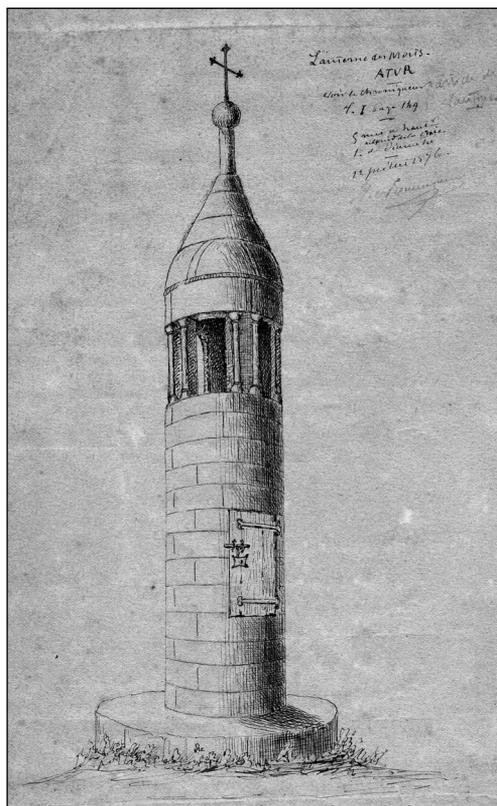


Fig. 3. La lanterne des morts d'Atur, dessin à la plume daté de 1876 (iconothèque de la SHAP, AD 2).

1. Cité par POMMAREDE, 2004.
2. TREFFORT, 2001.
3. TREFFORT, 2001.

peuvent devenir violents, surtout la nuit qui est le royaume du diable et des morts malfaisants. La présence de Dieu (lampe allumée) éloigne les démons de l'espace des morts et protège défunts et vivants de tous les dangers surnaturels.

À partir du XIV^e siècle, on ne construit plus de lanternes des morts. La consécration ou bénédiction épiscopale des cimetières se développe. Elle « a pour but avoué (dans les oraisons afférentes) de purifier l'espace, de l'affecter à la sépulture des fidèles, de défendre les corps ensevelis des attaques des démons⁴ ».

La protection apportée par la lanterne est remplacée par les messes des morts, pour les défunts et pour les vivants.

Ces lanternes des morts ont cessé définitivement de fonctionner à la Révolution : « L'abbé Leclerc⁵ se désolait de les voir éteintes depuis 1793. Cependant, les traditions régionales rapportent qu'au XIX^e siècle, on voyait briller du feu dans chaque cimetière, la nuit de la Toussaint, en haut d'un cyprès⁶. En Loire-Atlantique, aux Moûtiers, la lanterne (tardive) est encore de nos jours allumée à chaque décès dans la paroisse et dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre⁷ ».

Classée par les Monuments historiques le 21 mai 1932, la lanterne des morts d'Atur est citée par Eugène Le Roy tout à la fin de son livre *Jacquou le Croquant* : « Dans une pleine quiétude d'esprit, demeuré le dernier de tous ceux de mon temps, rassasié de jours, - comme la lanterne des trépassés du cimetière d'Atur, je reste seul dans la nuit, et j'attends la mort ».

C. S.

Bibliographie

- BLONDIN (Alain), Notes pour l'assemblée générale de La Pierre Angulaire du 9 avril 2010 à Atur.
- DANIEL (Jean-Jacques), *Atur, Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager*, plaquette présentant l'étude, 1993.
- LAMONTELLERIE (A.), *Mythologie de Charente-Maritime*, Paris, éd. Le Croît Vif (coll. Documentaires), 1995.
- LECLERC (abbé), « Les fanaux en Limousin », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XIII, 1863, p. 69-82.
- POMMARÈDE (Pierre), *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées*, tome II, *À l'ombre du clocher*, Périgueux, éd. Pilote24, 2004.
- TREFFORT (Cécile), « Les lanternes des morts, une lumière protectrice ? », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 8/2001, p. 143-163 (en ligne : crm.revues.org/393).
- « La lanterne des morts des Moûtiers-en-Retz », *Le magazine du Conseil général de Loire-Atlantique*, n° 12, été 1999.

4. TREFFORT, 2001.

5. LECLERC, 1863.

6. Cité par LAMONTELLERIE, 1995, p. 56.

7. « La lanterne des morts des Moûtiers-en-Retz », 1999, p. 39.

NOTES DE LECTURE

Du Périgord à la Nouvelle France 1640-1760

Michel Souloumiac (préface de Dominique Rousseau)

éd. ARAH, 2013, 167 p., ill., 15 €

Après avoir utilement rappelé les principales étapes de la découverte, de l'exploration et du peuplement de l'Amérique du Nord par la France, l'auteur s'attache à en ressusciter les acteurs, jusqu'aux plus modestes. Tous ceux, religieux, civils et militaires, hommes et femmes, qui décidèrent de quitter leur Périgord pour participer à cette prometteuse aventure dont la Guerre de Sept Ans brisa l'élan. Une aventure qui s'avéra souvent plus dangereuse que profitable, à en juger par ces destins individuels. À travers les 350 biographies, souvent bien laconiques, de ceux qui partirent entre 1640 et 1760, c'est une dure réalité qui se révèle. Acte mémoriel, comme l'on dit aujourd'hui, qui manifeste l'attachement indéfectible de la Nouvelle France à sa mère patrie.

■ C.-H. P.

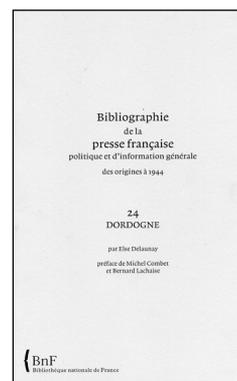


Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944. 24 Dordogne

Else Delaunay (préface de Michel Combet et Bernard Lachaise)

éd. Bibliothèque nationale de France, 2013, 115 p., 21 €

Ce 64^e volume de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* est consacré à la Dordogne et vient terminer les études consacrées à la région Aquitaine. Le premier journal du département paraît à Périgueux juste avant la Révolution : ce sont les *Affiches de Périgueux* ou *Journal du Périgord*. Dans les autres villes, il faut attendre les années 1830 et 1840 pour voir naître des publications, dont plusieurs ont connu une réelle longévité : le *Bulletin de Ribérac* (1834-1944), le *Journal de Bergerac et de la Dordogne* (1836-1944) ou encore *Le Nontronnais* (1849-1939). À partir de 1930 se développent des journaux politiques, surtout à gauche : *La Voix socialiste* (1934-1939) ou *Le Travailleur de la Dordogne* (1933-1937). Toutefois la seconde guerre mondiale verra disparaître la plupart des titres paraissant en 1939. Avec Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France, il faut rendre hommage à ce remarquable travail d'inventaire. Notons aussi que la bibliothèque de notre compagnie conserve différentes collections de ces journaux de naguère. ■ D. A.





Le Périgord Blanc. L'Isle aux trésors

Sarah Boissart et Marie-France Bunel (préface de Jean-Michel Bouillerot)

éd. Geste éditions, 2013, 162 p., ill., 29,90 €

Les auteurs, guides à l'office du tourisme, du commerce et de l'artisanat de Périgueux, nous invitent à la découverte ou à la redécouverte du Périgord Blanc. Ce vaste espace aux paysages multiples doit son nom à la blancheur de sa pierre calcaire. Il est axé autour de la vallée de l'Isle et de ses affluents. La vallée a depuis les temps préhistoriques servi de voie de communication, favorisant le commerce et les échanges et, de temps à autres, aux invasions. Une petite industrie s'y est développée au cours des siècles utilisant la force motrice de la rivière.

N'hésitons pas comme les pèlerins jacquaires à prendre notre bâton ou à enfourcher notre vélo pour sillonner le pays en empruntant les chemins ou les voies vertes balisées. C'est ainsi que nous découvrirons en suivant l'Isle : les châteaux des Bories et d'Escoire, Périgueux avec ses vestiges du Moyen Âge, ses hôtels Renaissance, ses artisans et la cathédrale Saint-Front.

Nous nous arrêterons en aval de Périgueux, sur les bords de l'Isle, à la collégiale de Saint-Astier. Puis, nous prendrons la gabarre au moulin de Duellas pour une balade sur la rivière.

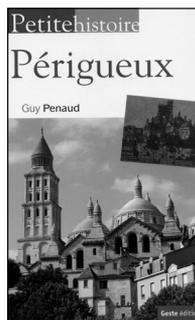
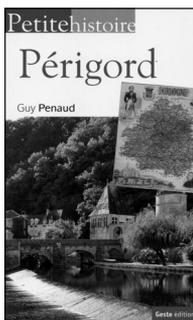
Nos pas nous conduiront ensuite au cœur de la Double et du Landais à la ferme du Parcot, à pans de bois, et à la Trappe d'Échourgnac pour déguster ses fromages.

Un chapitre intitulé « au fil de la Beauronne » nous permet d'admirer l'abbaye de Chancelade et son prieuré de Merlande dans un véritable havre de paix, ainsi qu'à Château-l'Évêque, la résidence d'été des évêques de Périgueux, du XIV^e siècle mais remaniée aux XV^e et XVI^e siècles.

L'Auvézère arrose le village du Change avec ses manoirs, ses châteaux et la chapelle d'Auberoche.

Autre affluent de l'Isle, le Vern passe au château de Grignols construit en 1099, berceau de Talleyrand-Périgord, et à Vergt, capitale de la fraise. Un dernier chapitre nous conduira au château du Lieu-Dieu des XIV^e et XV^e siècles dont les douves sont alimentées par le Manoire. Le livre est enrichi de magnifiques photographies. C'est une véritable « Isle aux trésors ». ■ A. B.

Petite histoire du Périgord et Petite histoire de Périgueux



Guy Penaud

éd. Geste éditions, 2013, 188 p. et 165 p., ill., 11,90 €

Notre collègue Guy Penaud a consacré au Périgord de nombreux ouvrages qui constituent de véritables références tant pour les chercheurs que pour ceux qui s'intéressent à notre région. Avec ces deux ouvrages, l'un consacré au Périgord, l'autre à Périgueux, il nous livre deux petites histoires à la fois simples et complètes, qui raviront les visiteurs curieux, mais aussi les Périgordins soucieux d'entretenir leurs connaissances. Il faut souhaiter à ces synthèses particulièrement réussies l'accueil qu'elles méritent. ■ D. A.

Trigant-Gautier, un maire protestant à La Roche-Chalais (1804-1808). Sa vie, son œuvre : l'église Saint-Napoléon

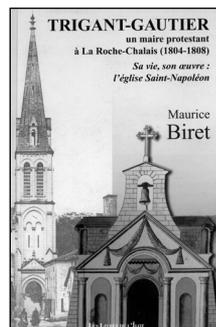
Maurice Biret (préface de Jacques Menut)

éd. Les Livres de l'Îlot, 2013, 161 p., ill., 20 €

Jean-Pierre Trigant-Gautier, notaire, protestant, maire de 1804 à 1808 de la nouvelle commune de La Roche-Chalais (fusion de deux paroisses), se lance dans l'édification de la nouvelle église dédiée à Saint-Napoléon, l'empereur étant son « idole ». Ce projet suscite unanimité et enthousiasme mais, très vite, le maire doit payer de sa personne et de ses fonds personnels pour mener à bien la construction (terminée en 1810, elle fut démolie en 1867...). Ruiné, il subit les affres de procès, l'abandon, voire le mépris, de certaines autorités politiques et religieuses.

Ses nombreuses publications, jusqu'à son décès en 1844, notamment sur des projets de grands travaux publics, témoignent de son idéal d'être au service du « bien public » et de défendre la « juste cause ».

Maurice Biret relate l'épopée émouvante que fut la vie active de cet humaniste local, personnage oublié du Périgord, dans un bel ouvrage, très documenté. ■ J. R.



Dictionnaire des députés de la Dordogne de 1789 à nos jours

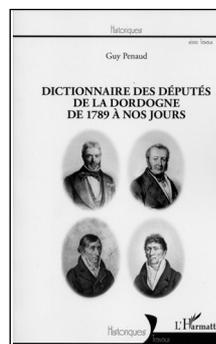
Guy Penaud

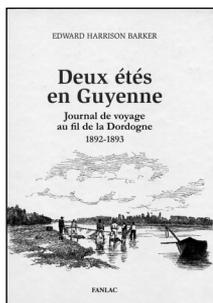
éd. L'Harmattan, 2013, 209 p., ill., 21,50 €

Guy Penaud recense méthodiquement les députés de la Dordogne depuis la Révolution. Il présente pour chacun une notice biographique, plus ou moins étoffée selon l'importance du rôle historique de ces parlementaires.

Certains en effet sont connus pour avoir exercé de nombreux mandats ministériels. De Pierre Magne à Yves Guéna en passant par Georges Bonnet, Robert Lacoste ou Yvon Delbos. Mais l'ouvrage a le mérite de rappeler l'existence de nombreuses personnalités aux carrières les plus diverses. Dans cette petite foule de près de deux cents élus (dont certains d'ailleurs furent désignés), on retrouve les notables locaux des diverses régions du Périgord. On note la solidité des implantations quand les députés arrivent à se maintenir sous divers régimes ou les prises de position lors des grandes crises comme le vote de la mort du roi ou encore les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

Grâce à ces biographies, l'impressionnante succession de régimes qu'a connue notre pays devient plus vivante et le rôle de ces élus permet de découvrir sous un nouvel aspect deux siècles de l'histoire du Périgord. ■ G. F.





Deux étés en Guyenne. Journal de voyage au fil de la Dordogne 1892-1893

Edward Harrison Barker (trad. François Rallion)
éd. Fanlac, 2013, 347 p., ill., 23 €

L'auteur, voyageur anglais, relate deux périple effectués en Guyenne durant les étés 1892 et 1893. Il voyage à pied à la manière d'un « routard », en évitant les circuits touristiques naissants. Au fil des routes et des rivières, il va de village en village, de ferme en ferme, d'auberge en auberge. À la manière d'un ethnographe (science alors en plein essor), il observe les faits et gestes de ceux qu'il rencontre, notamment des petites gens qu'il questionne et écoute. Il nous donne à voir une France que peu de voyageurs ont croisée.

C'est un témoignage sur la vie des campagnes à une époque où celles-ci s'ouvrent au monde et connaissent des transformations profondes.

L'auteur évoque également à plusieurs reprises : les loisirs, les fêtes, les repas des moissons, les pratiques religieuses empreintes de superstitions, les oppositions politiques dans les petits villages et les habitudes alimentaires.

C'est ainsi qu'il part de la Haute Dordogne, nous décrit les Auvergnats qui descendent les trains de bois des montagnes, appelés les « argentats ». Parcourant la Corrèze, le Quercy, le Sarladais, il rencontre les premiers inventeurs de la Préhistoire dans la vallée de la Vézère aux Eyzies. Notre voyageur s'arrête ensuite devant les ruines de l'amphithéâtre et la tour de Vésone, à Périgueux, où il admire la cathédrale de style romano-byzantin. Après avoir longé la vallée de la Dronne à Brantôme, il rencontre à Échourgnac les moines trappistes, qui assèchent les marais de la Double pour lutter contre le paludisme. La tour de Montaigne, le champ de bataille de Castillon et l'église monolithique de Saint-Émilion dans la Basse Dordogne ainsi que Libourne provoquent son admiration. E. H. Barker longe ensuite la Garonne où il contemple, en connaisseur, les vignobles du bordelais, mais aussi le château de la Brède de Montesquieu. Enfin, il découvre « les bâtiments gothiques les plus éminents qui furent érigés lorsque Bordeaux était une Londres continentale ».

Ce journal de voyage, traduit par François Rallion, d'une étonnante modernité, est un document exceptionnel pour la connaissance de la vallée de la Dordogne et de ses pays, à l'aube du XX^e siècle.

■ A. B.

*Ont participé à cette rubrique : Claude-Henri Piraud, Dominique Audrerie,
Alain Blondin, Jeannine Rousset, Gérard Fayolle.*

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES LECTEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- L'excursion d'automne sera consacrée à la découverte des meules de la région de Saint-Crépin-et-Richemont sous la direction de Maurice Cestac. La randonnée durera environ 1 heure et demie (chaussures de marche), sur un sentier qui serpente à travers des carrières exploitées du Néolithique au XIX^e siècle. Elle aura lieu pendant l'après-midi du 27 septembre 2014. Des précisions seront fournies dans notre lettre d'information Internet et au cours des prochaines réunions mensuelles.

COURRIER DES CHERCHEURS

- M^{me} Micheline Dallongeville (93, avenue de la Mer, 85160 Saint-Jean-de-Monts) « très intéressée par l'article sur le village de Fleurac [*BSHAP*, 2014, p. 93-98], apporte une précision sur l'école de ce village. La tante de son mari, Noémie Chaussade, institutrice à Fleurac, a donné un terrain à la commune pour la construction de cette école. »

- Cette année 2014, les grottes ornées paléolithiques françaises ont inspiré deux nouveaux pays africains. Font-de-Gaume illustre un timbre de la république Togolaise (fig. 1, cliché Delluc). Lascaux illustre un timbre de la république Togolaise (fig. 2, cliché Delluc) et 3 timbres de Gambie (fig. 3, cliché Delluc).

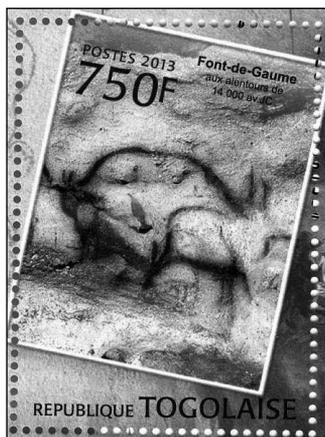


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

DEMANDES DES CHERCHEURS

- M. Philippe Albert (11, rue Saint-Barthélemy 46000 Cahors ; albphil@wanadoo.fr) effectue des recherches sur le château de Calamane (Lot), propriété de sa famille. Il « cherche des renseignements sur une cheminée monumentale de style gothique flamboyant qui fut vendue vers 1880 à M. de Gérard pour le château de Giverzac (Domme). Elle y resta jusqu'à sa vente vers 1920 à des Américains (USA). Une copie de plâtre la remplaça pendant plusieurs décennies à Giverzac avant la destruction de cette dernière dans les travaux d'aménagement de la Banque de France (1960, 1970 ?), propriétaire des lieux. Toutes informations, en particulier sur

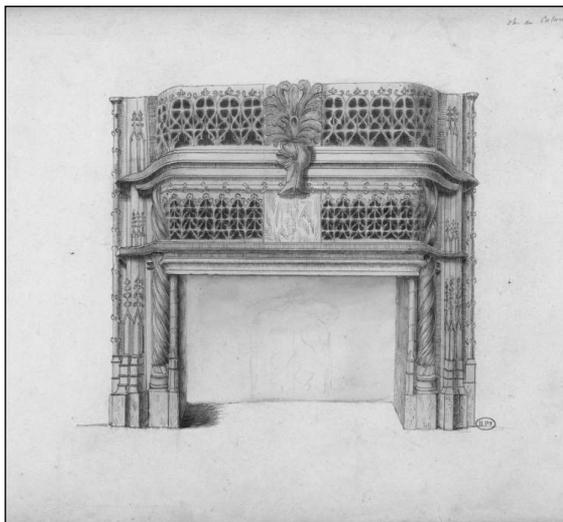


Fig. 4.

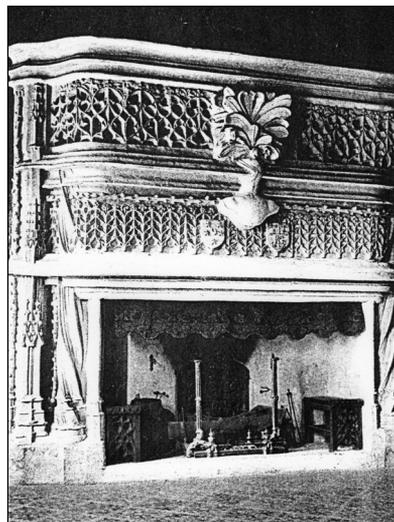


Fig. 5.

la vente aux USA et la copie de plâtre, lui seraient précieuses pour essayer de retrouver la trace de cette cheminée. Fig. 4 : dessin effectué à Calamane en 1874 par Anatole de Rouméjoux (bibliothèque de Périgueux). Fig. 5 : photo à Giverzac avant 1925 (archives de la Banque de France), où l'on voit les quelques modifications effectuées par M. de Gérard (signalées dans le *BSHAP*, 1891 et 1905) ».

- M. Thomas Guillemain (guillemain.thomas@hotmail.fr), doctorant en quatrième année d'histoire moderne à l'Université d'Angers, est à la recherche de l'ouvrage suivant : Dubourdieu W.J., *Baby on her back. A history of the huguenot family Dubourdieu*, chez l'auteur [USA], 1967. Ce livre (un compte-rendu dans *BSHAP*, 1959) est absent de toutes les bibliothèques publiques françaises y compris à la SHAP. Le cas échéant, merci de prendre contact avec lui.

- Le Dr Jean-Marie Cazauran (jm.cazauran@orange.fr) « pour son mémoire de maîtrise sur l'organisation de l'économie médicale à Périgueux de 1848 à 1939, recherche des sources sur les médecins, les pharmaciens, les établissements d'aide et d'accueil. L'organisation des soins, des prises en charge, des sociétés de secours, des assurances sociales. Livres de compte, monographies, projets, témoignages y compris oraux ».

INFORMATIONS

- Le prochain colloque des Amis de Cadouin aura lieu le 23 août 2014 à Cadouin sur un thème très insolite : les phénomènes étranges en Périgord (esprit frappeur de Cadouin, fantômes du Périgord, fausses apparitions de la Vierge). La matinée est consacrée aux communications dont les textes sont imprimés chaque année, vendus sur place et mis à disposition gratuitement sur le site Internet des Amis de Cadouin. Comme d'habitude, rendez-vous à Cadouin au foyer municipal à 9 heures pour inscription au colloque et possibilité de prendre un repas convivial à l'auberge de jeunesse dans l'abbaye, avant une excursion dans l'après-midi. Ce 21^e colloque est aussi le 800^e anniversaire de l'attestation de la présence du suaire à Cadouin, lors de la venue de Simon de Montfort en 1214.

- M. Charles Bohnert, qui nous a fait une belle communication en avril sur le drame des réfugiés alsaciens et mosellans en Dordogne, fournit à ceux qui veulent en savoir plus le nom de son site Internet : www.tampow3945.com

- Annonce : les fouilles programmées de l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil) auront lieu du 8 septembre au 4 octobre 2014 (9^e année). Elles concernent le niveau 2 (Gravettien final, - 22 000 ans, concentration exceptionnelle de vestiges humains, 6 individus). Conditions de participation : 18 ans mini-mum ; hébergement et repas pris en charge. Pour plus d'informations et pour inscription : Laurent Chiotti (lchiotti@mnhn.fr) et Roland Nespoulet (roland.nespoulet@mnhn.fr).

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Les membres de la SHAP bénéficient d'une remise de 20 %
sur le tarif indiqué (sauf Bulletins).

Ouvrages

ROUX (J.)

Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux

1934, 189 p., 11,50 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)

Le livre vert de Périgueux

1942, 2 vol., 619 p., 22,50 €.

MAUBOURGUET (J.)

Sarlat et le Périgord méridional. t. 3, (1453-1547)

1955, 158 p., 11,50 €.

GOUHIER (H.)

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne

1963, 44 p., 5,50 €.

SECRET (J.)

Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858)

1972, 160 p., 8 €.

Hommage au Président Jean Secret

1982, 71 p., 4 €.

Faille (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)

Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon

1991, 109 p. ill., 7,50 €

DELLUC (Brigitte et Gilles)

Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851

2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 25 €.

Recueils d'articles

1960. *Mélanges Géraud Lavergne*, 164 p., ill., 9 €.

1964. *Centenaire de la préhistoire en Périgord*, 187 p., ill., 9,50 €.

1988. *Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat*,
283 p., ill., 11,50 €.

1991. *Haut Périgord et pays de Dronne*, actes du 6^e colloque de Brantôme
(1990), 75 p., ill., 5,50 €.

1992. *Bergerac et le Bergeracois*, actes du congrès de la FHSO (Bergerac,
1990), 602 p., 79 ill., 11,50 €.

1995. *Mélanges Noël Becquart*, 426 p., ill., 12,50 €.

2002. *Du bien manger et du bien vivre*, actes du LIV^e Congrès d'Études
Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 15 €.

2004. *Mélanges Jacques Lagrange*, 325 p., ill., 13,50 €.

2008. *Le Périgord occitan*, 184 p., ill., 15 €.

2008. *La Grande Guerre*, 184 p., ill., 13,50 €.

2008. *Mélanges offert au chanoine Pierre Pommarède*, 312 p., ill., 15 €.

2009. *La ruralité en Périgord*, 196 p., ill., 15 €.

2010. *La ruralité en Périgord, 2^e partie*, 148 p., ill., 15 €.

2011. *La justice en Périgord*, 164 p., ill., 15 €.

2012. *Presse et information en Périgord*, 204 p., ill., 16 €.

2013. *La vie politique en Périgord*, 164 p., ill., 16 €.

2014. *La vie politique en Périgord, 2^e partie*, 160 p., ill., 16 €.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943 4 livraisons par an depuis 1944)

- 1874 - 1899 : 20 € l'un
- 1900 - 2000 : 20 € l'année
- 2000 - 2008 : 13,50 € l'un (50 € l'année)
- 2009 - 2011 : 15 € l'un (55 € l'année)
- 2012 - 2013 : 16 € l'un (57 € l'année)

Nous demander les années disponibles.